

Bilan-Faim 2024

Croulant sous le poids

Reconnaissance territoriale

En tant qu'organisme qui soutient un réseau d'associations d'un océan à l'autre, Banques alimentaires Canada reconnaît que ses activités sont exercées sur les territoires traditionnels des peuples autochtones qui ont pris soin de ces terres, que nous appelons maintenant le Canada, depuis des temps immémoriaux.

Nous reconnaissons que bon nombre d'entre nous sont des colonisateurs et que ces terres sur lesquelles nous vivons, travaillons, échangeons et voyageons sont assujetties à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations en vertu de traités modernes, de territoires non cédés et non abandonnés, ou de territoires traditionnels desquels les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont été déplacés.

Nous nous engageons à décoloniser et à démanteler les systèmes d'oppression qui ont dépossédé les peuples autochtones de leurs terres, y compris les terres sur lesquelles nous exerçons nos activités, et qui les ont privés de leur droit à l'autodétermination.

Principales conclusions du Bilan-Faim	19
Voir au-delà des tendances générales	55
Mesures recommandées	85
Notre méthodologie	102
Remerciements	106

Introduction



Le besoin de recourir aux banques alimentaires échappe à tout contrôle.

Les banques alimentaires au Canada existent depuis des décennies. Au cours de cette période, elles ont atteint des points regrettables qui auraient dû faire réaliser aux gouvernements du pays que les politiques sociales n'ont pas permis d'aider ceux et celles qui en avaient le plus besoin.

Il a fallu environ 25 ans pour que les visites aux banques alimentaires dépassent le nombre de 1 million par mois. Nous aurions dû tous réagir lorsque cette triste étape a été atteinte.

Nous ne l'avons pas fait.

Cela est difficile à croire, mais les banques alimentaires ont récemment atteint un autre triste record. Les banques alimentaires canadiennes ont enregistré 1 million de visites supplémentaires chaque mois, au cours des cinq dernières années.

Ce chiffre a été atteint en un cinquième du temps qu'il a fallu pour atteindre le précédent jalon équivalent.

Ce taux de croissance impensable n'est viable ni pour les banques alimentaires ni pour les habitants du Canada.

Ces dernières années, le rapport du Bilan-Faim et les banques alimentaires de tout le pays ont tiré la sonnette d'alarme concernant cette crise devenue hors de contrôle. Malgré cela, la situation n'a cessé de s'aggraver et il n'y a pas eu l'ombre d'une mesure urgente mise en place pour y remédier.

Cette année, les banques alimentaires ont atteint un autre seuil regrettable. Elles ont enregistré un nombre de visites record, s'élevant à 2 millions de visites supplémentaires en mars seulement, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente et de près de 90 % par rapport à 2019.

Introduction

Un système au bord de l'effondrement

Le système des banques alimentaires est mis à rude épreuve. Au cours des 12 derniers mois, environ 30 % des banques alimentaires du réseau ont déclaré ne plus avoir assez de nourriture pour répondre à la demande et 56 % ont dû donner moins de nourriture qu'à l'habitude pour éviter d'épuiser toutes les denrées¹. Ces chiffres étaient de 10 % et 20 %, respectivement, en 2021.

Les banques alimentaires n'ont pas des capacités illimitées. Le manque de nourriture n'est pas un problème nouveau pour elles, car les variations de l'offre et de la demande sont imprévisibles. Mais il y a eu une hausse très importante. L'offre des banques alimentaires ne peut pas répondre à une demande qui a presque doublé sur une période de cinq ans.

Les banques alimentaires du pays font de leur mieux pour servir toutes celles et tous ceux qui en ont besoin, mais elles doivent parfois s'adapter, notamment en réduisant la fréquence des services. Lorsque le taux d'augmentation du recours aux banques alimentaires diminue cela ne signifie pas que le besoin est moins grand. Cela signifie que la capacité maximale a été atteinte. Il s'agit là d'une perspective effrayante.

¹ Chiffres fondés sur un sondage mené auprès des banques alimentaires affiliées à Banques alimentaires Canada, du 16 mai au 23 juin 2024; N = 450.

Introduction

Les sources de données le confirment : l'insécurité alimentaire est endémique au Canada

Selon les dernières données de Statistique Canada, 23 % des personnes au Canada vivent maintenant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire². Cela signifie que près de 9 millions de personnes se soucient d'où viendra le prochain repas, réduisent leurs apports alimentaires ou sautent des repas par manque de moyens.

Selon une autre étude de Statistique Canada, 23 % des habitants du Canada déclarent qu'ils auront probablement besoin de l'aide d'une banque alimentaire au cours des six prochains mois³. Parmi ces personnes, 28 % sont des familles avec enfants.

Nos propres études révèlent que 25 % de la population canadienne vit dans la pauvreté, selon un indicateur appelé indice de privation matérielle (IPM) et que 35 % éprouvent plus de difficultés financières qu'il y a trois mois.

Tous ces éléments de données nous indiquent une chose : sans une action immédiate, la situation ne fera que s'aggraver.

Le rapport de l'an dernier indiquait : « rien ne changera tant que les gouvernements au Canada n'auront pas entendu la sonnette d'alarme qui retentit depuis trop longtemps ».

Nous avons maintenant passé le stade de sonner l'alarme. Chaque jour, de plus en plus de personnes tombent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Canada. Chaque jour, les banques alimentaires se demandent jusqu'à quel stade elles pourront aider.

² Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu, 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/dq240426a-fra.htm>

³ Statistique Canada. (18 août 2024). Près de la moitié des Canadiennes et Canadiens déclarent que la hausse des prix a une grande incidence sur leur capacité d'assumer leurs dépenses quotidiennes. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240815/dq240815b-fra.htm>

Introduction

Nous devons trouver de meilleures solutions

Le système des banques alimentaires n'a pas été conçu pour une telle réalité.

Les gouvernements du pays connaissent la situation, et nous avons espoir qu'ils agiraient rapidement pour offrir leur aide aux millions de personnes dans le besoin. Notre espoir était vain. Nous attendons encore de les voir réagir.

Il ne s'agit pas d'une tempête que les décideurs peuvent « laisser passer ». Le mal est fait et les gens ont besoin d'un soutien immédiat pour les aider à survivre.

Tout le monde doit participer pour résoudre ce problème. On ne peut pas y arriver seuls.

Banques alimentaires Canada croit qu'une approche à deux volets est la solution. Nous avons besoin que les gouvernements adoptent rapidement des politiques pour offrir aux personnes qui éprouvent des difficultés un répit dont elles ont grand besoin. Parallèlement, le filet de sécurité sociale qui a été considérablement endommagé par des décennies de négligence doit être repensé. Les travailleurs à faible revenu, les adultes vivant seuls et les locataires sont parmi les groupes qui ont le plus besoin de soutien.

En renforçant la sensibilisation et la mobilisation communautaire, le Canada peut commencer à supprimer les obstacles qui perpétuent l'insécurité alimentaire, s'assurant ainsi que chaque personne d'un océan à l'autre dispose de l'accès à la nourriture dont elle a besoin, pas seulement pour survivre, mais pour vraiment s'épanouir.

Chaque geste nous rapproche d'un avenir où personne ne souffre de la faim au Canada.

Les banques alimentaires ne peuvent pas y arriver seules. Aidez-nous à changer les choses.



Conclusions
générales

Conclusions générales

NOMBRE DE VISITES EN MARS 2024

2 059 636

VARIATION PAR RAPPORT À 2023 (%)

+6 %

VARIATION PAR RAPPORT À 2019 (%)

+90 %

NOMBRE TOTAL DE VISITES (ENFANTS)

681 450

TOTAL DES REPAS ET COLLATIONS

4 117 206

NOMBRE DE BANQUES ALIMENTAIRES VISÉES

2 589

**En mars 2024,
les banques
alimentaires
canadiennes ont
enregistré plus de
2 millions de visites,
soit le chiffre le
plus haut de toute
l'histoire.**

Le nombre de visites aux banques alimentaires en mars 2024 a atteint un niveau sans précédent, dépassant même le chiffre record de l'an dernier. Ce taux record de recours aux banques alimentaires est cohérent avec les taux record d'insécurité alimentaire et les conclusions d'autres études récentes qui montrent qu'un nombre croissant de personnes rencontrent des difficultés économiques.

Conclusions générales

Le pourcentage de la clientèle des banques alimentaires dont la source de revenu principale découle de l'emploi a maintenant atteint un taux record de 18,1 %, dépassant les 16,7 % de l'an dernier. Par le passé, le chiffre pour ce groupe se situait entre 10 % et 12 %, mais il a commencé à augmenter en 2022, lorsque les répercussions de l'inflation rapide se sont fait ressentir. Cette année, l'incidence cumulative de l'inflation a encore réduit le pouvoir d'achat des personnes actives, y compris pour un grand nombre dont les revenus sont au-dessus du seuil de pauvreté.

Pour 18 % des clients des banques alimentaires, l'emploi constitue leur principale source de revenu, comparativement à 12 % en 2019.

Le double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement surtout touché les personnes à faible revenu.

Bien que les effets de l'inflation des prix des aliments rendent particulièrement difficile le magasinage hebdomadaire à l'épicerie, la force inéluctable et non négociable de l'inflation du secteur immobilier amplifie la crise du logement abordable pour les ménages des quintiles de revenu les plus bas. Ces personnes, dont les prestataires de l'aide sociale provinciale, dépensent plus de 80 % de leur revenu disponible dans la nourriture et le logement seulement. Alors que les coûts non négociables, comme le loyer, représentent une part toujours plus importante du revenu disponible des personnes de ce groupe, la nourriture passe après et la probabilité que ces personnes aient besoin d'une banque alimentaire augmente.

Le recours aux banques alimentaires cette année a augmenté de 90 % par rapport à mars 2019, et certains signes montrent que le système des banques alimentaires atteint ses limites absolues.

Le taux de croissance des cinq dernières années a de loin dépassé tout ce que le réseau a connu à l'échelle nationale. La hausse du taux de changement du recours aux banques alimentaires s'est poursuivie l'an dernier pour atteindre un peu plus de 6 % et les banques alimentaires peinent à répondre à la demande continuellement élevée. La hausse de cette année survient dans le contexte de la crise du logement abordable qui sévit actuellement et d'une légère hausse du taux de chômage, y compris une hausse considérable des taux de chômage chez les nouveaux arrivants par rapport aux années précédentes.

Conclusions générales

Les logements locatifs au prix du marché sont le type de logement le plus courant chez les ménages qui ont recours aux banques alimentaires, représentant 69,5 % de tous les types de modalités de logement. La proportion d'utilisateurs des banques alimentaires vivant dans un logement locatif a augmenté chez les personnes de moins de 45 ans, les groupes racisés et les personnes qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans. Les utilisateurs qui vivent dans des logements locatifs au prix du marché sont aussi plus susceptibles de vivre dans de grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus.

Près de 70 % des clients des banques alimentaires vivent dans des logements locatifs.

L'aide sociale provinciale, franchement inadéquate, reste la source de revenu la plus courante pour les clients des banques alimentaires.

L'aide sociale provinciale, qui comprend à la fois l'aide sociale générale et les prestations d'invalidité provinciales, est la principale source de revenu pour près de 40 % des utilisateurs des banques alimentaires. Malgré le fait que certaines provinces aient mis en place des initiatives visant à augmenter les revenus des personnes qui bénéficient de l'aide sociale (par exemple, octroi de paiements ponctuels compensatoires relatifs au coût de la vie et indexation des taux à l'inflation), les revenus issus de l'aide sociale restent si bas que tous les types de ménages qui reçoivent l'aide sociale vivent sous le seuil de pauvreté dans presque toutes les provinces et tous les territoires.

Conclusions générales

Le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires est demeuré stable à 33 %; toutefois, compte tenu de la hausse du recours aux banques alimentaires depuis la période avant la pandémie, ces 33 % représentent maintenant près de 700 000 visites, soit une hausse de plus de 300 000 visites par mois par rapport à il y a cinq ans. De plus, le nombre de ménages biparentaux avec enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires a également augmenté; ils représentaient 18,8 % en 2019 et ils représentent près de 23 % en 2024. Les familles biparentales qui ont recours aux banques alimentaires sont plus susceptibles de vivre dans de grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus, contribuant ainsi au nombre supérieur de visites dans ces régions.

**Les enfants
représentent
le tiers des
usagers des
banques
alimentaires.**

32 % des clients des banques alimentaires sont des nouveaux arrivants au Canada qui sont au pays depuis 10 ans ou moins.

Au total, 32 % des clients des banques alimentaires sont des nouveaux arrivants au Canada qui sont au pays depuis 10 ans ou moins. Cela représente une hausse considérable par rapport à l'an dernier. La plupart des clients de cette catégorie sont arrivés au cours des deux dernières années. Les nouveaux arrivants au Canada qui perdent leur emploi sont moins susceptibles de bénéficier des deux soutiens du revenu de dernier recours (assurance-emploi ou aide sociale provinciale) en raison des critères d'admissibilité restrictifs. De plus, les récents nouveaux arrivants qui occupent un emploi ont des contrats plus souvent précaires ou touchent des salaires plus bas, ces deux facteurs contribuent à d'importants niveaux d'insécurité alimentaire. La hausse du besoin parmi les nouveaux arrivants met en évidence les lacunes importantes de notre filet de sécurité sociale et renforce la nécessité d'une réforme urgente.

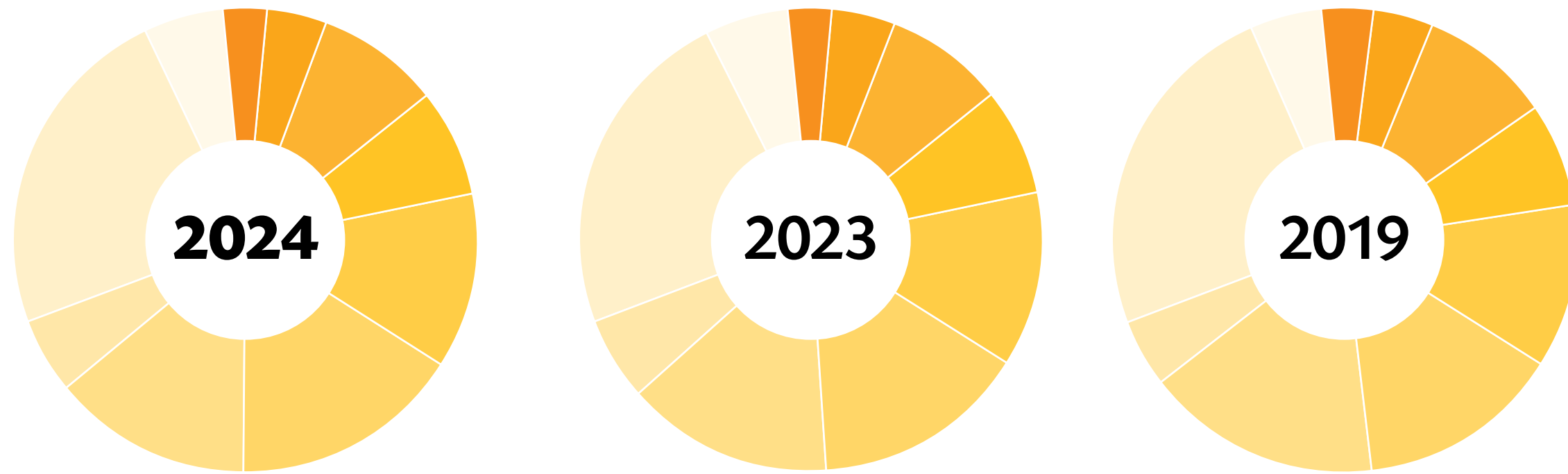
A grayscale photograph of a woman and a young child sitting together, looking at a laptop screen. The woman is on the right, and the child is on the left, leaning towards the laptop. The image is dimly lit, with the subjects' faces partially visible against a dark background. The text is overlaid on the center of the image.

Principales **conclusions** du Bilan-Faim

Canada:

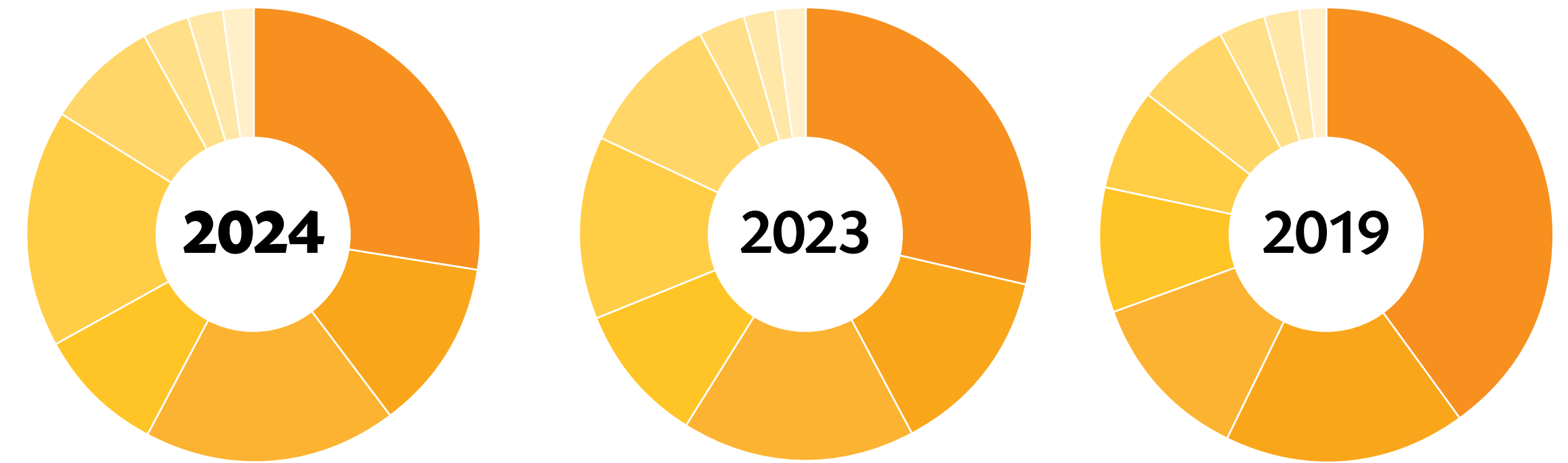
Principales conclusions du Bilan-Faim

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge



AGE	2024	2023	2019
% 0 à 2 ans	4,5	4,7	5,2
% 3 à 5 ans	6,0	6,0	6,1
% 6 à 11 ans	12,0	11,9	12,9
% 12 à 17 ans	10,7	10,5	9,9
% 18 à 30 ans	17,2	17,1	16,3
% 31 à 44 ans	22,4	21,2	20,0
% 45 à 64 ans	19,6	20,7	22,8
% 65 ans et plus	7,7	8,0	6,8
% Enfants	33,1	33,0	34,1
% Personnes âgées	7,7	8,0	6,8

Principale source de revenu



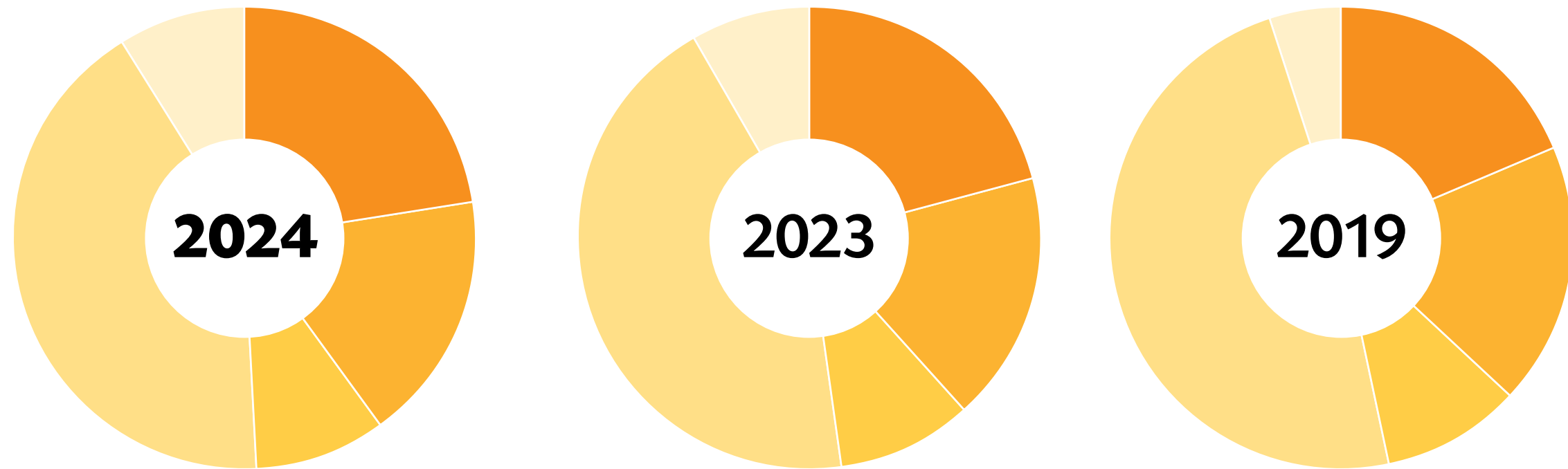
	2024	2023	2019
% Prestations d'aide sociale	27,7	28,8	40,1
% Prestations d'invalidité de soutien du revenu	12,2	13,6	17,3
% Revenu d'emploi	18,1	16,7	12,1
% Prestations de retraite	9,2	9,9	9,0
% Aucun revenu	16,9	13,1	7,0
% Autres revenus	7,9	10,3	6,7
% Assurance-emploi, PCTCC, PCMRE, PCREPA ¹	3,5	3,1	3,3
% ACE	2,3	2,4	2,5
% Prêt aux étudiants	2,2	2,0	1,9

¹Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (auparavant la PCRE), Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.

Canada:

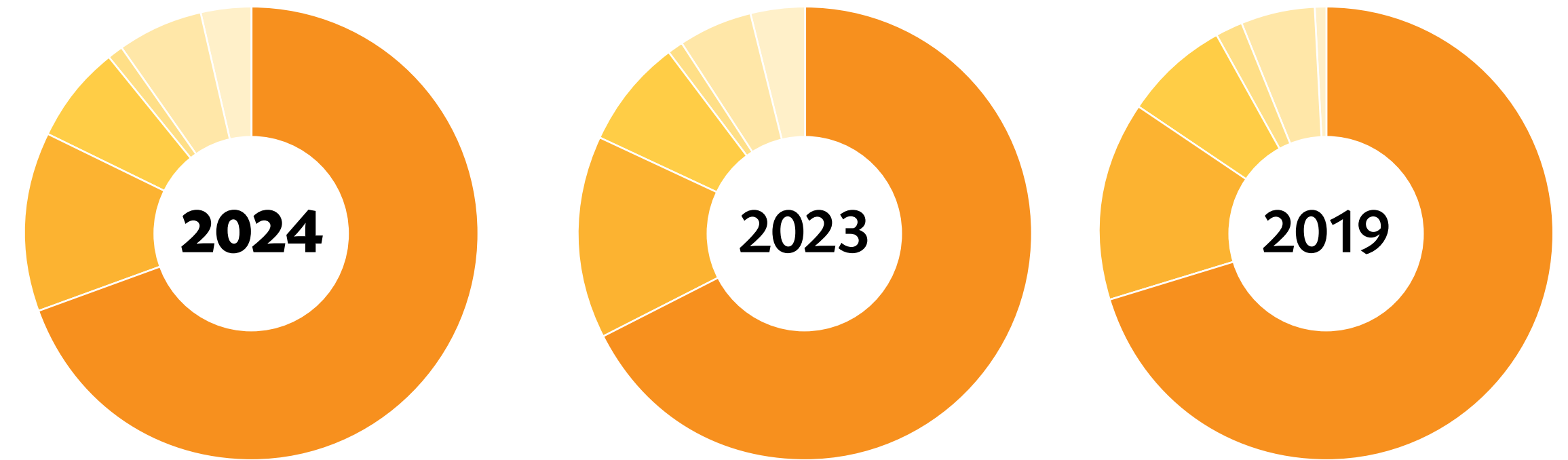
Principales conclusions du Bilan-Faim

Type de ménage



	2024	2023	2019
% Familles biparentales	22,8	21,0	18,8
% Familles monoparentales	17,3	17,3	18,3
% Couples sans enfants	9,3	9,7	9,8
% Adultes vivant seuls	41,9	43,8	48,1
% Autres	8,8	8,1	5,0

Type de logement

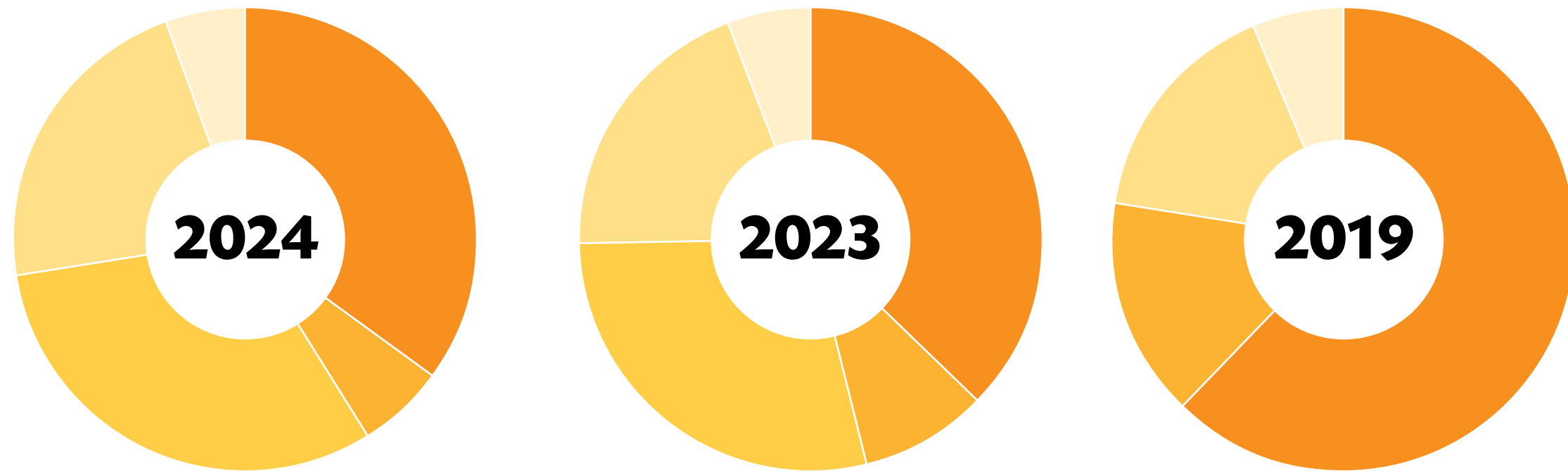


	2024	2023	2019
% Loyer du marché	69,5	67,7	70,4
% Logement social	12,8	14,4	14,4
% Propriétaires	7,1	7,7	7,4
% Logement appartenant aux bandes	1,1	1,1	2,0
% Sans logement/hébergement temporaire	6,1	5,4	5,3
% Autres	3,4	3,7	0,6

Canada:

Principales conclusions du Bilan-Faim

Autres renseignements démographiques



	2024	2023	2019
% Femmes de 18 ans et plus	51,0	51,5	50,1
% Premières Nations, Métis ou Inuit	9,0	12,2	12,3
% Communautés racisées ²	45,5	39,3	—
% Au Canada depuis moins de 10 ans	32,0	26,6	12,9
% Étudiants postsecondaires	7,7	8,0	5,0

²Par « communautés racisées », on entend des personnes ayant répondu au sondage en indiquant qu'elles faisaient partie d'un groupe de minorité visible tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Cette question a été incluse pour la première fois dans le sondage Bilan-Faim 2021, il n'y a donc pas de résultats pour 2019.

Canada:

Résultats provinciaux: Principales conclusions du Bilan-Faim

	Nombre total de visites	Nombre total de visites (enfants)	Variation 2023 p/r 2024 (%)	Variation 2019 p/r 2024 (%)	Nombre de banques alimentaires visées	Total des repas et collations offerts	Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge										
							0 à 2 ans (%)	3 à 5 ans (%)	6 à 11 ans (%)	12 à 17 ans (%)	18 à 30 ans (%)	31 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Enfants (%)	Nombre de banques alimentaires visées	
C.-B.	225 605	70 073	15,15	80,9	129	188 505	C.-B.	4,0	4,7	11,2	10,2	14,5	23,4	21,1	11,0	30,1	98
Alb	172 832	61 379	-0,85	92,4	128	607 033	Alb.	4,6	6	13,0	11,7	18,2	24,8	17,0	4,7	35,3	90
Sask	52 877	20 473	-5,16	42,1	39	13 270	Sask.	4,8	6,5	14,5	13,1	16,1	22,5	17,7	4,7	38,9	31
MAN ¹	55 487	26 251	-3,25	–	12	196 378	Man.	4,1	6,3	15,7	13,4	13,8	17,0	24,2	5,4	39,6	6
Ont.	736 335	218 308	8,08	116,8	653	725 615	Ont.	3,9	5,0	11,2	10,6	19,4	21,5	20	8,3	30,8	535
Qc	721 318	254 668	5,65	109	1342	2 218 810	Qc	5,7	8,0	12,6	10,3	14,7	22,4	18,9	7,5	36,5	764
N.-B.	32 167	11 074	7,77	44,5	69	58 541	N.-B.	4,4	5,6	13,0	10,5	14,9	23,6	22,4	5,6	33,6	53
N.-É.	39 360	11 722	21,11	53,6	142	87 103	N.-É.	3,7	5,7	12,4	10,6	17,7	23,3	20,2	6,4	32,4	89
Î.-P.-É.	5 435	1 844	29,04	83,7	7	4 012	Î.-P.-É.	3,8	5,8	13,5	10,9	16,9	27,7	16,4	5,0	34	6
T.-N.-L.	14 236	4 139	-7,71	33,0	57	17 939	T.-N.-L.	3,4	4,6	10,2	10,2	13,0	21,9	29,9	6,9	28,4	33
TERR ²	3 985	1 519	–	–	11		TERR ³	5,1	5,3	13,1	15	12,4	22,1	23,1	3,9	38,5	3

¹ Il est impossible de comparer avec 2019 en raison des changements à la structure du réseau provincial et des méthodes de collecte de données.

² En raison des changements apportés à la méthode d'estimation de données, la comparaison avec les années précédentes n'est pas possible.

Canada:

Résultats provinciaux: Principales conclusions du Bilan-Faim

Type de ménage

	Familles monoparentales (%)	Familles biparentales (%)	Couples sans enfants (%)	Adultes vivant seuls (%)	Autres ménages (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	14,0	19,0	11,7	48,8	6,5	120
Alb.	20,1	28,5	6,6	38,3	6,4	110
Sask.	23,5	21,0	6,9	39,3	9,2	34
Man.	15,3	30,2	18	35,5	0,9	10
Ont.	15,6	19,5	7,8	45,0	12,2	559
Qc	19,5	27,5	11,2	35,7	6,1	792
N.-B.	16,4	19,5	8,5	47,9	7,7	55
N.-É.	18	17,5	7,8	45,8	10,9	97
Î.-P.-É.	14,1	25,6	9	43	8,2	6
T.-N.-L.	18,4	13,2	10,1	53,9	4,3	44
TERR ³	20,7	14,6	5,3	52	7,3	3

Source de revenu

	Revenu d'emploi (%)	Assurance -emploi fédérale (%)	Prestations d'aide sociale (%)	Prestations provinciales d'invalidité (%)	Pension de retraite (%)	Bourses et prêts étudiants (%)	ACE (%)	Aucun revenu (%)	Autres revenus (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	23,1	2,9	17,4	19,5	12,8	0,4	1,2	14,4	8,4	116
Alb.	25,5	3,0	16,6	9,8	7	1,3	5,7	24,7	6,5	109
Sask.	17,2	2,2	37,4	7	6,8	1,2	2,3	14,1	11,9	33
Man.	18,1	10,7	30,6	0,3	7	9,3	0,4	23,1	0,5	10
Ont.	13,4	1,7	18,9	20,1	8,1	1,6	0,5	23,4	12,2	558
Qc	20,4	5,6	43	3,2	10,9	3,2	4,0	6,6	3,0	792
N.-B.	17,3	4,0	39,3	5,5	9,8	1,0	5,1	13,1	5,0	55
N.-É.	21,5	4,0	30,4	9,5	8,7	4,2	0,4	14,7	6,8	98
Î.-P.-É.	37,4	4,4	16,7	4,2	3,1	0,2	1,2	25,9	7,1	6
T.-N.-L.	8,9	4,6	62,2	2,4	10,0	0,2	1,7	1,9	8,2	41
TERR ³	8,5	0,4	22,0	3,7	4,1	0,4	7,7	33,3	19,9	3

³ Données insuffisantes pour ces variables. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

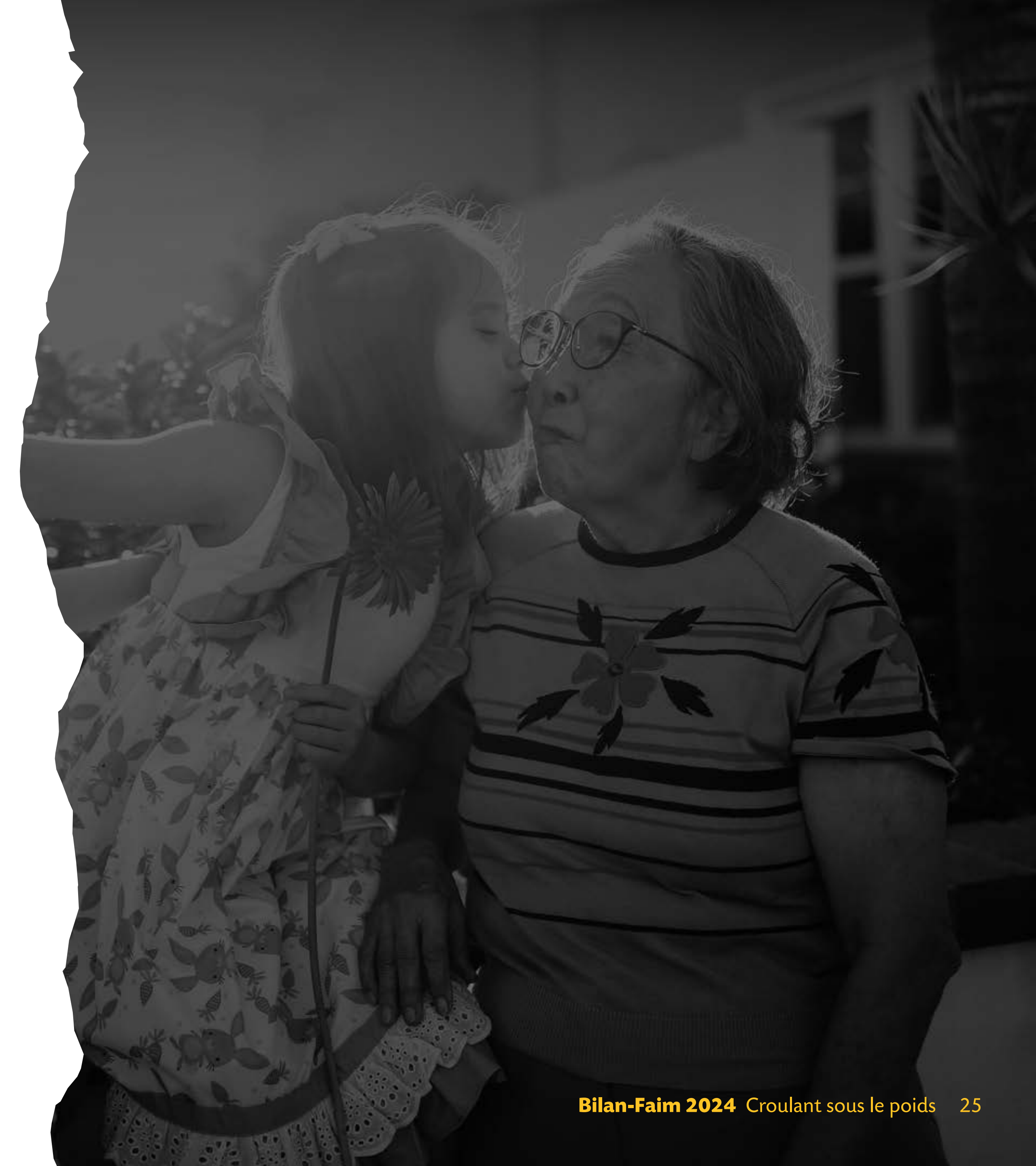
Canada:

Résultats provinciaux: Principales conclusions du Bilan-Faim

Type de logement

	Propriétaires (%)	Locataires de logements locatifs (%)	Locataires de logements sociaux (%)	Logement appartenant aux bandes (%)	Sans logement/ hébergement temporaire (%)	Autres logements (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	7,3	67,3	6,4	2,8	10,3	11,2	115
Alb.	9,6	71,2	6,8	5,0	10,1	2	103
Sask.	6,6	73,6	11,1	1,2	4,7	2,9	33
Man.	9,7	67,6	22,7	0	6,7	0	9
Ont.	5,2	72,5	12,4	0	14,4	3,2	545
Qc	7,4	66,4	15,3	1,3	12,4	1,9	790
N.-B.	13,9	65,9	13,6	0	9,3	1,9	55
N.-É.	12,2	70,4	7,1	3,5	8,1	2,2	95
Î.-P.-É.	7,2	67,6	19,0	0	7,2	2,6	6
T.-N.-L.	13,7	59,6	21,6	0	19,8	1,5	40
TERR ³	7	40,9	33,9	0	16,1	2,2	3

³ Données insuffisantes pour ces variables. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.





La crise de l'abordabilité
se poursuit

La crise de l'abordabilité se poursuit

Les gens qui vivent au Canada font maintenant face à une crise de l'abordabilité. Selon une étude publiée par Statistique Canada, le pourcentage de personnes vivant dans un ménage qui a de la difficulté à assumer ses besoins financiers est passé de 19 % (près d'un cinquième) de la population à l'été 2021 à un tiers à la fin de 2022, et est plus ou moins resté stable à ce niveau à la fin du 3^e trimestre de 2023⁴. Cette situation s'est produite en même temps qu'une hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de 3,9 % sur la base d'une moyenne annuelle cette année, soit la plus forte augmentation depuis 1991, excepté la hausse massive inhabituelle de 2022⁵.

« En période d'inflation forte, ce sont ceux les plus démunis qui souffrent le plus. Nous avons constaté que la baisse du pouvoir d'achat pour les personnes à faible revenu empêche ces dernières de pouvoir se payer des biens essentiels. Les salaires des personnes employées ne suivent pas le rythme de la hausse des prix. Pour celles et ceux qui vivent grâce aux prestations, y compris les prestations d'invalidité et l'aide sociale, les personnes et les familles sont contraintes de faire des choix impossibles entre se nourrir et payer leurs factures. Pour les personnes âgées qui disposent de revenus fixes, la baisse du pouvoir d'achat entraîne une détérioration de la qualité de vie. »

– Répondant au sondage, Manitoba

⁴Statistique Canada. (26 mars 2024). *Tableau 45-10-0087-01, Difficulté à répondre à ses besoins financiers, selon le genre et certaines autres caractéristiques sociodémographiques* <https://doi.org/10.25318/4510008701-fra>

⁵Statistique Canada. (16 janvier 2024). *Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2023. Le Quotidien.* <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240116/dq240116b-fra.htm>

La crise de l'abordabilité se poursuit

« C'est vraiment difficile d'admettre qu'on ne peut pas subvenir à ses propres besoins. »

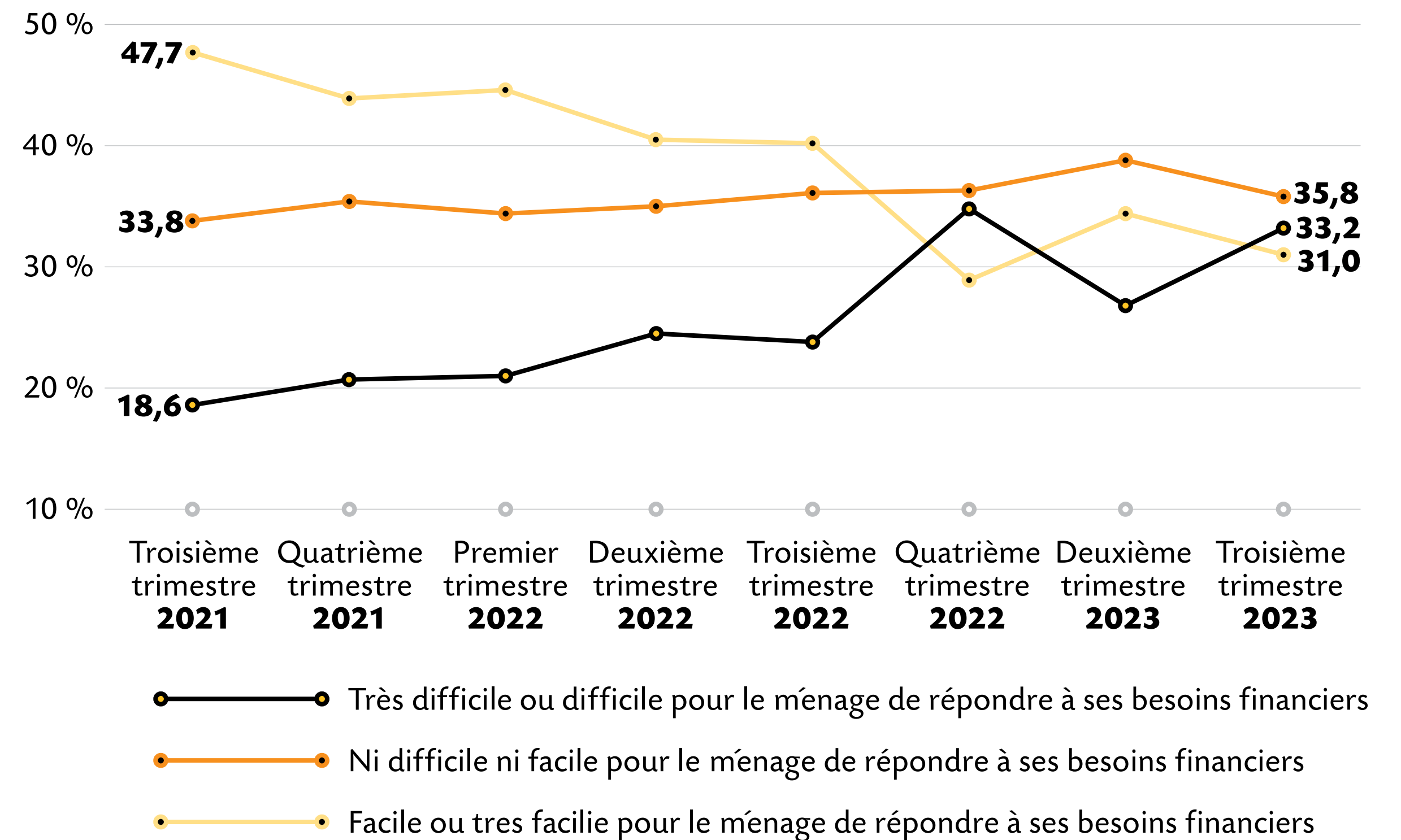
– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire.

La hausse du recours aux banques alimentaires reflète la proportion élevée de personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts au Canada. En 2023 et en 2024, le taux de recours aux banques alimentaires a continué à pulvériser les records précédents. Les recherches antérieures indiquent que la décision de recourir à une banque alimentaire n'a pas été facile à prendre, et qu'il y a un délai important entre le moment où un ménage commence à avoir des difficultés et le moment où il prend la décision d'obtenir de l'aide, en grande partie à cause d'obstacles émotionnels et sociaux⁶. Étant donné le temps qui s'écoule entre le début des difficultés et l'accès à une banque alimentaire, la tendance continue à la hausse du recours aux banques alimentaires pourrait se poursuivre dans un avenir proche.

« C'est difficile d'accepter d'avoir à demander de l'aide. »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire.

FIGURE 1 : Pourcentage de personnes selon le niveau de difficulté du ménage à répondre à ses besoins financiers, du troisième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2023



SOURCE : Enquête sociale canadienne, vagues 2 à 7 (5354).

⁶ Banques alimentaires Canada. (2023). *Exploration des obstacles à l'accès aux aliments : Perspectives et processus initiaux tirés d'une étude de recherche-action participative*. https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2024/04/FBC_2024PAR_Report_Frn_v2.pdf

A dark, moody photograph showing the silhouettes of a man and a woman standing in front of a large window. The man is on the left, and the woman is on the right. They appear to be looking out the window. The lighting is low, creating a somber atmosphere. The text is overlaid on the center of the image.

Incidence cumulative de la forte inflation

Incidence cumulative de la forte inflation

Les personnes aux revenus les plus faibles restent les plus touchées par la forte inflation, mais en raison de la baisse rapide du pouvoir d'achat au cours des dernières années, les personnes aux revenus plus élevés commencent également à ressentir les effets de la hausse des prix.

En décembre 2023, le taux d'inflation a ralenti par rapport à l'année précédente, mais la hausse des prix des produits essentiels est demeurée élevée. Par exemple, les coûts des aliments ont augmenté de 7,8 % et les coûts du logement de 5,6 %⁷. Au troisième trimestre de 2023, les ménages du quintile de revenu le plus faible ont vu leur revenu disponible diminuer de 1,2 % par rapport à l'année précédente et leurs économies nettes de 9,8 % en raison des hausses du coût de la vie⁸.

Au printemps 2024, l'incidence cumulative des deux années d'inflation plus élevée qu'habituellement touchait de plus en plus de personnes partout au pays. En effet, 45 % des répondants à l'Enquête sociale canadienne de Statistique Canada ont déclaré que la hausse des prix avait considérablement nuit à leur capacité à assumer leurs dépenses quotidiennes, soit 12 points de pourcentage de plus qu'en 2022⁹.

En plus de rencontrer des difficultés financières, un quart des répondants risquent de devoir trouver de l'aide auprès d'une banque alimentaire dans un futur proche, 23 % des répondants ont déclaré que leur ménage était susceptible ou très susceptible de s'approvisionner en nourriture ou en repas auprès d'un organisme communautaire au cours des six prochains mois, et ce chiffre passe à 42 % parmi les personnes du quintile de revenu le plus faible¹⁰. Alors que la hausse du coût de la vie réduit la part de revenus disponibles, les personnes aux revenus les plus faibles sont forcées de puiser dans leurs économies, réduisant ainsi leurs réserves financières d'urgences.

« Nous constatons une hausse stable des nouveaux clients chaque mois... [en raison de] la hausse du coût de la vie, y compris le logement, l'alimentation, l'essence et les autres produits de première nécessité. »

— Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

⁷ Statistique Canada, Indice des prix à la consommation.

⁸ Statistique Canada. (22 janvier 2024). Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, premier trimestre de 2023. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240122/dq240122a-fra.htm>

⁹ Statistique Canada, Près de la moitié des Canadiens.

¹⁰ Statistique Canada, Près de la moitié des Canadiens.

Incidence cumulative de la forte inflation

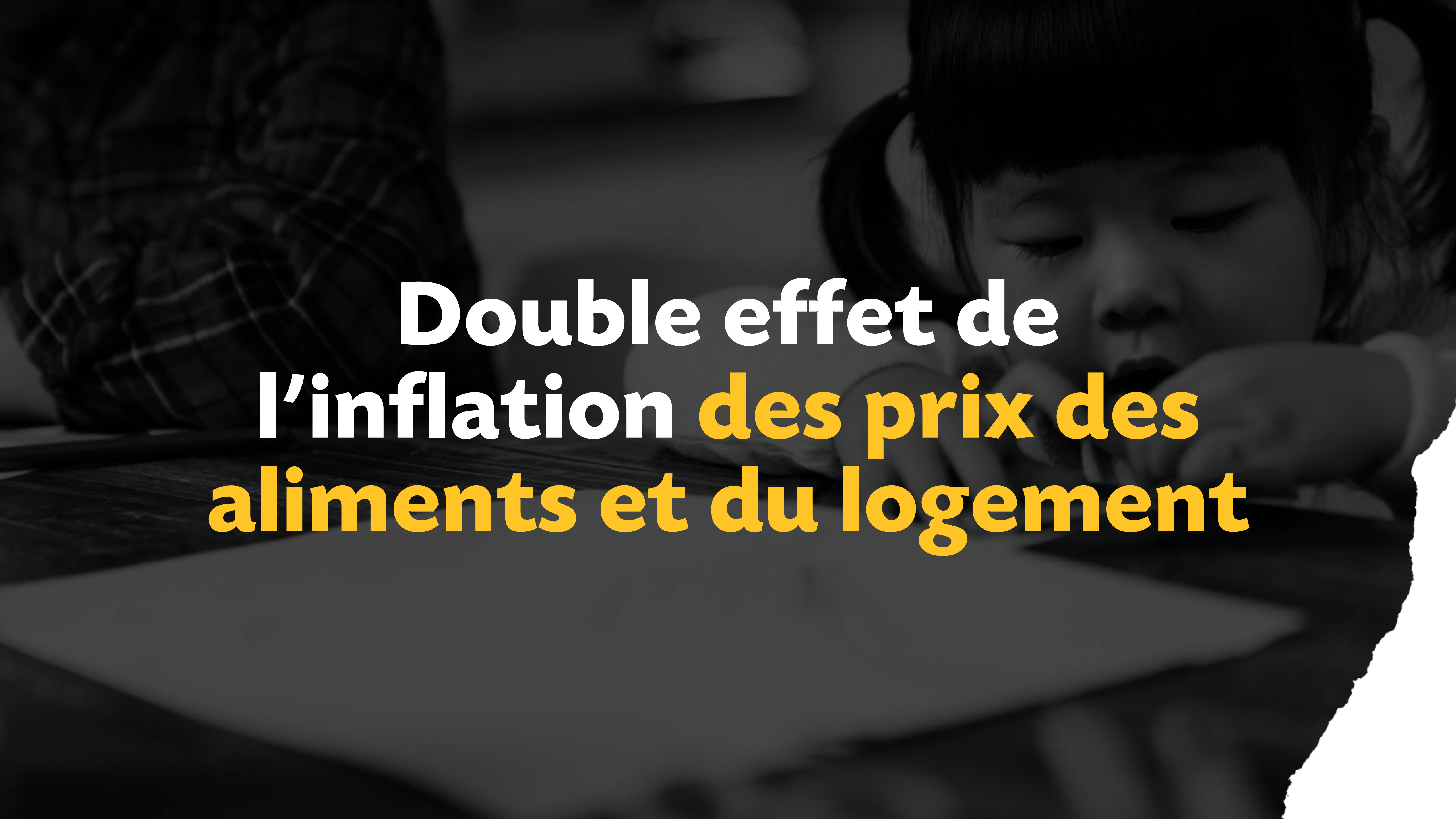
« Il y a eu une hausse continue des taux d'inflation autour du coût de la vie, notamment le coût de la nourriture et du logement qui sont les deux plus importants facteurs. De plus, les revenus n'ont pas augmenté parallèlement au coût de la vie. Cela comprend les prestations du gouvernement et les revenus, ainsi que les salaires horaires des travailleurs. On constate une hausse du recours aux banques alimentaires parmi les familles de travailleurs avec enfants, ainsi que chez les adultes en activité vivant seuls et subvenant à leurs besoins. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

TABLEAU 1 : Incidence de la hausse des prix sur les personnes vivant au Canada, selon les quintiles de revenu, 2024 (%)

	Quintile de revenu du ménage				
	Quintile le plus bas	Deuxième	Troisième	Quatrième	Quintile le plus haut
	Pourcentage				
La capacité à couvrir les dépenses quotidiennes est considérablement modifiée par la hausse des prix	59	52	48	41	27
Très préoccupés par leur capacité à payer un logement ou un loyer en raison de la hausse des prix du logement	48	43	41	37	25
Susceptibles ou très susceptibles de se procurer de la nourriture ou des repas auprès d'un organisme communautaire au cours des 6 prochains mois	42	26	21	14	9
La plupart des journées sont plutôt ou extrêmement stressantes en raison de problèmes financiers	45	38	38	33	25

Source des données : Statistique Canada. (15 août 2024). Près de la moitié des Canadiennes et Canadiens déclarent que la hausse des prix a une grande incidence sur leur capacité d'assumer leurs dépenses quotidiennes. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240815/dq240815b-fra.htm>



**Double effet de
l'inflation des prix des
aliments et du logement**

Double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement

« [Les principales raisons de la hausse du recours cette année sont] la hausse des prix de la nourriture et les prix déjà élevés des logements. Je vois des familles de travailleurs et des personnes actives qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts et qui commencent à recourir à la banque alimentaire pour la première fois. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« [Nous constatons] de plus en plus de familles de travailleurs pauvres, car leurs salaires ne suffisent plus à couvrir tous les produits de première nécessité ET la nourriture. »

– Répondant au sondage, Alberta

« Il y a eu une hausse spectaculaire du coût des loyers dans notre région. Elle s'est ajoutée à l'augmentation des prix de la nourriture, du chauffage et du carburant pour pouvoir aller au travail. »

– Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

Double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement

Bien que la forte inflation sur le prix des aliments soit restée élevée en 2023 après une hausse massive en 2022, la force inéluctable et non négociable de l'inflation du secteur immobilier amplifie la crise pour les ménages des quintiles de revenu les plus bas.

Les prix du logement ont augmenté de 4,6 % en 2022 et de 6,5 % en 2023¹¹. Les personnes qui ont des prêts hypothécaires ont également été fortement touchées et de manière imprévue, l'indice du coût de l'intérêt hypothécaire ayant augmenté de 28,5 %, soit un taux record¹². Les utilisateurs de banques alimentaires dans les petits centres urbains ou les zones rurales sont plus susceptibles d'être des propriétaires (17 %) et ceux avec des prêts hypothécaires doivent aussi faire face à la hausse des coûts des services publics qui réduisent leurs budgets de nourriture.

Les personnes dans les tranches de revenu les plus faibles dépensent une part proportionnellement plus importante de leur revenu disponible total en nourriture et en loyer que les personnes dans les tranches de revenu plus élevées et sont donc particulièrement touchées par l'inflation de ces prix. Les personnes faisant partie du plus bas quintile de revenu ont vu leurs coûts liés au logement passer de 49 % de leur revenu disponible en 2021 à 55 % en 2024, et celles du deuxième quintile ont vu ces chiffres passer de 26 % à 31 % au cours de la même période. Lorsqu'on inclut les autres produits essentiels comme la nourriture et le transport, les personnes faisant partie du plus bas quintile de revenu ont vu le coût combiné de ces articles passer de 91 % à plus de 100 % de leur revenu disponible, et celles du deuxième quintile ont vu ces chiffres passer de 52 % à 62 % de leur revenu disponible au cours des trois dernières années¹³.

« Alors que l'inflation continue d'augmenter, elle impose un fardeau particulier et croissant à nos familles. Le coût de la vie a augmenté, en particulier les services publics, la nourriture et le logement. Ils ont devancé les salaires et les prestations gouvernementales. De plus, en Alberta, il n'y a pas de plafonnement des loyers, et nos clients ont signalé des augmentations de loyer significatives. »

— Répondant au sondage, Alberta

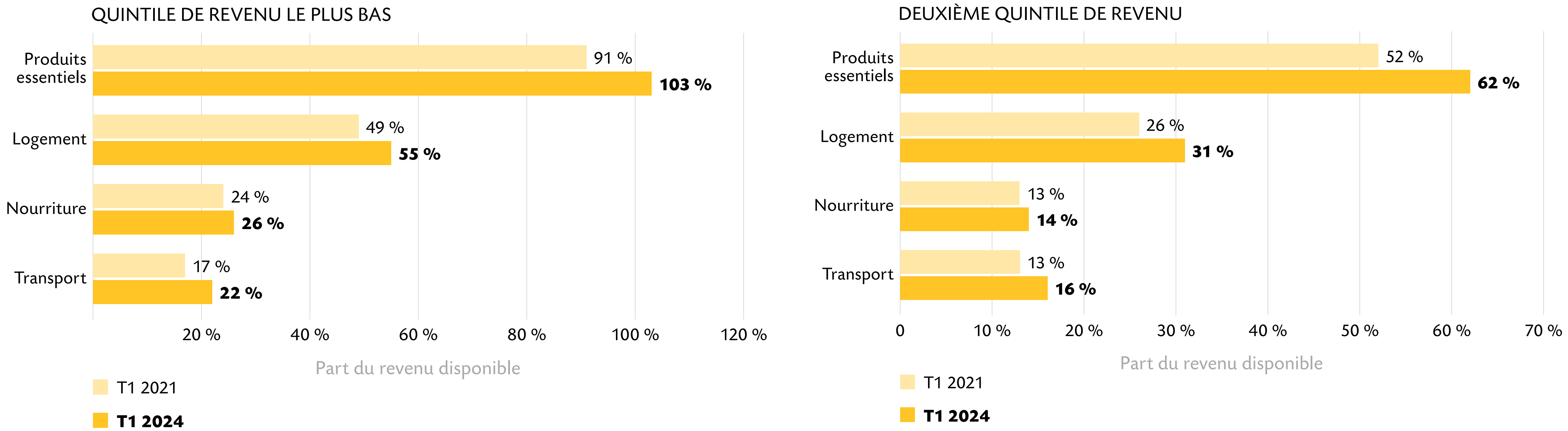
¹¹ Statistique Canada, Indice des prix à la consommation.

¹² Statistique Canada, Indice des prix à la consommation.

¹³ Statistique Canada. (17 juillet 2024). *Tableau 36-10-0662-01, Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, trimestrielle (x 1 000 000)*. <https://doi.org/10.25318/3610066201-fra>

Double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement

FIGURE 2 : Part (%) du revenu disponible pour les produits essentiels des quintiles de revenu les plus bas, au T1 2021 par rapport au T1 2024



Source : Contenu adapté du Conseil d'action sur l'abordabilité. (12 décembre 2023). *Allocation pour l'épicerie et les besoins de base : Aider les personnes à faible revenu à combler leurs nécessités quotidiennes*, Figure 1. IRPP. <https://irpp.org/fr/research-studies/allocation-pour-epicerie-et-les-besoins-de-base/>. Chiffres mis à jour calculés à partir des données de Statistique Canada. (17 juillet 2024). *Tableau 36-10-0662-01, Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, trimestrielle (x 1 000 000)*. <https://doi.org/10.25318/3610066201-fra>

Double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement

Aussi, de nombreuses personnes vivant dans des ménages à faible revenu ont moins les moyens de payer pour des stratégies telles que l'achat d'aliments en vrac ou l'entreposage de grandes quantités de denrées périssables et manquent d'installations pour cuisinier, congeler et entreposer la nourriture¹⁴. Cette situation touche probablement un nombre croissant de clients qui sont sans logement ou vivent dans des installations de fortune comme des véhicules ou des chambres d'hôtel, et des adultes vivant seuls dans des logements à une pièce.

« On manquait de travail, et les factures continuaient de s'empiler. La nourriture n'était pas la priorité. »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire.

Pour les personnes du quintile de revenu le plus faible, la nourriture et le logement représentent à eux seuls plus de 80 % de leur revenu disponible. Alors que les coûts non négociables comme le loyer représentent une part toujours plus importante du revenu disponible, la nourriture passe après et la probabilité que ces personnes dans les tranches de revenu les plus faibles aient besoin d'une banque alimentaire augmente. Les données sur le recours aux banques alimentaires recueillies auprès du réseau de banques alimentaires combinées aux données fournies par Statistique Canada présentent un lien entre le recours aux banques alimentaires et le taux d'inflation de la nourriture et du logement. En examinant les visites mensuelles aux banques alimentaires de mars 2020 à juin 2024 à partir d'un échantillon de banques alimentaires, ainsi que les prix mensuels des aliments et des logements au cours de la même période, nous pouvons voir les répercussions de la hausse de l'inflation qui s'est accentuée à partir de février et mars 2022. Bien que l'inflation ait été un facteur principal du recours aux banques alimentaires, une analyse plus approfondie sera nécessaire pour explorer l'incidence d'autres facteurs importants qui peuvent influencer sur le recours aux banques alimentaires, comme les changements apportés aux prestations gouvernementales de soutien du revenu. Par exemple, la distribution de prestations liées à la pandémie pourrait avoir eu une incidence considérable sur la baisse du recours aux banques alimentaires au début du deuxième trimestre de 2020.

¹⁴ Voir Stapleton, J. (2011). *Less on their plate: Canada's poorest people facing a frightful food crisis*. Centre canadien de politiques alternatives. <https://www.policyalternatives.ca/publications/monitor/less-their-plate> (en anglais seulement).

« En Alberta, à cause du coût élevé de la vie et de la nourriture, les personnes qui venaient aider ou étaient parfois bénévoles sont maintenant celles qui ont aussi besoin d'aide. »

– Répondant au sondage, Alberta

« Bien que les mesures traditionnelles de l'inflation sur les prix de la nourriture tiennent compte des aliments de base, elles n'englobent pas la hausse exponentielle des prix des produits essentiels, qui étaient auparavant des produits abordables, ce qui a un effet disproportionné sur les personnes déjà en situation de pauvreté. »

– Répondant au sondage, Ontario

« Les taux hypothécaires sur les logements ont augmenté depuis le dernier renouvellement et les gens se retrouvent avec des paiements mensuels 2 à 3 fois plus élevés que ce qu'ils peuvent assumer. »

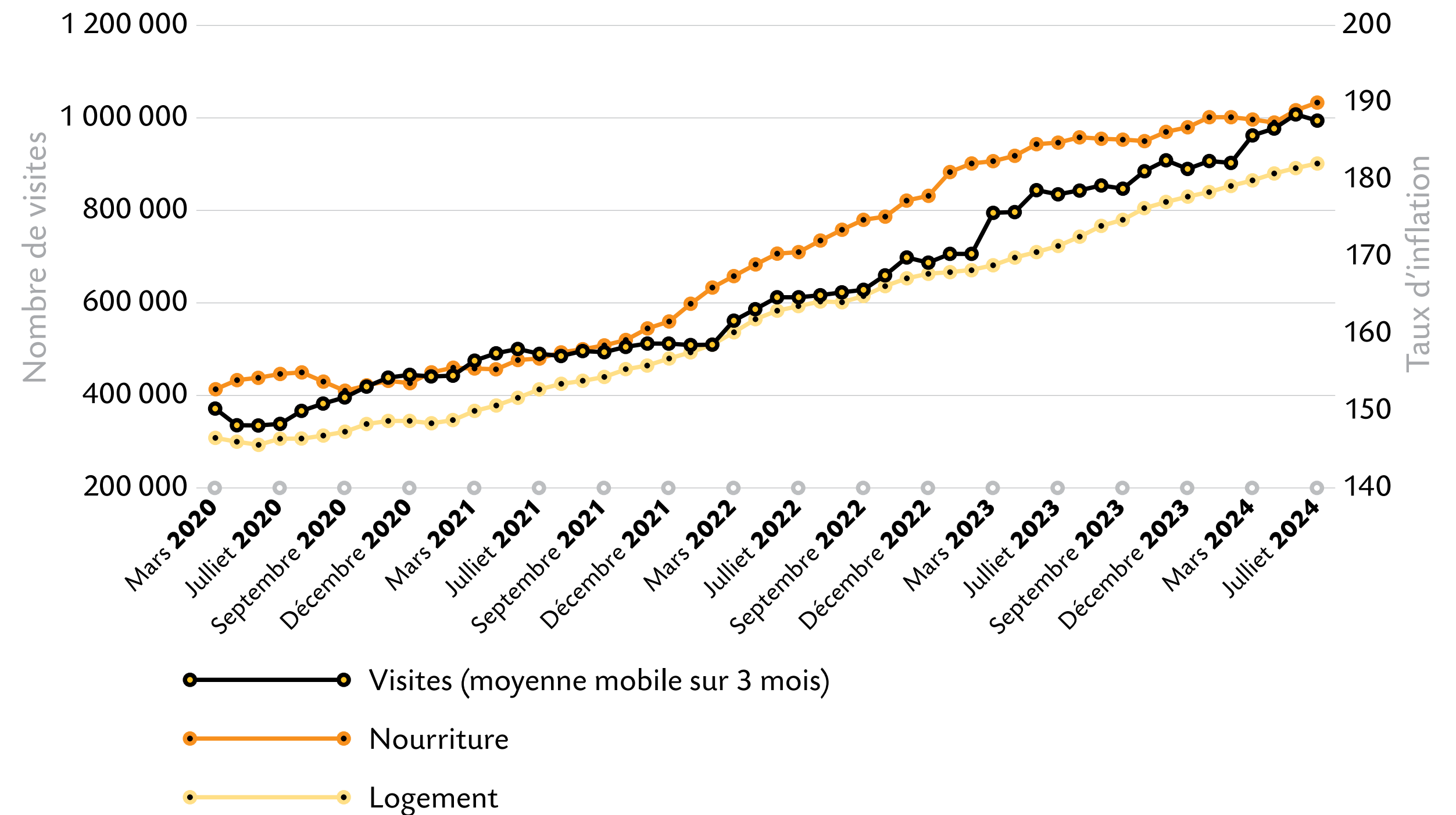
– Répondant au sondage, Ontario

Double effet de l'inflation des prix des aliments et du logement

« De nombreuses personnes sont forcées de déménager dans de très petits logements (fourgonnettes, bateaux, caravanes, cabanons délabrés, garages, greniers) et ne peuvent pas s'acheter de la nourriture en grandes quantités, ce qui reviendrait moins cher, car elles n'ont littéralement aucun endroit pour ranger leurs affaires. Elles se retrouvent à payer encore PLUS cher pour leur nourriture, car elles peuvent seulement ranger de très petites quantités dans leurs très petits logements. Elles doivent acheter de petites quantités, même si c'est quelque chose qu'elles consomment beaucoup. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

FIGURE 3 : Recours mensuel aux banques alimentaires et inflation des prix des aliments et du logement, de mars 2020 à juin 2024



Notez que les tendances sont basées sur d'un échantillon de banques alimentaires sur le système Link2Feed qui ont pu fournir des données d'utilisation des banques alimentaires au cours de cette période. Cet échantillon représente environ 50 % du réseau et 45 % du total des visites.

SOURCES DES DONNÉES : Données de Statistique Canada sur l'inflation des coûts des aliments et du logement. (19 août 2024).
Tableau 18-10-0004-01 : Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonné.
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&request_locale=fr

A grayscale photograph of a woman and a young child looking at a screen. The woman is in the background, leaning forward, and the child is in the foreground, also looking intently. The scene is dimly lit, with a bright light source on the left side, creating a silhouette effect. The overall mood is one of focused attention and perhaps concern or curiosity.

**Le rapprochement
entre le recours aux
banques alimentaires
et les taux de chômage**

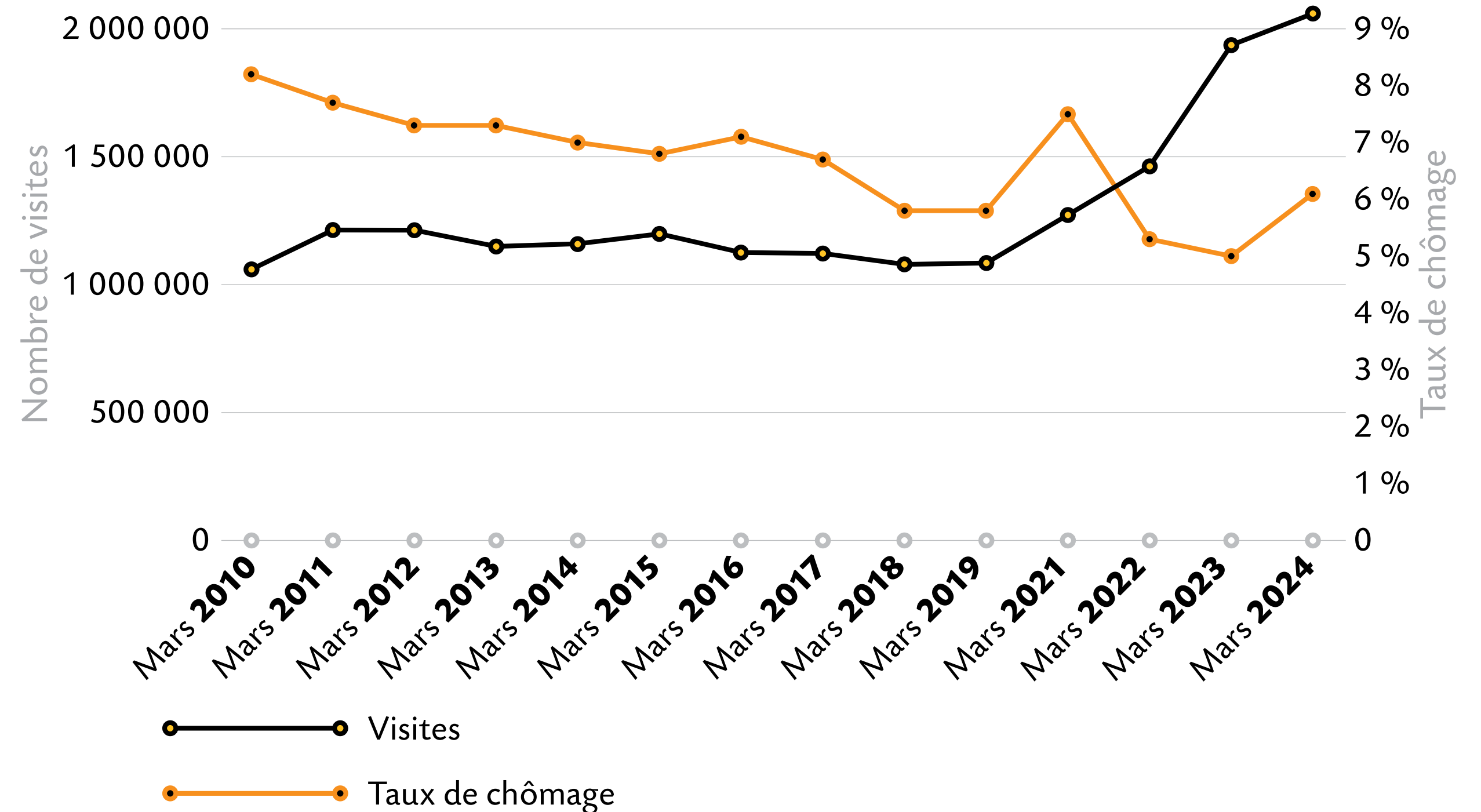
Le rapprochement entre le recours aux banques alimentaires et les taux de chômage

Jusqu'à 2022, le recours aux banques alimentaires reflétait fidèlement les taux de chômage.

En 2022, nous avons observé un écart radical et soudain par rapport à cette tendance, un taux de chômage à son plus bas niveau et un nombre record de personnes qui ont recours aux banques alimentaires, ce qui coïncidait avec la hausse du coût de la vie. Alors que le taux de chômage recommence à augmenter, nous constatons que ces deux indicateurs commencent à évoluer dans la même direction, ce qui laisse profiler une possibilité effrayante : il y aura une hausse de la demande à cause du coût élevé de la vie et du nombre croissant de pertes d'emploi.

Lorsqu'on observe les données démographiques des personnes au chômage, on constate que le taux de chômage des nouveaux arrivants au Canada qui vivent ici depuis cinq ans ou moins est bien plus élevé que celui des personnes nées au Canada. Les récents nouveaux arrivants connaissent des taux de chômage de 12,6 %, tandis que le taux de chômage des personnes nées au Canada est de 5,6 %. Bien que les nouveaux arrivants aient toujours connu des taux de chômage supérieurs de plusieurs points de pourcentage à ceux des personnes nées au Canada, l'écart s'est considérablement creusé depuis le printemps 2024. Cette augmentation coïncide avec la hausse importante du nombre de personnes qui vivent au Canada depuis 10 ans ou moins et ont eu recours aux banques alimentaires au cours de l'année dernière.

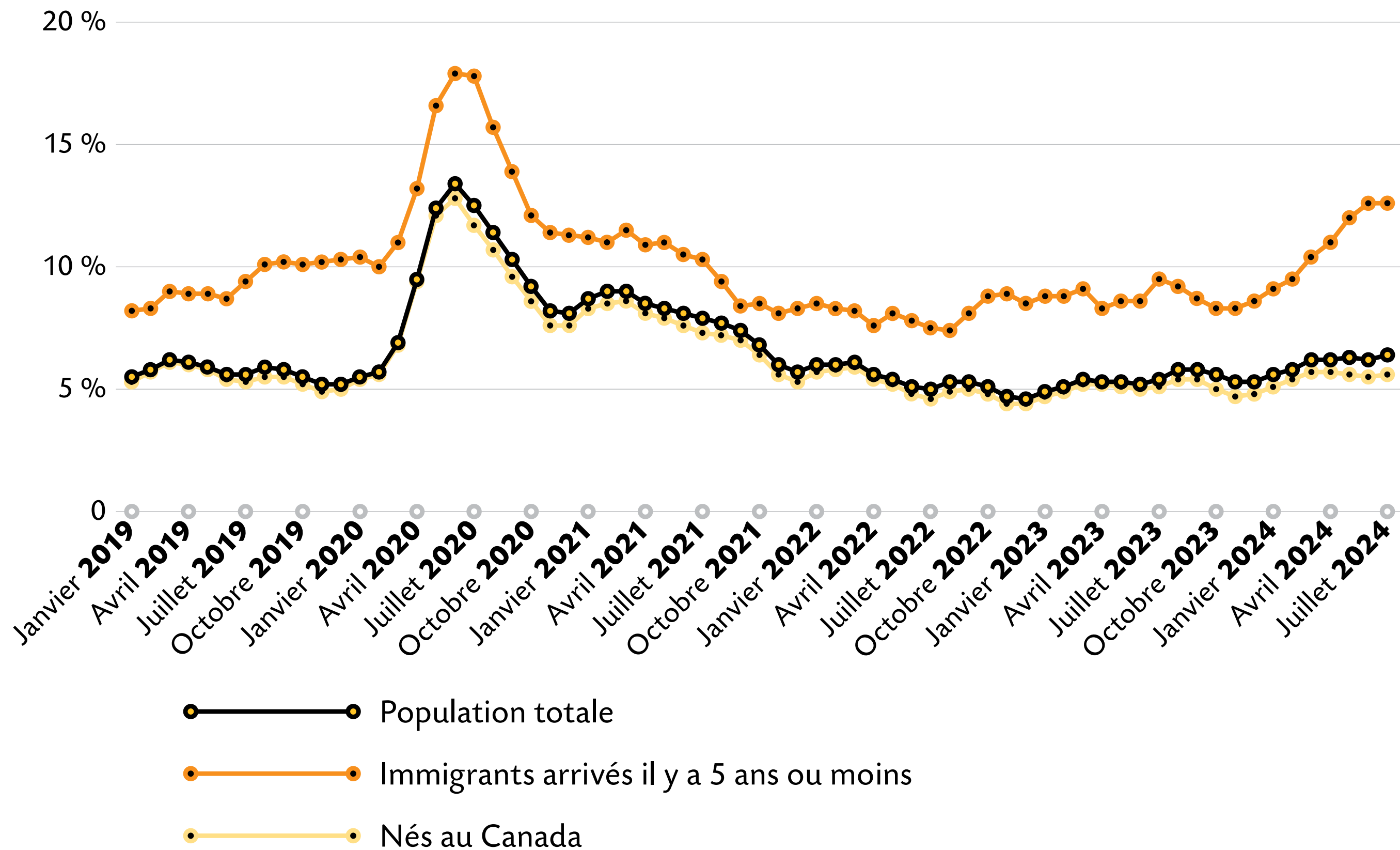
FIGURE 4 : Taux de chômage et nombre total de visites aux banques alimentaires, en mars de chaque année, 2010-2024



SOURCE DES DONNÉES : Statistique Canada. (06 septembre 2024). *Tableau 14-10-0287-01 : Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois.*
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028701&request_locale=fr (nombre de visites aux banques alimentaires tiré du Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada).

Le rapprochement entre le recours aux banques alimentaires et les taux de chômage

FIGURE 5 : Taux de chômage et statut d'immigrant, par mois, de janvier 2019 à juillet 2024



SOURCE DES DONNÉES : Statistique Canada. (06 septembre 2024). *Tableau 14-10-0082-01, Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées.*
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410008201&request_locale=fr

« Nous constatons une hausse notable des personnes qui ont récemment perdu leur emploi ou qui sont au chômage. »

— Répondant au sondage, Alberta



**Raisons principales
expliquant le recours aux
banques alimentaires
mentionnées cette année**

Raisons principales expliquant le recours aux banques alimentaires mentionnées cette année

Les personnes qui ont recours aux banques alimentaires au Canada sont généralement dans la tranche de revenu la plus faible et ressentent donc les effets de l'inflation de façon plus marquée.

Selon les réponses données par les clients de banques alimentaires dans le cadre du sondage du Bilan-Faim de cette année, les principales raisons pour lesquelles les gens ont eu recours aux banques alimentaires sont la hausse du coût de la vie, en particulier le coût des aliments et les loyers, les faibles revenus en raison des faibles taux d'aide sociale provinciale ou du chômage. Comme l'an dernier, le prix élevé des aliments a été cité le plus souvent comme étant la raison pour laquelle les gens ont eu recours à une banque alimentaire. Ceci concorde avec l'expérience de la population générale. Parmi les personnes qui ont déclaré avoir connu une aggravation de leur situation financière par rapport à il y a trois mois, 40 % ont mentionné la hausse du coût des aliments comme principale raison¹⁵.

Les salaires bas ou le retard des versements des salaires est un facteur fréquemment cité pour expliquer la fréquentation des banques alimentaires dans les grandes zones urbaines avec 100 000 habitants ou plus, alors que les faibles taux d'aide sociale, le coût des aliments et des services publics ont fréquemment été mentionnés par les clients dans les petites communautés de 10 000 habitants ou moins.

« [Les principales raisons expliquant le recours accru aux banques alimentaires cette année sont] la hausse du coût de la vie (logement, épicerie et autres produits essentiels) associée à des taux de chômage et de sous-emploi croissants, [et] des aides sociales insuffisantes/faibles. »

– Répondant au sondage, Ontario

« Il n'y a pas assez de logements abordables pour les familles et, plus particulièrement, pour les familles nombreuses, il y a le coût exorbitant des loyers, la crise alimentaire mondiale et le coût des médicaments pour les personnes âgées qui en sont les principaux consommateurs en raison de leur âge. »

– Répondant au sondage, Québec

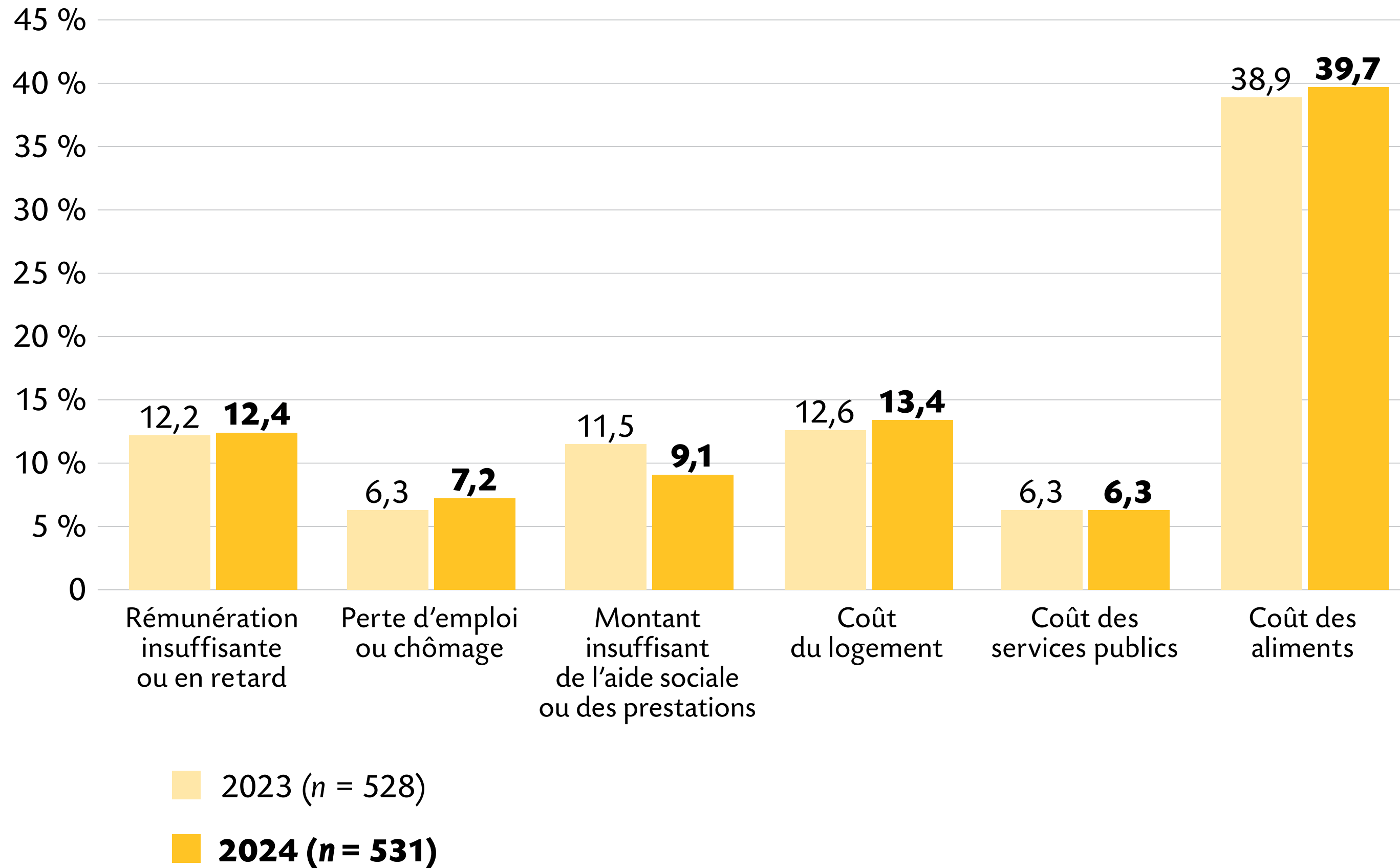
« La hausse du coût des aliments est l'un des plus importants facteurs expliquant le recours accru aux banques alimentaires. Les loyers ont également augmenté. Notre région a connu une importante vague de mises à pied dans le secteur forestier, qui est l'un des plus importants ici. Le projet de construction d'un pipeline a également été achevé récemment dans notre communauté, ce qui a entraîné des mises à pied. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

¹⁵ Selon un sondage commandé par Banques alimentaires Canada et mené par Pollara Strategic Insights en ligne, à partir d'un échantillon national de 1 500 Canadiens et Canadiennes, en juillet 2024.

Raisons principales expliquant le recours aux banques alimentaires mentionnées cette année

FIGURE 6 : Principales raisons expliquant le recours aux banques alimentaires, 2023 p/r 2024



SOURCE : Banques alimentaires Canada, Bilan-Faim 2024.



**Record de l'insécurité
alimentaire = record du
recours aux banques
alimentaires**

Record de l'insécurité alimentaire = record du recours aux banques alimentaires

« On peut ajouter plein de chapelure à une boulette de viande avant que les enfants ne s'en aperçoivent. »

– Répondant au sondage, Ontario

Le plus important recours aux banques alimentaires jamais observé coïncide avec le plus haut taux d'insécurité alimentaire enregistré. En 2022-2023, près de 23 % des personnes au Canada (soit près de 8,7 millions) vivaient dans des ménages confrontés à une certaine insécurité alimentaire. Cela représente 1,8 million de personnes de plus que l'année précédente¹⁶. L'insécurité alimentaire est définie comme l'accès inadéquat ou non sécuritaire aux aliments en raison de contraintes financières. L'insécurité alimentaire est classée selon trois niveaux de gravité : légère, modérée ou grave¹⁷. L'insécurité alimentaire englobe une multitude d'expériences, qui incluent la crainte de manquer de nourriture, le saut de repas et la privation de nourriture pendant des jours par manque d'argent.

« Mon loyer représente plus de la moitié de ce que je gagne, je suis donc obligé de réévaluer le type de nourriture que je peux manger ».

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Saskatchewan

Selon les conclusions de notre projet de recherche-action participative, les répondants qui ont connu une situation d'insécurité alimentaire n'ont pas toujours reconnu qu'ils étaient dans une telle situation, et il leur a parfois fallu du temps pour le réaliser. Certains ont constaté le problème lorsqu'ils se sont rendu compte que leur réfrigérateur était vide; d'autres se sont souvenus avoir dû faire des choix difficiles. Ce constat était parfois accompagné de peur¹⁸.

L'insécurité alimentaire va au-delà de la nourriture. Il s'agit d'un indicateur d'importantes difficultés financières, situation dans laquelle une personne doit établir un ordre de priorité parmi ses besoins essentiels, et se trouve en situation de privation matérielle¹⁹.

¹⁶ Statistique Canada. (26 avril 2024). Enquête canadienne sur le revenu, 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/dq240426a-fra.htm>. Les dernières données publiées à partir de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2022 de Statistique Canada reposent sur les données des déclarants de 2022 pour fournir les taux de pauvreté fondés sur la MPC. Toutefois, la collecte de données pour déterminer l'échelle de l'insécurité alimentaire s'est déroulée de janvier à juin 2023, et portait sur les expériences des répondants au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, nous utilisons la période de deux ans comme années de référence en ce qui a trait aux données sur l'insécurité alimentaire recueillies dans le cadre de l'ECI afin de tenir compte de la période de référence pour les données sur les déclarants et de la période de référence pour les données sur l'insécurité alimentaire.

¹⁷ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

¹⁸ Banques alimentaires Canada, *Exploration des obstacles*.

¹⁹ Fafard St-Germain, A.-A., et V. Tarasuk. (2018). Prioritization of the essentials in the spending patterns of Canadian households experiencing food insecurity. *Public Health Nutrition*, 21(11). <https://www.cambridge.org/core/journals/public-health-nutrition/article/prioritization-of-the-essentials-in-the-spending-patterns-of-canadian-households-experiencing-food-insecurity/64779603D298DAF755D6A3FC14A800F1>

**Record de l'insécurité alimentaire
= record du recours aux banques alimentaires**

« [Le répondant] s'est souvenu qu'un jour, il ne restait que des pains à hamburger et de la confiture chez lui; il était seul pour la première fois. Il a demandé de l'aide à sa famille et a reçu un repas chaud ce jour-là. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

« Elle se souvient avoir remarqué que sa famille souffrait d'insécurité alimentaire pendant la pandémie de COVID-19. Même si son mari avait un bon emploi, il était difficile pour eux d'acheter des denrées fraîches et des légumes. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

« [La personne participante] occupait un emploi sans rémunération alors qu'elle aurait dû en recevoir une, et elle a manqué de nourriture pour sa famille. Le fait de ne pas pouvoir s'occuper de ses quatre enfants et de sa femme est difficile et effrayant. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

« Elle se souvient des jours [presque une semaine] où elle n'avait rien à manger [sauf une pomme de terre]. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

The background of the image shows the dark silhouettes of a family—a man, a woman, and a child—standing in front of a large window. They appear to be looking out at a bright, overexposed outdoor scene. The overall mood is somber and contemplative.

**L'écart grandissant entre les
taux de pauvreté officiels et
l'insécurité alimentaire**

L'écart grandissant entre les taux de pauvreté officiels et l'insécurité alimentaire

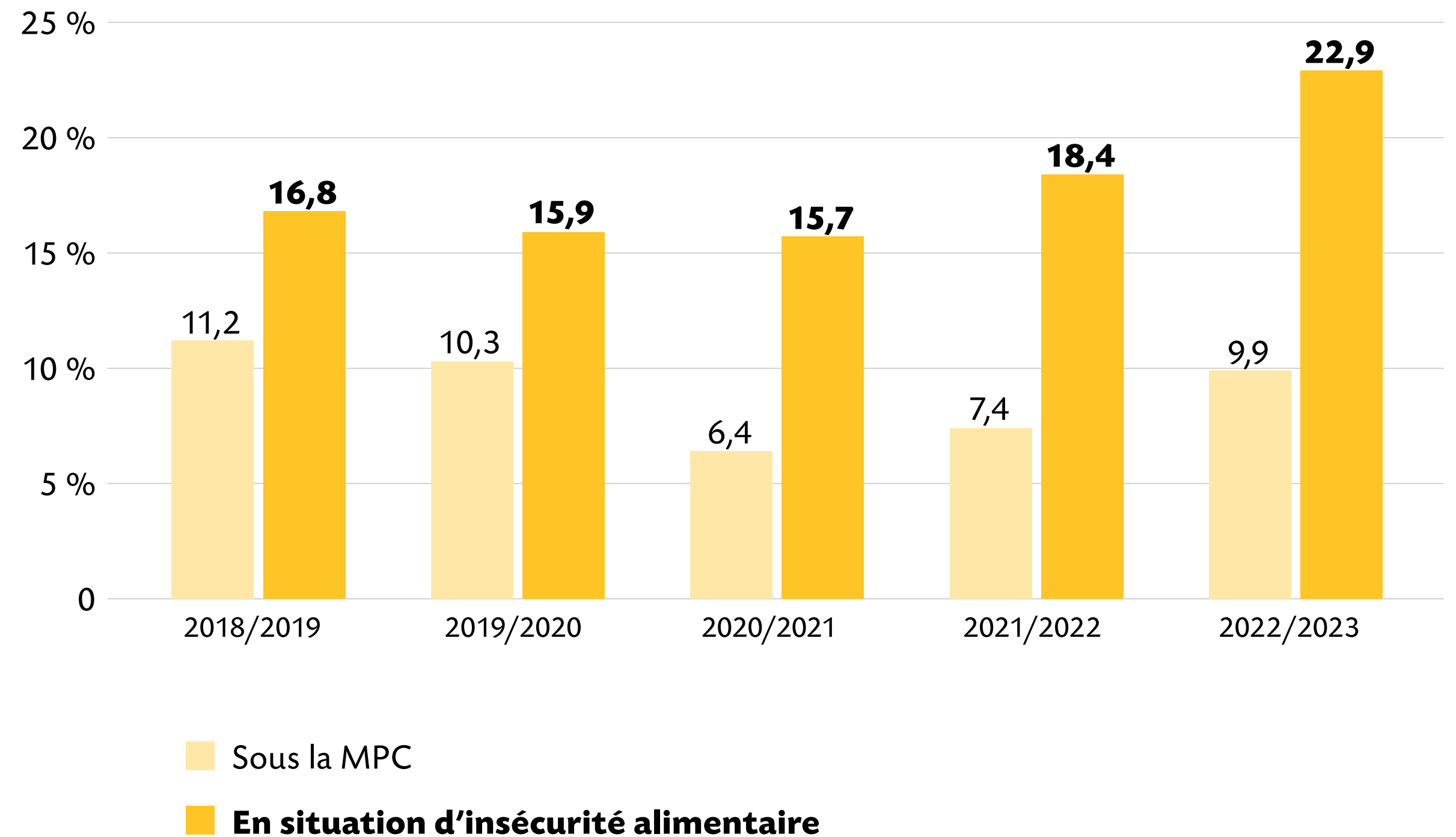
« **Nonobstant la MPC, un ménage qui ne peut pas se permettre de manger peut-il être autre chose que pauvre?**²⁰ »

Malgré des taux record d'insécurité alimentaire et de recours aux banques alimentaires et de nombreuses études de Statistique Canada qui montrent une aggravation des niveaux de difficultés économiques, les derniers taux concernant les personnes vivant sous le seuil de pauvreté officiel, comme défini par la mesure du panier de consommation (MPC) restent à 9,9 %, soit un niveau inférieur aux 10,3 % de la période avant la pandémie en 2019.

De plus, l'écart en pourcentage entre les personnes vivant sous la MPC et les personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire ne cesse de se creuser, passant d'un écart de 5,6 points de pourcentage en 2018-2019 à un écart de 13 points en 2022-2023. La disparité est encore plus grande lorsqu'il est question des ménages noirs, autochtones et de tous les ménages racisés. Par exemple, il y avait une différence de près de 26 points de pourcentage dans les taux de la MPC et d'insécurité alimentaire des ménages noirs en 2022-2023.

²⁰ Mendelson, M., Notten, G., Matern, R., et Seer, S. (18 juin 2024). *La pauvreté au Canada sous l'angle de la privation*. Banques alimentaires Canada. https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2024/06/FBC_2024PovertyInCanada_FRN_v1.pdf

FIGURE 7 : Pourcentage de personnes vivant sous la MPC et pourcentage de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, 2018-2019 à 2022-2023



SOURCES DES DONNÉES : Statistique Canada. (26 avril 2024). *Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique*. <https://doi.org/10.25318/1110013501-fra>

Statistique Canada. (26 avril 2024). *Tableau 13-10-0834-01 Insécurité alimentaire selon le type de famille économique*. <https://doi.org/10.25318/1310083401-fra>

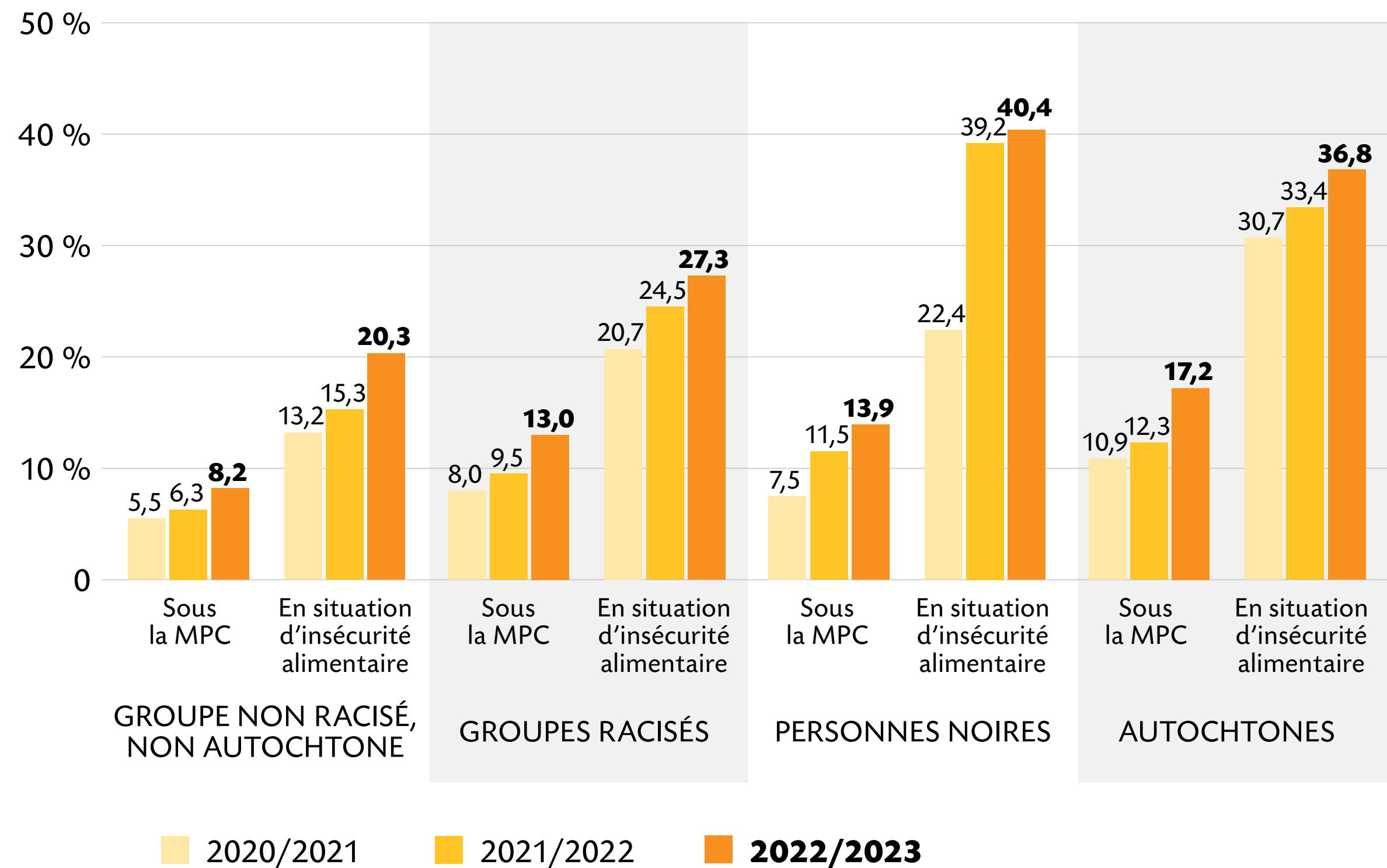
L'écart grandissant entre les taux de pauvreté officiels et l'insécurité alimentaire

Cette disparité s'explique notamment par le fait que la MPC est fondée sur le coût d'un panier prédéterminé de biens et de services dont un ménage a besoin pour atteindre un niveau de vie modeste²¹.

L'hypothèse est que le revenu annuel d'un ménage est le meilleur moyen d'évaluer si ce ménage a un niveau de vie sous le seuil de la pauvreté.

Toutefois, d'autres facteurs en dehors du revenu annuel peuvent avoir une incidence sur le niveau de vie d'un ménage et sa capacité à s'acheter de la nourriture. Ces facteurs sont nombreux et peuvent inclure les économies ou les dettes du ménage, le fait d'avoir récemment emménagé dans un nouvel appartement de location et de payer un loyer supérieur à la moyenne ou le fait d'être en situation de handicap ou de s'occuper d'une personne en situation de handicap. La perte du pouvoir d'achat due à l'inflation rapide a également un effet sur le niveau de vie des ménages et peut augmenter la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire. Par exemple, les hausses sans précédent des prix des aliments constituent un facteur clé contribuant à l'aggravation soudaine de l'insécurité alimentaire aux États-Unis, observée de 2019 à 2022, après 10 ans de baisse constante²².

FIGURE 8 : Pourcentage de personnes vivant sous la MPC et pourcentage de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, selon certaines caractéristiques démographiques, 2020-2021 à 2022-2023



SOURCES DES DONNÉES : Statistique Canada. (26 avril 2024). *Tableau 11-10-0093-01 Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon certaines caractéristiques démographiques*. <https://doi.org/10.25318/1110009301-fra>

Statistique Canada. (26 avril 2024). *Tableau 13-10-0835-01 Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques*. <https://doi.org/10.25318/1310083501-fra>

²¹ Gouvernement du Canada. *La première Stratégie de réduction de la pauvreté au Canada Annexe 1 : Détails statistiques*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/rapports/strategie.html#h2.16>

²² Rachidi, A., et Gudnerson, C. (mars 2024). *Why did food insecurity increase from 2019 to 2022 in the United States? Perspectives on Opportunity*. American Enterprise Institute for Public Policy Research. <https://www.aei.org/research-products/report/why-did-food-insecurity-increase-from-2019-to-2022-in-the-united-states/>

L'écart grandissant entre les taux de pauvreté officiels et l'insécurité alimentaire

Dans le cadre d'un travail de recherche sur le lien entre les revenus et l'insécurité alimentaire, l'étude de Statistique Canada « L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes » a révélé que bien que les ménages vivant sous le seuil de pauvreté étaient deux fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité que ceux vivant au-dessus du seuil (35 % c. 16 %), une plus grande proportion de ménages (78 %) en situation d'insécurité alimentaire vivaient **au-dessus** du seuil de la pauvreté²³. Même en vivant **au-dessus** du seuil de pauvreté, certains types de ménages étaient plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire²⁴. Cela comprenait :

- les ménages dont le revenu principal provient d'une femme;
- les personnes de moins de 44 ans;
- les familles monoparentales;
- les ménages de cinq personnes ou plus;
- les personnes au chômage toute ou partie de l'année;
- les étudiants à temps plein ou à temps partiel;
- les personnes autochtones ou racisées;
- les nouveaux immigrants;
- les personnes dont la principale source de revenu est le versement d'un transfert;
- les locataires dans des logements subventionnés ou non subventionnés.

Nombre de ces caractéristiques ont également été associées à une situation plus vulnérable sur le plan financier, soit en raison d'une valeur nette plus faible soit d'une plus grande probabilité d'avoir une valeur nette à zéro ou négative (en matière d'actifs)²⁵. Certaines caractéristiques associées aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et vivant sous le seuil de pauvreté représentent également certains groupes démographiques dont le recours aux banques alimentaires affiche la croissance la plus rapide depuis la période avant la pandémie. Cela comprend les personnes de moins de 44 ans, les ménages plus grands, les personnes sans emploi une partie de l'année, les populations racisées et les nouveaux immigrants.

« Pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans la communauté noire, il faut mettre en place une stratégie qui cible les causes profondes, notamment en combattant le racisme systémique, en améliorant les possibilités économiques, en augmentant l'accès à des aliments frais et abordables, en comblant les disparités en matière de santé, en faisant la promotion de l'éducation et de la sensibilisation et en soutenant les initiatives dirigées par la communauté. »

– Répondant au sondage, Ontario

²³ Uppal, S. (14 novembre 2023). L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes. *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00013-fra.htm>

²⁴ Uppal, L'insécurité alimentaire.

²⁵ Uppal, L'insécurité alimentaire.

A woman with long dark hair and glasses is looking down at a laptop screen. The image is dark and has a torn paper edge effect on the left side. The text is overlaid on the image.

**Un indicateur complémentaire
de la pauvreté : l'indice de
privation matérielle**

Un indicateur complémentaire de la pauvreté : l'indice de privation matérielle

« Nous constatons que les personnes ne peuvent pas assumer le coût des dépenses imprévues à cause du coût de la vie. Les frais dentaires, de santé et de soins vétérinaires, ainsi que le coût d'entretien d'un véhicule sont les raisons les plus courantes qui amènent de nouveaux ménages à avoir recours à nos services. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Compte tenu de l'interrelation entre divers facteurs démographiques et circonstances concernant les ménages qui ont des difficultés à se payer de la nourriture malgré le fait qu'ils vivent au-dessus du seuil de pauvreté, nous sous-estimons probablement l'ampleur de la pauvreté au Canada, en particulier chez les ménages vulnérables, et l'urgence d'y remédier.

Compte tenu du fait que les faibles revenus constituent un facteur majeur du niveau de vie d'un ménage, l'élaboration d'une MPC était une étape cruciale pour aider le gouvernement à mesurer la pauvreté et à prescrire des solutions pour y remédier. Toutefois, étant donné l'écart croissant entre les personnes vivant sous le seuil du MPC et celles vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire et le fait que le recours aux banques alimentaires a augmenté de près de 90 % depuis la période avant la pandémie, il est important d'envisager d'autres méthodes de mesure de la pauvreté. Notre méthode fondée sur les revenus devrait être complétée en tenant compte d'autres facteurs susceptibles d'influer sur le niveau de vie d'un ménage, comme l'endettement, les actifs ou les circonstances propres à un ménage.

Banques alimentaires Canada a dirigé les travaux d'élaboration d'une autre approche de mesure de la pauvreté appelée l'Indice de privation matérielle (IPM). La méthodologie utilisée pour élaborer

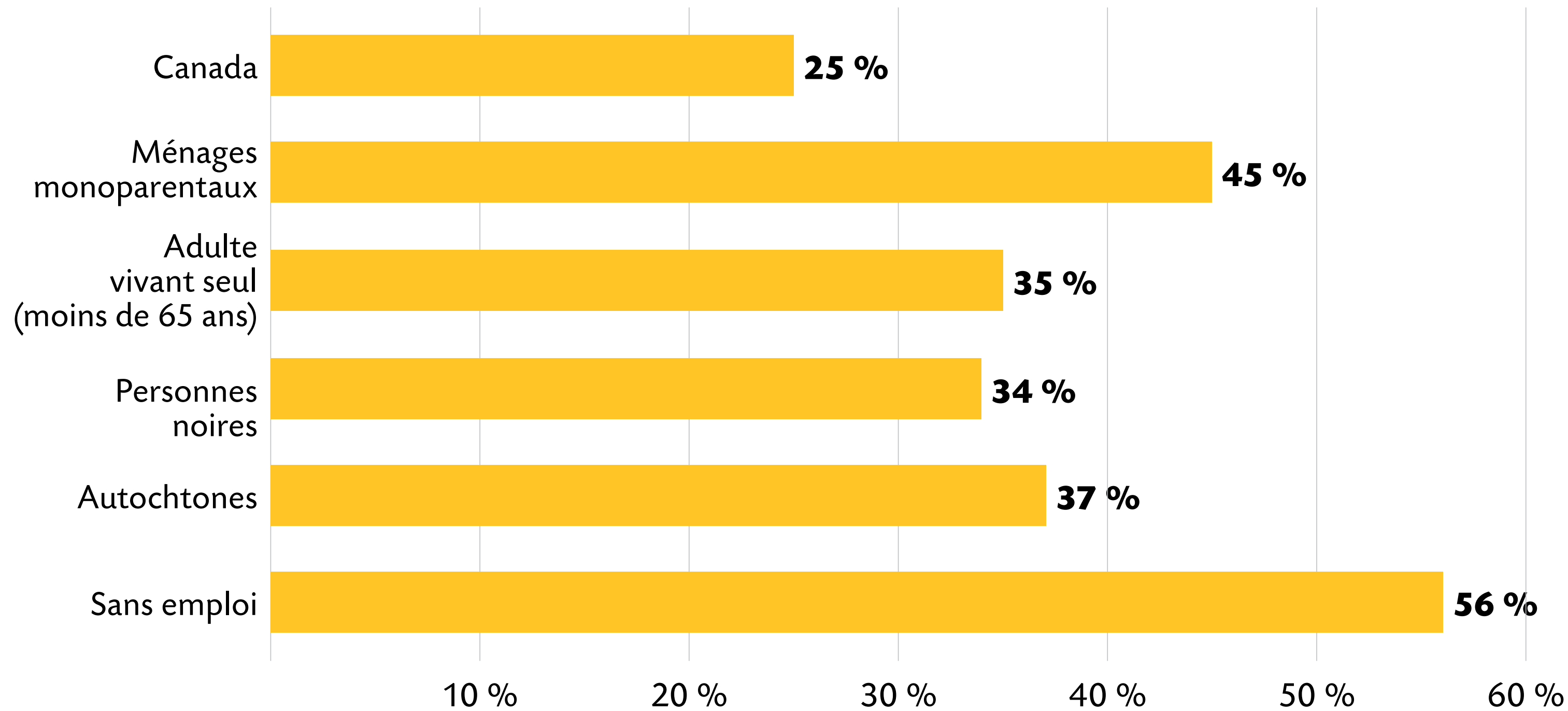
l'IPM est utilisée en Europe depuis de nombreuses décennies pour compléter les mesures fondées sur les revenus afin de surveiller avec précision l'ampleur de la pauvreté, ce qui permet de trouver des solutions adéquates pour y remédier.

Alors que la MPC et d'autres mesures de la pauvreté fondées sur le revenu sont axées sur le revenu annuel du ménage, l'IPM évalue si un ménage peut se payer les articles que les Canadiennes et Canadiens considèrent comme nécessaires pour avoir un niveau de vie acceptable au Canada. Il s'agit d'une liste qui comprend la capacité d'acheter de petits cadeaux pour ses proches une fois par an, le fait que chaque membre du ménage possède au moins une paire de chaussures bien ajustées et au moins une paire de bottes d'hiver et la capacité d'aller chez le dentiste au moins une fois par an. Si les ménages ne peuvent pas se payer deux ou plus de ces biens, il est très probable qu'ils aient un niveau de vie sous le seuil de la pauvreté.

Selon notre sondage en ligne auprès de 4 600 personnes vivant au Canada, au printemps 2023, nous avons constaté que 25 % des répondants étaient en situation de privation matérielle, car il leur manquait au moins deux articles de la liste, et que les taux de privation matérielle sont très élevés chez certains groupes, allant de 34 % chez les répondants se déclarant des personnes noires à 56 % chez les répondants au chômage.

Un indicateur complémentaire de la pauvreté : l'indice de privation matérielle

FIGURE 9 : Privation matérielle au Canada, données démographiques, printemps 2023



Notre étude sur l'IPM confirme que la pauvreté puisse être encore plus répandue parmi certains groupes classés comme étant à risque que ne le suggère un seuil de pauvreté fondé sur le revenu, lorsque les diverses circonstances qui contribuent à la pauvreté parmi ces groupes sont prises en compte. Par exemple, nous avons constaté que lorsque la pauvreté financière était mesurée à l'aide de la mesure de faible revenu avant impôts (MFR-AI), la privation matérielle était beaucoup plus élevée que la pauvreté financière chez les ménages monoparentaux et les adultes vivant seuls de moins de 65 ans ou dont les membres sont des personnes autochtones ou noires ou chez les locataires.

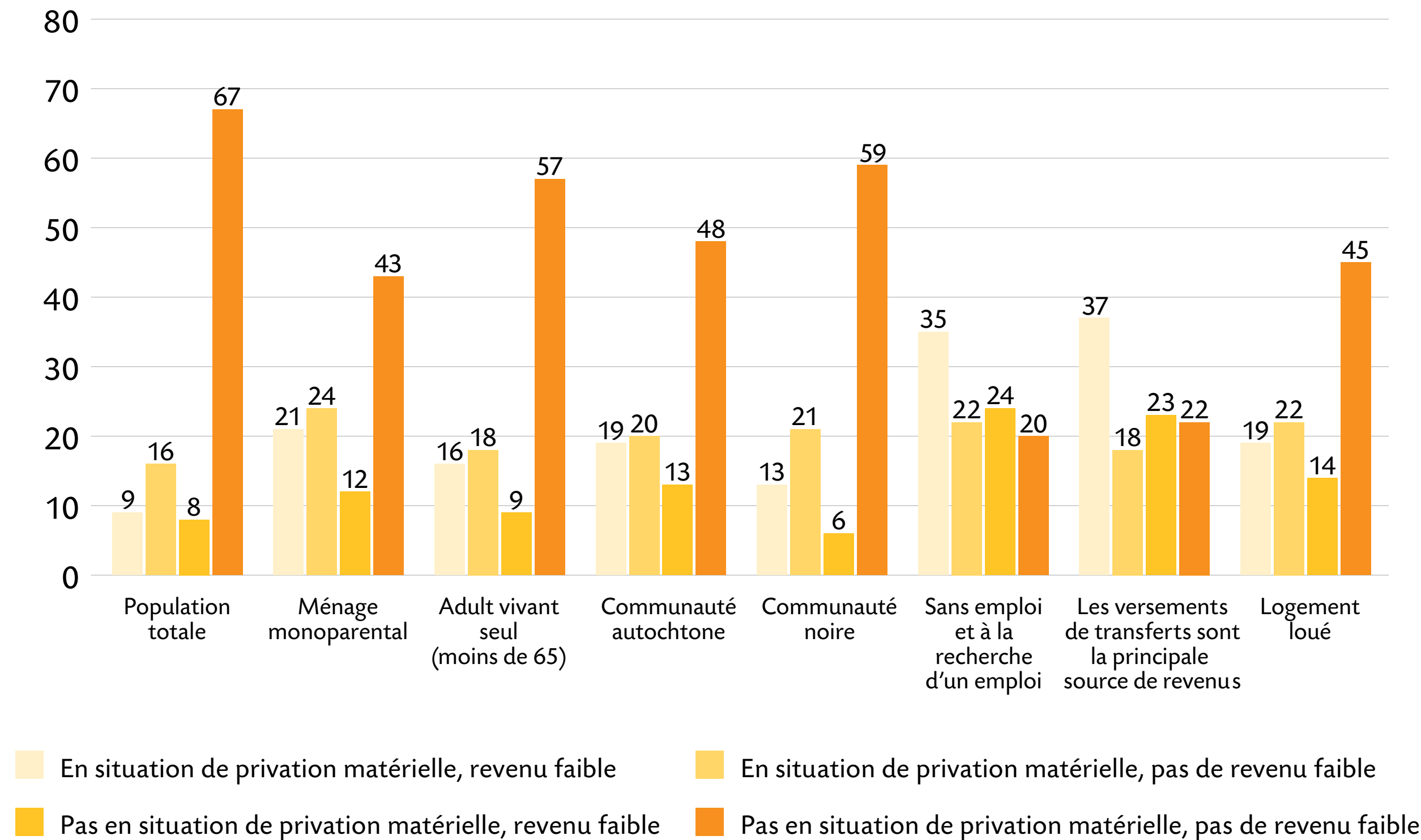
SOURCE DES DONNÉES : Mendelson, M., Notten, G., Matern, R., et Seer, S. (18 juin 2024).

La pauvreté au Canada sous l'angle de la privation. Banques alimentaires Canada.

https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2024/06/FBC_2024PovertyInCanada_FRN_v1.pdf

Un indicateur complémentaire de la pauvreté : l'indice de privation matérielle

FIGURE 10 : Privation matérielle et pauvreté financière chez les groupes à risque



Selon ces résultats, ainsi que la réalité rencontrée dans les banques alimentaires, l'IPM serait un important complément à la MPC pour surveiller l'ampleur réelle de la pauvreté au Canada. Un IPM peut non seulement fournir des renseignements opportuns sur les conditions qui ont une incidence sur le niveau de vie des Canadiennes et Canadiens (par exemple, la hausse de l'inflation), mais pourrait aussi permettre de repérer l'incidence des prestations en nature du gouvernement qui réduisent le besoin de dépenses des ménages (par exemple, le déploiement du nouveau régime de soins dentaires fédéral)²⁶.

SOURCE DES DONNÉES : Mendelson, M., Notten, G., Matern, R., et Seer, S. (18 juin 2024). *La pauvreté au Canada sous l'angle de la privation*. Banques alimentaires Canada.
https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2024/06/FBC_2024PovertyInCanada_FRN_v1.pdf

²⁶ Matern, R. Mendelson, M., et Notten, G. (28 juin 2024). 5 choses à savoir concernant le recours à un indice de privation matérielle (IPM) pour mesurer la pauvreté. Banques alimentaires Canada. <https://foodbankscanada.ca/fr/5-choses-a-savoir-concernant-le-recours-a-un-indice-de-privation-materielle-ipm-pour-mesurer-la-pauvrete/>

A woman with long hair is shown in profile, looking down at a wall covered in numerous small, square photographs. The scene is dimly lit, with the woman's face and the photos being the primary light sources. The overall mood is contemplative and artistic.

**Voir au-delà des
tendances générales**

Voir au-delà des tendances générales

Introduction

Lorsque l'on observe de plus près les données démographiques, les revenus et les caractéristiques liées au logement des personnes ayant recours aux banques alimentaires, nous constatons de fortes similitudes avec les tendances qui ont émergé en matière de taux de pauvreté officiels, de taux d'insécurité alimentaire et d'autres études de personnes en situation de difficultés économiques et de privation matérielle.

Les résultats du sondage Bilan-Faim mettent en lumière les principaux groupes les plus touchés par les lacunes de notre filet de sécurité sociale et peuvent également nous montrer certains des changements importants qui ont eu lieu à cet égard par rapport à la situation avant la pandémie. Ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs et se chevauchent souvent.

Pour étudier les liens entre les données démographiques, les revenus et les caractéristiques liées au logement des utilisateurs des banques alimentaires, d'autres analyses ont été menées à partir d'un grand échantillon de données désagrégées de banques alimentaires de sept provinces. Bien que l'échantillon ne soit pas géographiquement représentatif, l'importance de cet échantillon composé de plus de 45 000 ménages fournit des données considérables sur les liens entre les caractéristiques susmentionnées.



Voir au-delà des tendances générales

Groupes d'âge

Enfants

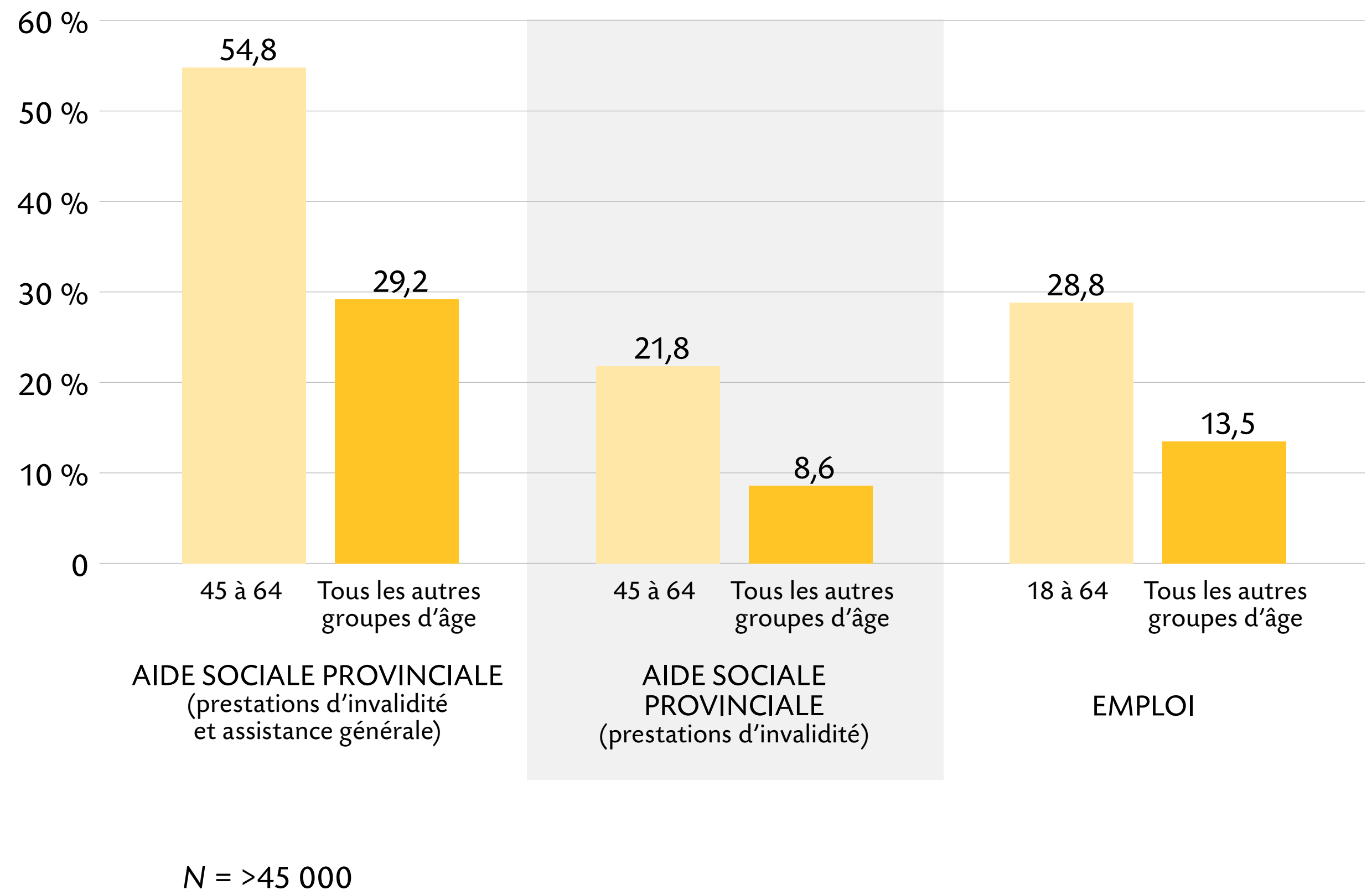
Le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires est demeuré stable à 33 % depuis 2019, toutefois, compte tenu de la hausse du recours aux banques alimentaires depuis la période avant la pandémie, ces 33 % représentent actuellement près de 700 000 visites, soit une hausse de plus de 300 000 visites par mois par rapport à il y a cinq ans. De plus, étant donné que les enfants de moins de 18 ans représentent environ 20 % de la population générale, ils sont encore grandement surreprésentés parmi la clientèle des banques alimentaires.

Adultes en âge de travailler

Le pourcentage d'adultes âgés de 18 à 30 ans qui ont recours aux banques alimentaires n'a pas considérablement augmenté depuis la période avant la pandémie, la proportion d'adultes âgés de 31 à 44 ans est passée de 20 % avant la pandémie à 22,4 % cette année. Durant cette même période, le pourcentage d'adultes âgés de 45 à 64 ans qui ont eu recours aux banques alimentaires est passé de 22,8 % à 19,6 %.

Selon les données de certaines banques alimentaires de notre réseau, les adultes âgés de 44 ans ou moins sont plus nombreux que jamais à utiliser leurs services; ces personnes sont plus susceptibles d'avoir un emploi ou de fréquenter le marché du travail et elles ont de la difficulté à composer avec l'augmentation du coût de la vie. Les adultes âgées de 45 à 64 ans peuvent fréquenter le marché du travail de manière plus marginale et puisqu'ils sont plus nombreux à toucher des prestations d'aide sociale provinciale, leur revenu est généralement bien inférieur au seuil de pauvreté officiel.

FIGURE 11 : Source de revenu principale et groupes d'âge des utilisateurs des banques alimentaires, mars 2024



SOURCE DES DONNÉES : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

Voir au-delà des tendances générales

Groupes d'âge

« De plus en plus de personnes âgées touchant des prestations fixes peinent à joindre les deux bouts à la fin du mois. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« La majorité de nos clients sont des personnes âgées ayant des revenus fixes qui doivent choisir entre payer leur loyer et les services publics ou manger. »

— Répondant au sondage, Alberta

Personnes âgées

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent une proportion relativement faible de la clientèle des banques alimentaires, mais cette proportion a considérablement augmenté par rapport à avant la pandémie. En 2019, elles représentaient 6,8 % des utilisateurs, comparativement à 7,7 % maintenant.

Les membres du réseau de banques alimentaires ont mentionné que les personnes âgées, particulièrement celles vivant seules, sont aux prises avec des revenus fixes qui ne suivent pas l'augmentation du coût des aliments, du logement et des services publics. Bien que les personnes âgées de 65 ans ou plus soient moins susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire que les autres groupes d'âge²⁷, celles qui vivent seules présentent un taux de pauvreté plus que quatre fois plus élevé que les personnes âgées vivant en famille (13,8 % par rapport à 3,3 %)²⁸.

Les principales sources de revenu de ces personnes âgées qui fréquentent les banques alimentaires sont les prestations gouvernementales, dont celles du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse, selon de nombreux membres du réseau de banques alimentaires. Le seuil de revenu minimum que fournissent les régimes de pensions publics est critiqué; on lui reproche d'être fondé sur des hypothèses qui ne tiennent pas compte de coûts supplémentaires comme les dépenses en soins de santé plus élevées et la volatilité du marché locatif²⁹. Un échantillon de la base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada montre que plus de la moitié des clients âgés de 65 ans ou plus paient un loyer du marché, comparativement à 18 % des personnes âgées de la population générale³⁰, et qu'ils sont donc plus susceptibles d'avoir de la difficulté à composer avec l'augmentation du loyer à laquelle s'ajoute l'augmentation rapide du coût des aliments et des services publics.

²⁷ Uppal, L'insécurité alimentaire.

²⁸ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

²⁹ Griffin, P., et Tabbara, M. (2023). *A fine line: Finding the right seniors' poverty measure in Canada*. Maytree. <https://maytree.com/publications/a-fine-line-finding-the-right-seniors-poverty-measure-in-canada/>

³⁰ Randle, J., Hu, Z., et Thurston, Z. (22 novembre 2012). *Expériences en matière de logement au Canada : les aînés en 2018*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2021001/article/00002-fra.htm>

Voir au-delà des tendances générales

Type de ménage

Adultes vivant seuls

Les adultes vivant seuls et sans enfants demeurent les types de ménages au Canada ayant le plus souvent recours aux banques alimentaires. Bien que la proportion d'utilisateurs adultes vivant seuls soit en baisse constante par rapport à avant la pandémie (48 % en 2019 contre 42 % en 2024), cette baisse est attribuable à l'augmentation des besoins chez d'autres types de ménages (par exemple, familles biparentales avec enfants) plutôt qu'à une diminution des besoins chez les adultes vivant seuls.

La surreprésentation des adultes vivant seuls dans la clientèle des banques alimentaires est due en grande partie au fait qu'ils représentent la majorité des cas d'aide sociale dans chaque province et territoire,³¹ et qu'ils comptent sur des revenus qui se situent bien en deçà du seuil de pauvreté officiel dans la plupart des provinces³². En 2022, plus d'un quart (26 %) des adultes vivant seuls avaient des revenus sous le seuil de pauvreté officiel. Cette proportion est presque quatre fois plus élevée que chez les personnes vivant en famille³³. Les adultes vivant seuls en âge de travailler qui n'ont pas d'emploi ont peu d'options en matière de soutien du revenu, outre l'aide sociale provinciale et les prestations d'assurance-emploi temporaires. Par conséquent, leur revenu est souvent si faible qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'avoir recours aux banques alimentaires.

« La liste d'attente pour des services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale est devenue ingérable, et des gens ont recours à l'automédication, ce qui laisse encore moins d'argent pour la nourriture et le logement. »

– Répondant au sondage, Ontario

Bien que les derniers résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes indiquent que la proportion de répondants qui disent vivre de l'insécurité alimentaire et qui perçoivent leur santé mentale comme moyenne ou mauvaise a augmenté par rapport à avant la pandémie, la proportion d'adultes vivant seuls et dans l'insécurité alimentaire dont la santé mentale est moyenne ou mauvaise est particulièrement élevée; elle est passée d'un quart en 2015 à un tiers en 2020. Les revenus extrêmement faibles des bénéficiaires de l'aide sociale provinciale pourraient éventuellement amplifier la corrélation entre l'insécurité alimentaire et la mauvaise santé mentale, surtout chez les adultes vivant seuls.

Dans notre rapport *Bilan-Faim 2022*, nous avons constaté que les membres du réseau de banques alimentaires étaient beaucoup plus susceptibles de considérer les problèmes de santé mentale comme l'une des principales causes d'insécurité alimentaire dans leurs communautés qu'elles ne l'étaient avant la pandémie. Nous avons également fait référence à des études qui ont démontré les fortes corrélations entre la pandémie, la santé mentale et l'insécurité alimentaire³⁴. Les membres du réseau de banques alimentaires sont encore plus susceptibles de considérer la santé mentale comme un important enjeu qui accroît le besoin de soutien, et 63 % d'entre eux voient l'augmentation du soutien en santé mentale comme une priorité stratégique pour apaiser la faim dans leurs communautés.

³¹ Tabbara, M. (2024). *Social assistance summaries, 2023*. Maytree. <https://maytree.com/wp-content/uploads/Social-Assistance-Summaries-2023.pdf>

³² Laidley, J., et Tabbara, M. (2024). *Welfare in Canada, 2023* (p. 24-25). Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2023.pdf

³³ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

³⁴ Banques alimentaires Canada. (2022). *Bilan-Faim 2022*. <https://foodbankscanada.ca/fr/bilan-faim-et-autres-rapports-de-recherche/> https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/10/TLC_HungerCount22_FR-report-26OCT22.pdf

Voir au-delà des tendances générales

Type de ménage

« **[Nous pourrions bénéficier de] ressources en santé mentale, en particulier d'un nombre minime de séances de thérapie standard couvertes chaque année, car je crois que c'est quelque chose dont beaucoup de gens auraient besoin et qui permettrait de réduire le nombre de problèmes de santé mentale non traités ou non détectés. Parfois, une personne a seulement besoin de parler et d'être écoutée.** »

– Participant d'un projet de recherche communautaire, Ontario

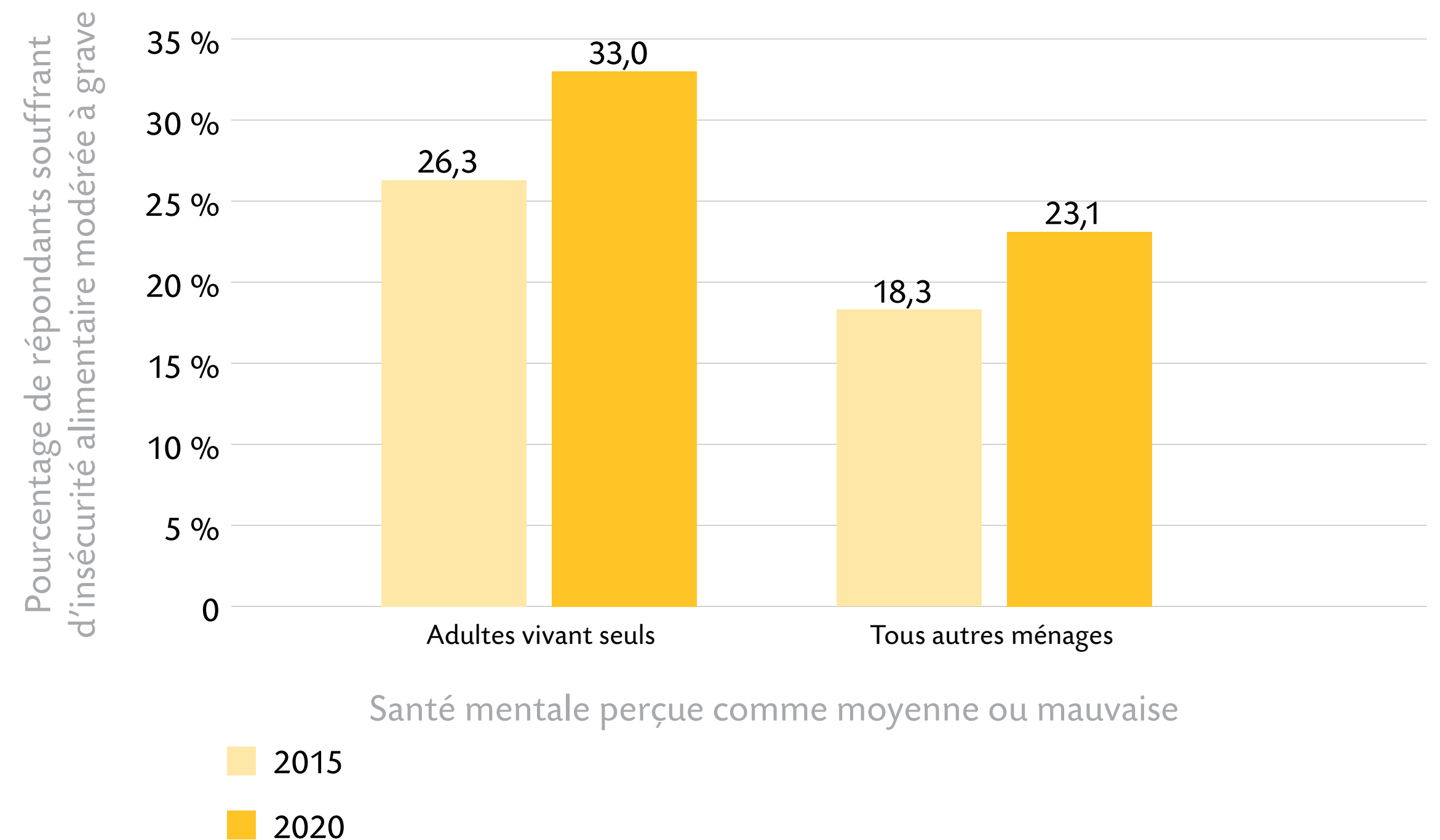
« **Pendant la pandémie de COVID, mon apprentissage a beaucoup souffert. En personne, ça l'allait assez bien. Et tout s'est effondré lorsque nous sommes passés du mode en ligne au mode en personne.** »

– Participant d'un projet de recherche communautaire, Saskatchewan

« **Il n'y a aucun soutien en toxicomanie ou en santé mentale. Les adultes vivant seuls ne peuvent survivre avec un seul revenu, l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées. Et les pensions ne suivent pas l'inflation.** »

– Répondant au sondage, Ontario

FIGURE 12 : Santé mentale perçue selon la composition des ménages et le niveau d'insécurité alimentaire



SOURCE DES DONNÉES : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Fichiers de microdonnées à grande diffusion (2019-2020), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/2019-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>. Les calculs ont été réalisés par les auteurs.

Voir au-delà des tendances générales

Type de ménage

Ménages avec enfants

Le nombre de ménages biparentaux avec enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté par rapport à avant la pandémie, passant de 18,8 % en 2019 à près de 23 % en 2024. Les familles biparentales qui ont recours aux banques alimentaires sont plus susceptibles de vivre dans de grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus, contribuant ainsi au taux d'utilisation plus élevé dans ces régions.

Cette tendance concorde avec d'autres résultats de recherche qui montrent que les ménages avec enfants ont été particulièrement touchés par l'augmentation rapide du coût de la vie. Les récentes constatations fondées sur les résultats de l'Enquête sociale canadienne indiquent que 55 % des ménages avec enfants ont affirmé que la hausse des prix nuisait grandement à leur capacité de payer leurs dépenses habituelles, comparativement à 42 % des ménages sans enfant et à 37 % des adultes vivant seul³⁵. Cette même enquête a également révélé que plus du quart (28 %) des ménages avec enfants s'attendaient à devoir obtenir des aliments auprès d'un organisme communautaire au cours des six prochains mois; le chiffre pour les autres types de ménages est d'environ un sur cinq³⁶.

Les membres du réseau de banques alimentaires ont souvent mentionné que bon nombre de leurs nouveaux clients, qui sont des familles avec enfants, ont recours à leurs services parce qu'ils n'arrivent pas à suivre la hausse du coût des aliments et du logement, même s'ils travaillent. On souligne également la difficulté à trouver des services de garde adéquats et abordables, notamment des services de garde ouverts à des heures inhabituelles, ce qui fait partie de la nouvelle réalité du marché du travail.

« Le coût des aliments a monté en flèche. Les banques alimentaires accueillent maintenant des ménages à double revenu qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. »

— Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

« Le nombre de familles que nous servons a augmenté de 39 % en 2023. Nous voyons déjà une augmentation plus marquée en 2024. Le logement abordable est le plus grand enjeu, avec le coût des aliments. »

— Répondant au sondage, Ontario

« La rareté des logements abordables dans notre région est devenue extrême au cours de la dernière année. La capacité de la plupart des ménages à couvrir le coût total du logement est affectée par les hausses inflationnistes continues. Dans notre région, nous avons constaté une augmentation du nombre de familles à double revenu qui vivent de l'insécurité alimentaire situationnelle. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

³⁵ Statistique Canada, Près de la moitié des Canadiens.

³⁶ Statistique Canada, Près de la moitié des Canadiens.

Voir au-delà des tendances générales

Type de ménage

« Les services de garde sont coûteux et extrêmement difficiles à trouver, voire impossibles à trouver. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

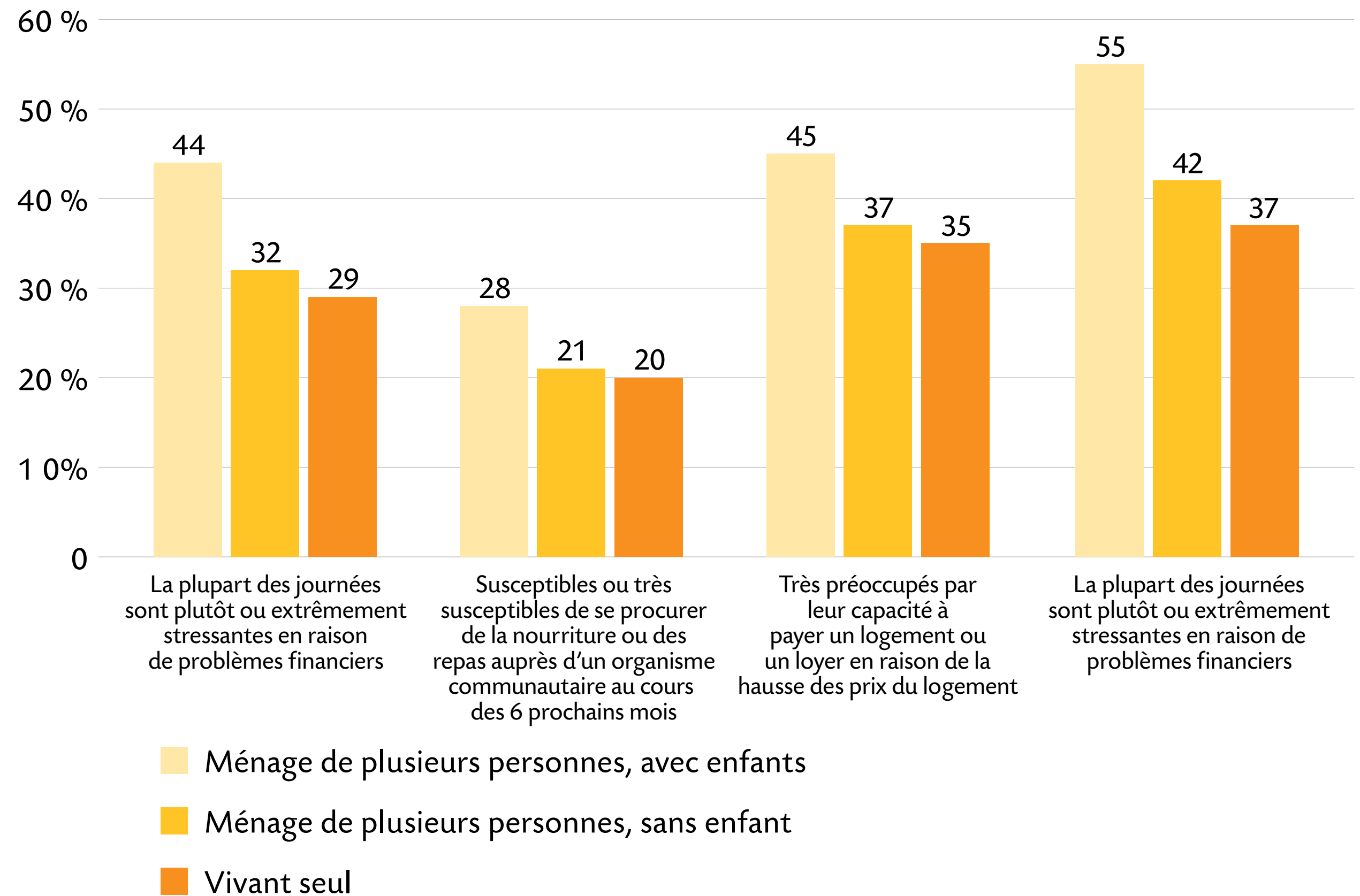
« Les services de garde sont mon principal obstacle. J'ai eu des offres d'emploi bien rémunéré, mais je ne pouvais les accepter faute de service de garde. »

— Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Colombie-Britannique

« Nos garderies sont pleines et les listes d'attente sont longues. En conséquence, un seul parent peut travailler si la famille a des enfants qui ne vont pas encore à l'école à temps plein. »

— Répondant au sondage, Manitoba

FIGURE 13 : Incidence de la hausse des prix sur les Canadiens, selon les conditions de vie des ménages, 2024



SOURCE DES DONNÉES : Statistique Canada. (18 août 2024). Près de la moitié des Canadiennes et Canadiens déclarent que la hausse des prix a une grande incidence sur leur capacité d'assumer leurs dépenses quotidiennes. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240815/dq240815b-fra.htm>

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

« Pour les personnes qui touchent des prestations, y compris les prestations d'invalidité et l'aide sociale, les personnes et les familles sont contraintes de faire des choix impossibles entre se nourrir et payer leurs factures. »

– Répondant au sondage, Manitoba

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

Aide sociale (assistance générale) et prestations d'invalidité provinciales

L'aide sociale provinciale, qui comprend à la fois l'aide sociale générale et les prestations d'invalidité provinciales, est la principale source de revenu pour plus de 40 % des utilisateurs des banques alimentaires. L'assistance générale est conçue comme une aide à court terme pour les personnes sans emploi qui n'ont pas d'autres moyens de soutien financier. Les prestations d'invalidité provinciales s'adressent aux personnes qui ont une incapacité ou d'autres problèmes de santé qui ont une incidence sur leur capacité à occuper un emploi régulier.

Certaines provinces mettent en place d'importantes initiatives pour accroître le revenu des bénéficiaires de l'aide sociale, comme l'ajout de paiements ponctuels selon le coût de la vie et l'indexation des taux à l'inflation. Par exemple, le revenu d'un adulte vivant seul recevant des prestations d'aide sociale générale en Alberta a augmenté de 14 % en 2023 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est la plus forte au pays³⁷. Toutefois, le revenu découlant de l'aide sociale est encore si faible que tous les types de ménages ayant ce type de revenu vivent sous le seuil de pauvreté dans presque toutes les provinces et tous les territoires³⁸.

Comparativement à 2019, la proportion d'utilisateurs des banques alimentaires ayant reçu de l'aide sociale a diminué de façon importante, passant de 40,1 % en 2019 à 27,7 % en 2024. Si l'on tient compte de la croissance du recours aux banques

alimentaires dans son ensemble, bien que le nombre réel de ménages bénéficiant de l'aide sociale provinciale ait augmenté, cette hausse n'est pas aussi prononcée que celle du nombre de ménages ayant d'autres sources de revenu (comme un emploi).

Outre une légère hausse du nombre de cas d'aide sociale générale selon les données les plus récentes, la baisse de la proportion de clients des banques alimentaires qui bénéficient de l'aide sociale générale suit la baisse globale des cas d'aide sociale par rapport aux niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des provinces et des territoires³⁹.

Partout au pays, les volets généraux et de prestations d'invalidité des régimes provinciaux d'aide sociale sont assortis de critères d'admissibilité stricts, et pour être admissible (et continuer d'être admissible), un ménage doit avoir des actifs et un revenu très limités. Souvent, il n'y a pas d'exemption de gains pour un ménage qui demande de l'aide sociale et une limite de revenu gagné est imposée aux bénéficiaires avant que ce revenu ne soit complètement récupéré⁴⁰. Contrairement aux personnes qui reçoivent d'autres types de soutien du revenu, dont l'admissibilité est évaluée une fois par année, celles qui reçoivent de l'aide sociale provinciale font l'objet d'une vérification mensuelle de l'admissibilité et peuvent être complètement exclues de l'aide si leur revenu du mois précédent dépassait le montant maximum admissible.

« On m'a refusé l'aide sociale parce que je faisais cinq dollars de plus que la limite. Je travaillais des quarts de fermeture jusqu'à 2 h dans un café les fins de semaine et les jours achalandés, et on a refusé ma demande parce que je gagnais cinq petits dollars de plus. »

— Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Saskatchewan

« L'aide sociale peut sembler être une punition par moments; on subit un interrogatoire chaque mois, c'est très déprimant et ça ne nous encourage pas à chercher du travail. »

— Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Ontario

³⁷ Laidley et Tabbara, *Welfare in Canada*. Les augmentations supérieures à l'inflation de l'aide sociale provinciale pour tous les types de ménages en Alberta étaient attribuables à un paiement ponctuel indexé au coût de la vie en 2023, combiné à des prestations d'aide sociale indexées à l'inflation.

³⁸ Laidley et Tabbara, *Welfare in Canada*.

³⁹ Maytree (2024). *Social assistance summaries*. <https://maytree.com/changing-systems/data-measuring/social-assistance-summaries/>

⁴⁰ Laidley et Tabbara, *Welfare in Canada* (p. 208-219).

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

« **Le coût de la vie est extrêmement élevé dans notre région – nourriture, services publics, loyer, bas salaires et pensions pour les aînés et les personnes handicapées. Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale, ainsi que les facteurs de stress financiers, créent de nouveaux besoins et contribuent à l'augmentation du nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires.** »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« **Le montant des prestations d'invalidité était très petit et dépendait de la personne. Certains voyaient leur demande approuvée, d'autres non. Je me suis battu avec eux pendant des années même si mon époux avait une insuffisance rénale et une fracture du dos.** »

– Participante d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Yukon

« **Il y avait tellement d'obstacles devant moi. Je n'étais pas physiquement capable de me rendre en classe. Lorsque je me sentais bien mentalement, la douleur était généralement trop intense pour que je puisse participer.** »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Alberta

« **Les personnes en situation de handicap ne peuvent plus joindre les deux bouts et elles cherchent du travail.** »

– Répondant au sondage, Manitoba

« **Ne retirez pas les prestations d'invalidité de mon épouse si je gagne plus d'argent.** »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Saskatchewan

La proportion de clients des banques alimentaires dont les prestations d'invalidité provinciales sont la principale source de revenu est passée de 17,3 % de l'ensemble des ménages en 2019 à 12,2 % en 2024. Lorsque l'on tient compte de l'augmentation globale du recours aux banques alimentaires, le nombre de ménages qui les fréquentent et qui reçoivent des prestations d'invalidité a augmenté depuis 2019, mais pas au même rythme que les ménages qui ont d'autres sources de revenu. Toutefois, le pourcentage de personnes qui touchent des prestations d'invalidité provinciales parmi les utilisateurs des banques alimentaires demeure disproportionnellement élevé par rapport au pourcentage de personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité dans la population générale. Cela indique que les prestations d'invalidité ne couvrent pas les coûts des produits de première nécessité dans l'ensemble du pays⁴¹.

Les personnes en situation de handicap doivent assumer des coûts supplémentaires associés à leur handicap et composer avec l'augmentation rapide du coût de la vie. Les personnes en situation de handicap sont 2,5 fois plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire que les autres personnes; elles représentent environ la moitié de la population qui vit de l'insécurité alimentaire et qui vit dans la pauvreté selon l'IPM⁴². Les taux d'insécurité alimentaire sont disproportionnellement élevés chez certains groupes de personnes en situation de handicap (par exemple, Autochtones, personnes racisées), et les personnes en situation de handicap qui vivaient un grave niveau d'insécurité alimentaire étaient plus susceptibles d'être autochtones, de faire partie des quintiles de faible revenu ou d'avoir plus d'un handicap⁴³.

⁴¹ Ozga, P., et Smith, I. (2023). Provinces must join effort to help disabled escape poverty. *Policy Options Politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/may-2023/poverty-disabled-provinces-efforts/>

⁴² Statistique Canada. (21 août 2024). Le fait d'avoir une incapacité est associé à une plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage. *Le Quotidien*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240821/dq240821b-fra.htm>

Feed Opportunity: Centre for Food Security. (21 septembre 2022). 50% of Canadians who struggle with food insecurity have a disability. We must act.

News & Media Blog. <https://www.feedopportunity.com/blog/50-of-canadians-who-struggle-with-food-insecurity-have-a-disability-we-must-act/>

Mendelson et coll., *La pauvreté au Canada sous l'angle de la privation*.

⁴³ Uppal, L'insécurité alimentaire. Statistique Canada, Le fait d'avoir une incapacité.

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

Les personnes qui ont recours aux banques alimentaires et qui touchent des prestations d'invalidité provinciales font probablement partie des personnes en situation de handicap dans le quintile de revenu le plus bas; c'est-à-dire que leur revenu est bien inférieur au seuil de pauvreté officiel, même si elles reçoivent des montants supérieurs aux prestations d'aide sociale générale⁴⁴. Les personnes en situation de handicap ne réussissent pas toujours à obtenir des prestations d'invalidité auprès de leur province; certaines doivent se contenter de l'aide sociale générale et, par conséquent, touchent un revenu plus faible que si elles recevaient des prestations d'invalidité.

Selon un échantillon de clients des banques alimentaires inscrits dans la base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada, la grande majorité des personnes dont l'aide sociale provinciale est la principale source de revenu sont nées au Canada ou vivent ici depuis plus de 10 ans, paient un loyer du marché, sont âgées de 31 à 64 ans et s'identifient comme blanches ou autochtones. Les résultats du sondage Bilan-Faim indiquent également que les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité provinciales sont plus susceptibles de vivre dans de petites villes et des régions rurales: 15,5 % des clients de ces régions touchent cette forme de revenu comparativement à 9,5 % des clients dans les grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus.

« Nombreux sont ceux qui ont besoin de l'aide provinciale aux personnes handicapées, mais le processus de demande et d'approbation est trop long. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

TABLEAU 2 : Caractéristiques de la clientèle des banques alimentaires dont la principale source de revenu est l'aide sociale provinciale

Groupe d'âge	Bien-être général	Invalidité
De 31 à 44 ans	33,9%	24,9%
De 45 à 64 ans	46,8%	58,2%
Tous les autres groupes d'âge	19,4%	16,8%
Type de logement		
Loyer du marché	67,3%	68,0%
Propriété	6,3%	10,4%
Logement social	16,3%	11,8%
Autre	10,0%	9,8%
Identité raciale		
Personne noire	2,6%	0,8%
Personne autochtone	28,7%	24,0%
Personne blanche	59,9%	69,9%
Personne de couleur ou non blanche	8,7%	5,2%
Temps passé au Canada		
Au Canada depuis moins de 10 ans	6,9%	1,2%
Au Canada 10 ans ou plus, ou né au Canada	93,1%	98,8%

N = >45,000

Source des données : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

⁴⁴Laidley et Tabbara, *Welfare in Canada*.

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

Emploi

La proportion de clients des banques alimentaires dont la principale source de revenus découle d'un emploi atteint un taux record de 18 %, comparativement à 16,7 % l'an dernier. Ce chiffre oscillait entre 10 et 12 % jusqu'en 2022, année où les effets de l'inflation rapide ont commencé à se faire sentir. Cette année, l'incidence cumulative de l'inflation a encore réduit le pouvoir d'achat des personnes actives, même chez celles dont les revenus sont au-dessus du seuil de pauvreté.

« Nous servons de jeunes parents qui, pour trouver un service de garde stable, doivent dénicher un emploi dont l'horaire est tout aussi stable et régulier. »

– Répondant au sondage, Ontario

« Nos clients ne gagnent pas un salaire décent. Ce sont les travailleurs pauvres. Ils occupent deux ou trois emplois pour joindre les deux bouts, et souvent, ce n'est pas encore assez. »

– Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

« Beaucoup de nos clients qui travaillent ont vu leurs heures diminuer. »

– Répondant au sondage, Alberta

« Dans notre région, le travail est saisonnier et la rémunération est faible. D'autres emplois à temps plein donnent un salaire de subsistance, et les salaires stagnent depuis plus de 10 ans. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« Elle travaille dans son domaine de formation. Elle n'a aucune certification supplémentaire. Elle fait le même travail depuis 20 ans et n'a jamais eu d'augmentation de salaire ni de prime. En fait, sa charge de travail a augmenté, alors on peut dire que son salaire a diminué. Le chèque de paie aux deux semaines équivaut probablement à la moitié du revenu initial. Elle est à l'aube de la soixantaine, elle travaille très fort et elle fait de longues heures. Elle n'a ni le temps ni l'argent pour suivre une nouvelle formation. Elle est coincée. L'espoir s'effondre. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

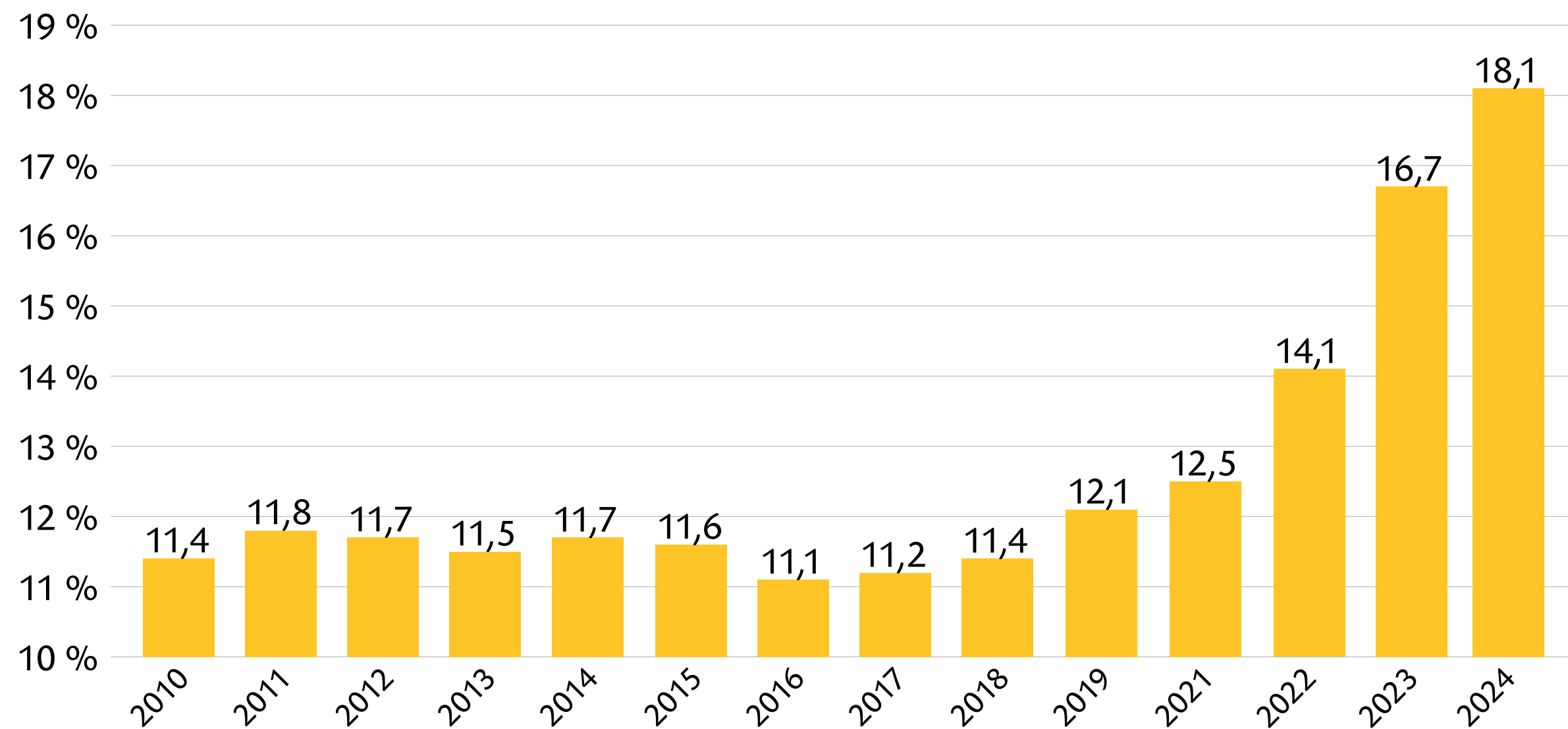
« Notre ville en montagne dépend du tourisme, qui est largement influencé par la météo. En raison de l'hiver difficile, de nombreuses personnes étaient sans travail et avaient des permis de travail fermés les empêchant de travailler ailleurs. Cela a créé un cercle vicieux pour les gens qui ne pouvaient tout simplement pas gagner de l'argent. Notre recours à la banque alimentaire a atteint un sommet historique cet hiver. »

– Répondant au sondage, Alberta

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

FIGURE 14 : Pourcentage de la clientèle des banques alimentaires dont la source de revenu principale découle de l'emploi, 2010-2024



SOURCE DES DONNÉES : Banques alimentaires Canada, Bilan-Faim 2024

Cette année, 12,4 % des répondants ont affirmé que les salaires faibles, les paiements retardés ou le manque d'heures étaient les principales raisons d'avoir recours à une banque alimentaire en mars 2024. Outre la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs à temps plein dont la situation d'emploi est plus stable, les banques alimentaires ont souvent mentionné que le recours à leurs services s'explique grandement par le manque d'heures ou la nature saisonnière du travail de leurs clients. Des membres du réseau des banques alimentaires ont également mentionné que ces conditions d'emploi touchent particulièrement les nouveaux arrivants, dont ceux qui ont un visa de travail et certains travailleurs étrangers temporaires.

Ces observations de membres du réseau des banques alimentaires concordent avec les résultats d'autres recherches qui montrent que les personnes qui ne travaillent qu'une partie de l'année souffrent de taux d'insécurité alimentaire beaucoup plus élevés que celles qui travaillent à temps plein et que les employés temporaires, occasionnels ou à horaire variable sont beaucoup plus susceptibles que les employés permanents qui travaillent 30 heures ou plus par semaine d'avoir recours à une banque alimentaire⁴⁵.

Outre les effets de l'inflation qui grugent le budget des travailleurs, le coût de l'essence pour le transport est vu comme un autre fardeau financier qui pousse les gens à utiliser les banques alimentaires, particulièrement dans les régions rurales et les petites communautés où le transport en commun est peu développé.

« Beaucoup de gens ne trouvent pas de travail ou ne font pas assez d'heures et n'arrivent pas à subvenir à tous leurs besoins. »

– Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

⁴⁵ Uppal, L'insécurité alimentaire. Banques alimentaires Canada, *Bilan-Faim 2022* (p. 46).

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

Selon un échantillon de clients des banques alimentaires dont la principale source de revenu découle d'un emploi, les immigrants au Canada qui vivent ici depuis 10 ans ou moins, les groupes racisés et les Autochtones sont surreprésentés par rapport à la population générale. Cette constatation a aussi été faite dans d'autres recherches qui révèlent des proportions significativement plus élevées de ménages de travailleurs pauvres parmi les groupes racisés, les Autochtones et les nouveaux arrivants⁴⁶.

« L'une des principales raisons de l'augmentation des besoins est le coût élevé de l'essence pour se rendre au travail et gagner de l'argent pour payer la nourriture, les factures, etc. »

— Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

« En raison de la hausse du coût de l'essence, de nombreux membres de notre communauté peuvent se rendre au travail, mais ne gagnent pas assez pour payer leurs factures et leur nourriture. »

— Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« Le coût du transport pour travailler gruge la moitié de la paie. »

— Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Colombie-Britannique

« Dans notre ville, il y a moins de possibilités d'emploi à temps plein et à l'année. »

— Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

⁴⁶ Agence de la santé publique du Canada. (2018). *Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/science-recherche-et-donnees/inegalites-travailleurs-faible-revenu-infographie.html>. Les personnes considérées comme des « travailleurs pauvres » dans cette étude comprennent les personnes dont le revenu familial après impôt est inférieur au seuil de faible revenu.

TABLEAU 3 : Caractéristiques de la clientèle des banques alimentaires dont la source de revenu principale découle de l'emploi

Groupe d'âge	
De 18 à 30 ans	22,8%
De 31 à 44 ans	47,8%
De 45 à 64 ans	26,8%
Tous les autres groupes d'âge	2,6%
Type de logement	
Loyer du marché	76,7%
Propriété	11,4%
Logement social	3,4%
Autre	8,5%
Identité raciale	
Personne noire	6,8%
Personne autochtone	9,0%
Personne de couleur ou non blanche	35,2%
Personne blanche	49,0%
Temps passé au Canada	
Au Canada depuis moins de 10 ans	40,9%
Au Canada 10 ans ou plus, ou né au Canada	59,1%

N = >45,000

Source des données : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

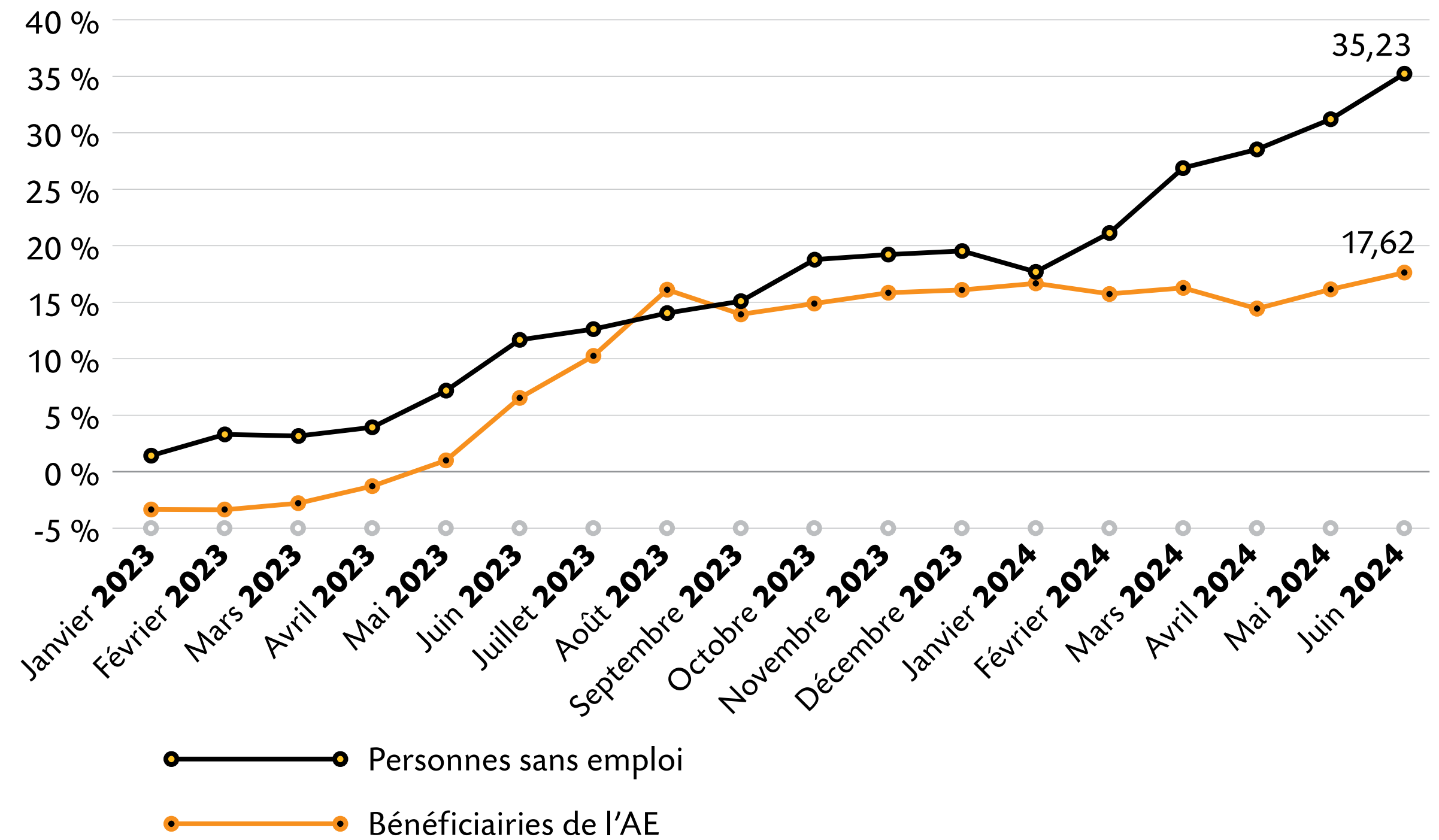
Personnes qui ne déclarent aucun revenu

Les médias ont récemment fait état de l'écart croissant entre le nombre de personnes sans emploi et le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi, et cette observation concorde avec ce que certains membres du réseau de banques alimentaires constatent. Par exemple, les critères d'admissibilité actuels font en sorte que les nouveaux arrivants et les travailleurs étrangers temporaires sont moins susceptibles d'être admissibles aux prestations d'assurance-emploi⁴⁷. En juin 2024, la proportion de personnes sans emploi accédant à l'assurance-emploi était inférieure à 34 %, soit le niveau le plus bas de l'histoire du Canada⁴⁸.

Étant donné que les critères d'admissibilité à l'aide sociale provinciale sont également très stricts, il est possible qu'un nombre croissant de personnes n'aient accès à aucune forme de soutien gouvernemental lorsqu'elles sont sans emploi et qu'elles aient recours à une banque alimentaire durant ces périodes.

La proportion de clients des banques alimentaires dont l'assurance-emploi est la principale source de revenu demeure stable à environ 3,5 % depuis 2019, tandis que la proportion de clients n'ayant aucun revenu pendant le mois de collecte de données pour le Bilan-Faim a plus que doublé au cours de cette période, passant de 7 % à près de 17 % des ménages qui ont recours aux banques alimentaires. Les données sur les admissions indiquent que les personnes qui ne déclarent aucun revenu sont plus susceptibles d'être au Canada depuis très peu de temps (deux ans ou moins), ce qui correspond à l'augmentation globale du taux de nouveaux arrivants qui ont eu recours aux banques alimentaires au cours des cinq dernières années.

FIGURE 15 : Personnes sans emploi par rapport aux prestataires d'assurance-emploi, variation en pourcentage depuis décembre 2022



SOURCE DES DONNÉES : Statistique Canada. (19 septembre 2024). *Tableau 14-10-0011-01 Prestataires d'assurance-emploi (prestations régulières) par province et territoire, données mensuelles désaisonnalisées.*

https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410001101&request_locale=fr

graphique basé sur Lundy, M. (29 juillet 2024). « Why unemployment is rising, but jobless benefits aren't keeping pace ». *Globe and Mail*.

<https://www.theglobeandmail.com/business/article-why-unemployment-is-rising-but-jobless-benefits-arent-keeping-pace/>

⁴⁷ Lundy, M. (30 juillet 2024). « Why unemployment is rising, but jobless benefits aren't keeping pace ». *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-why-unemployment-is-rising-but-jobless-benefits-arent-keeping-pace/>

Yalnizyan, A. (02 août 2024). « Opinion : Renters, not mortgage holders, are taking the biggest beating in inflation fight ». *Toronto Star*. https://www.thestar.com/business/opinion/renters-not-mortgage-holders-are-taking-the-biggest-beating-in-inflation-fight/article_fb30911a-490c-11ef-88db-9b36adcaaf72.html

⁴⁸ Yalnizyan, A. (09 août 2024). « Opinion: Out of work? You may be out of luck. Why getting EI is harder than it's ever been. » *Toronto Star*. https://www.thestar.com/business/opinion/out-of-work-you-may-be-out-of-luck-why-getting-ei-is-harder-than/article_51bbb61a-510d-11ef-ab64-d3cca38e6d9a.html

Voir au-delà des tendances générales

Principale source de revenu

« L'un de nos principaux facteurs était le cas difficile des travailleurs étrangers temporaires mis à pied sans soutien. »

– Répondant au sondage, Î.-P.-É.

« Toutes les deux semaines, sauf en cas de grands besoins immédiats auxquels nous répondons, comme lorsqu'une personne n'a aucun revenu, et nous aidons les gens à remplir les demandes d'aide sociale ou d'assurance-emploi. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Voir au-delà des tendances générales

Type de logement

Loyer du marché

Les loyers du marché demeurent le type de logement le plus courant chez les ménages qui ont recours aux banques alimentaires, représentant 69,5 % de tous les types de modalités de logement. Cette constatation concorde avec d'autres résultats de recherche qui montrent des taux plus élevés d'insécurité alimentaire chez les locataires ayant un loyer du marché que chez les propriétaires. De plus, près de 42 % des locataires vivent dans la pauvreté selon l'IPM⁴⁹.

La proportion de ménages locataires a augmenté de plus du double du taux de ménages propriétaires sur 10 ans (21,5 % contre 8,4 %), et les locataires sont plus de deux fois plus susceptibles que les propriétaires de vivre dans un logement inabordable et d'y consacrer plus de 30 % de leur revenu⁵⁰. Les locataires récents – c'est-à-dire ceux qui sont dans leur résidence depuis moins d'un an – paient plus de frais de logement que les locataires non récents. Ils sont également plus susceptibles d'être des nouveaux arrivants récents, d'être latino-américains, arabes ou noirs, de vivre sous le seuil de pauvreté officiel et de vivre dans les centres-villes⁵¹.

Les caractéristiques des locataires dans la population générale sont semblables à celles des personnes qui ont recours aux banques alimentaires. Selon un échantillon de clients des banques alimentaires inclus dans la base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada, parmi les personnes qui paient un loyer du marché et qui ont recours aux banques alimentaires, on observe une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 45 ans, de groupes racisés et de personnes qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans. Les utilisateurs qui ont un loyer du marché et qui ont recours aux banques alimentaires sont aussi plus susceptibles de vivre dans de grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus.

TABLEAU 4 : Pourcentage de clients des banques alimentaires qui ont un loyer du marché, selon certains groupes démographiques

Groupe d'âge	
De 18 à 30 ans	75,5%
De 31 à 44 ans	74,6%
De 45 à 64 ans	66,6%
Tous les autres groupes d'âge	54,9%
Identité raciale	
Personne noire	85,6%
Personne autochtone	64,3%
Personne de couleur ou non blanche	80,1%
Personne blanche	66,8%
Temps passé au Canada	
Au Canada depuis moins de 10 ans	82,5%
Au Canada 10 ans ou plus, ou né au Canada	66,5%

N = >45,000

Source des données : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

⁴⁹ Uppal, L'insécurité alimentaire. Mendelson et coll. *La pauvreté au Canada sous l'angle de la privation*.

⁵⁰ Statistique Canada. (04 octobre 2023). *L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021016/98-200-x2021016-fra.cfm>

⁵¹ Statistique Canada, *L'histoire de deux locataires*.

Voir au-delà des tendances générales

Type de logement

Personnes sans logement ou autre

La proportion de clients des banques alimentaires qui sont sans logement ou qui ont d'autres conditions de logement – y compris un logement temporaire ou de fortune comme un véhicule, un hôtel ou un divan chez quelqu'un – a augmenté considérablement entre 2019 et 2024 de 6 % à 9,5 % et dépasse la proportion de clients qui sont propriétaires de leur résidence. Parmi les clients des banques alimentaires les plus nombreux en fonction du logement, les clients sans un logement stable arrivent maintenant en troisième place, derrière les locataires aux prises avec un loyer du marché et les locataires de logement subventionné. Cette situation est attribuable aux effets continus de l'inflation immobilière et de la crise du logement abordable.

Certains membres du réseau de banques alimentaires ont adapté leurs modèles de services pour répondre aux besoins croissants des clients, comme permettre des visites plus fréquentes et fournir de plus petits paniers alimentaires qui s'entreposent plus facilement dans leur logement.

« Le coût du logement et des aliments a grandement contribué à l'augmentation des besoins de notre communauté. Environ le tiers de nos clients sont sans logement (ils vivent dans une tente, chez des connaissances ou à l'hôtel) et nous les servons chaque semaine, puisqu'ils peuvent rarement garder des aliments au froid ou les conserver. »

– Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

« Nous offrons des demi-paniers hebdomadaires aux clients ayant peu d'espace (sans logement, vivant dans leur véhicule, etc.) et des paniers d'urgence plus petits au besoin. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« Augmentation du nombre de sans-abri et manque de soutien dans une communauté rurale. Augmentation du coût de la vie sur tous les fronts. »

– Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

« En tant que mère monoparentale avec deux adolescents, je dois me débrouiller pour survivre. Tout ce que je fais, c'est travailler pour survivre. »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Colombie-Britannique

Genre

Les femmes représentent 51 % de la clientèle des banques alimentaires. Les familles dont le principal revenu provient d'une femme sont plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire que celles dont le principal revenu provient d'un homme⁵². Les femmes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire sont plus susceptibles d'éprouver des problèmes de santé mentale et physique que les hommes dans une situation semblable⁵³. Les responsables de programmes alimentaires et les organismes qui répondent aux besoins des femmes parlent de l'érosion du filet de sécurité sociale, qui oblige certaines femmes à vivre dans des situations difficiles ou dangereuses plus longtemps parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires pour partir et s'installer ailleurs. Cela est particulièrement courant chez les femmes dont le statut d'immigration est incertain et les femmes victimes de violence conjugale. Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2022 indiquent clairement que les familles monoparentales, en particulier celles dirigées par une femme, sont plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire (46 %) que les couples avec enfants (24,7 %) ou les familles monoparentales dirigées par un homme (32,3 %)⁵⁴.

⁵² Uppal, L'insécurité alimentaire.

⁵³ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Fichier de microdonnées à grande diffusion (2019-2020). https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82m0013x/2024001/2019-2020_CSV.zip. Les calculs ont été réalisés par les auteurs.

⁵⁴ Statistique Canada. (26 avril 2024). Tableau 5 : Personnes vivant dans un ménage ayant connu une situation d'insécurité alimentaire selon certains types de famille et groupes démographiques, Canada, 2019 à 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/t005a-fra.htm>

Voir au-delà des tendances générales

Autochtones

Autochtones

Partout au Canada, les familles autochtones sont beaucoup plus susceptibles de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire, principalement en raison de la marginalisation historique et des répercussions du colonialisme⁵⁵. Le pourcentage d'Autochtones qui ont recours à une banque alimentaire est de 9 % en 2024, alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population générale. Bien que cette proportion ait diminué au cours de la dernière année, elle reflète à la fois un changement démographique parmi les utilisateurs des banques alimentaires et la variabilité des clients autochtones servis par les banques alimentaires plutôt qu'un changement de taux d'insécurité alimentaire. Le taux d'utilisation des banques alimentaires par les clients autochtones peut dépendre des versements de transferts à divers membres de bande. Si des transferts sont versés pendant la période de collecte des données, les chiffres peuvent diminuer temporairement. L'Enquête canadienne sur le revenu (2023) montre que les personnes ayant une identité inuite, métisse ou membre des Premières Nations sont beaucoup plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (36,8 %) que le reste de la population (22,4 %)⁵⁶.

Le coût élevé de l'énergie fait en sorte que la nourriture, le transport, l'essence et les services publics coûtent encore plus cher aux résidents des régions éloignées, en particulier aux communautés autochtones. Les clients autochtones servis par les banques alimentaires sont plus susceptibles de recevoir des paiements fixes comme des prestations d'aide sociale ou d'invalidité ou d'autres prestations fédérales comme l'Allocation canadienne pour enfants (64 %) que l'ensemble des utilisateurs des banques alimentaires (44 %). Les personnes qui reçoivent des paiements fixes ont moins de marge de manœuvre pour composer avec les pressions inflationnistes.

Les Autochtones qui vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave sont plus susceptibles de considérer leur santé comme mauvaise ou moyenne (54 %) que les allochtones dans la même situation (37 %), ce qui suggère une corrélation entre les problèmes de santé et l'insécurité alimentaire⁵⁷.

« Les pensionnats autochtones ou les traumatismes causés par d'autres situations semblables, comme la violence à la maison ou les mauvais traitements... plusieurs choses peuvent affecter notre état mental. Il y a tant de choses qui s'accumulent et qui affectent les gens. »

– Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Saskatchewan

« La communauté des Premières Nations a accès à de l'hydroélectricité qu'elle doit acheter à un prix exorbitant parce qu'elle est considérée comme une nation indépendante. »

– Répondant au sondage, Colombie-Britannique

⁵⁵ Human Rights Watch. (21 octobre 2020). "My fear is losing everything." : The climate crisis and First Nations' right to food in Canada. https://www.hrw.org/report/2020/10/21/my-fear-losing-everything/climate-crisis-and-first-nations-right-food-canada#_ftn17

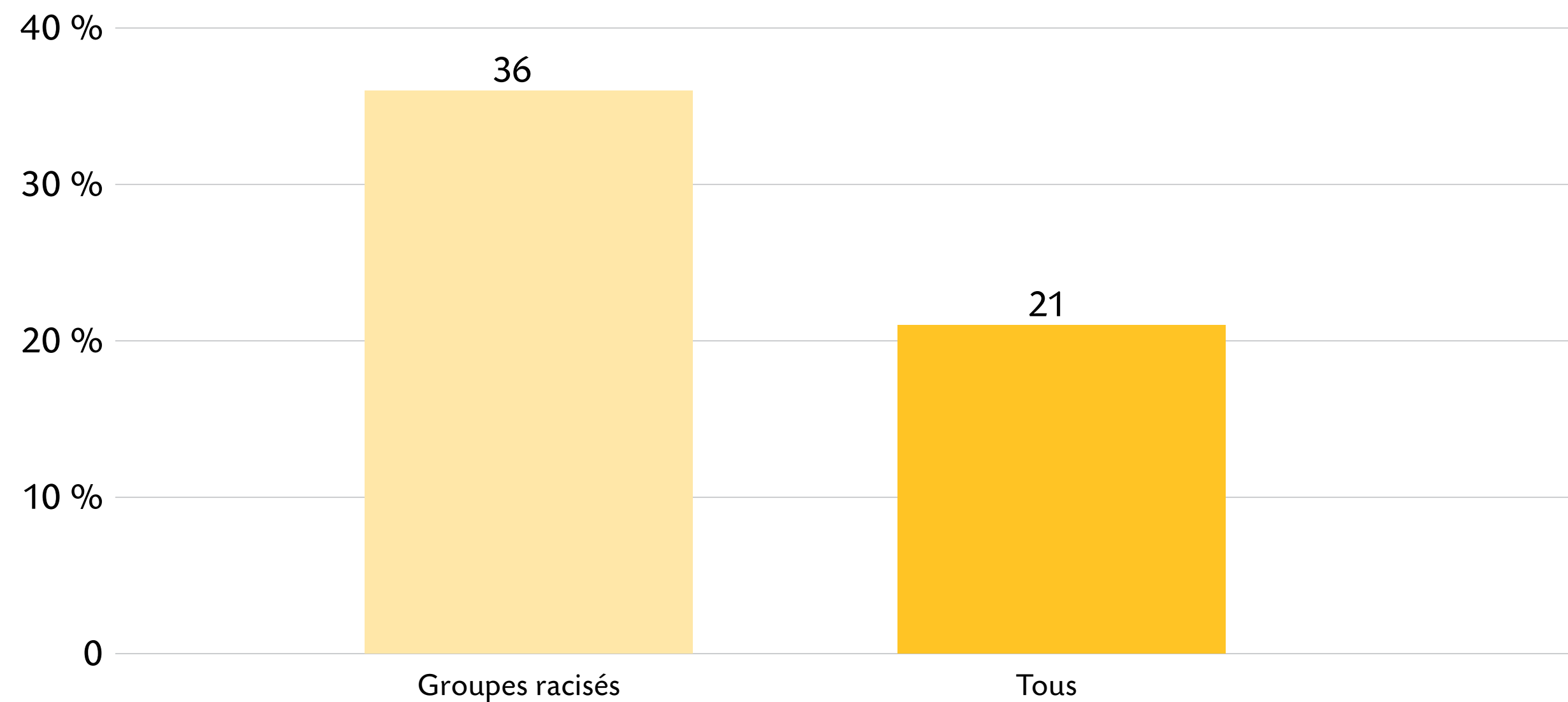
⁵⁶ Statistique Canada. (26 avril 2024). *Tableau 13-10-0835-01, Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques.*

⁵⁷ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Fichier de microdonnées à grande diffusion (2019-2020). Les calculs ont été réalisés par les auteurs.

Voir au-delà des tendances générales

Groupes racisés

FIGURE 16 : Pourcentage de ménages qui ont recours aux banques alimentaires dont la principale source de revenu est l'emploi, ménages racisés par rapport à l'ensemble des ménages



N = >45 000

SOURCE DES DONNÉES : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

Groupes racisés

En 2024, 45,5 % des personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires au Canada se sont identifiées comme faisant partie de groupes racisés, ce qui représente une augmentation importante par rapport à 39,3 % en 2023. Selon les observations fondées sur les renseignements recueillis dans un échantillon de banques alimentaires de la base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada, les personnes issues de groupes racisés qui ont recours aux banques alimentaires sont plus susceptibles (36 %) que l'ensemble des clients (21 %) d'avoir un revenu d'emploi comme principale source de revenu. Les personnes racisées qui ont recours aux banques alimentaires sont plus susceptibles d'avoir un loyer du marché (86 %) que l'ensemble des clients (75 %). Les groupes racisés doivent composer avec les effets cumulatifs de la nécessité de compter sur un emploi à temps partiel ou précaire et de consacrer une grande partie de leur revenu au loyer, ainsi qu'avec l'absence de programmes de soutien gouvernementaux pour les personnes qui occupent un emploi ou qui ont un loyer du marché.

Voir au-delà des tendances générales

Temps passé au Canada

Temps passé au Canada

Au total, 32 % des clients des banques alimentaires sont de nouveaux arrivants qui sont au pays depuis 10 ans ou moins. Cela représente une hausse considérable par rapport à l'an dernier, et les minorités racisées font face à une montée similaire. Selon la base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada, parmi les utilisateurs des banques alimentaires qui sont de nouveaux arrivants et qui sont au Canada depuis moins de 10 ans, près de 80 % se trouvent au pays depuis 2 ans ou moins. Les nouveaux arrivants qui ont recours aux banques alimentaires sont plus susceptibles de gagner un revenu d'emploi ou de n'avoir aucune source de revenu que les personnes nées au Canada ou qui y vivent depuis plus de 10 ans. Ces dernières sont plus susceptibles de recevoir des prestations fédérales ou provinciales.

Le taux de chômage des immigrants récents s'élevait à 12,6 % en juin 2024, soit 3,1 % de plus que l'année précédente, selon Statistique Canada. La proportion de jeunes immigrants récents était de 22,8 %, en hausse de 8,6 % par rapport à l'année précédente. Le taux d'augmentation était de 0,5 % pour les personnes nées au Canada et de 1,2 % pour celles qui étaient au Canada depuis plus de cinq ans, mais qui sont nées à l'étranger⁵⁸. Les nouveaux arrivants et les personnes ayant un statut migratoire irrégulier sont les plus vulnérables aux effets des récessions économiques, dont l'incapacité de trouver du travail ou la perte de leur emploi. Même les migrants classés comme travailleurs ou professionnels qualifiés peuvent composer avec des conditions beaucoup plus complexes que ceux nés au Canada et ont besoin de plus de temps et besoin de déployer plus d'efforts pour obtenir un emploi dans leur domaine⁵⁹.

« Les demandes d'aide alimentaire ont explosé au cours des deux dernières années. Les principales raisons sont : le coût exorbitant des loyers, l'inflation et le nombre d'immigrants laissés sans services de soutien à leur arrivée. »

— Répondant au sondage, Québec

« Pour les infirmières formées à l'étranger qui veulent exercer leur métier ici, il y a beaucoup d'ajustements et d'examens à réussir. Et le processus d'examen coûte très cher. »

— Participant d'un projet de recherche communautaire vivant dans l'insécurité alimentaire, Ontario

« Notre région a connu une augmentation. Nous sommes une petite ville, et des gens ont quitté d'autres provinces, surtout l'Ontario, pour s'installer ici, où les loyers sont moins chers. »

— Répondant au sondage, Saskatchewan

⁵⁸ Statistique Canada. (09 août 2024). Enquête sur la population active, juillet 2024. *Le Quotidien*.

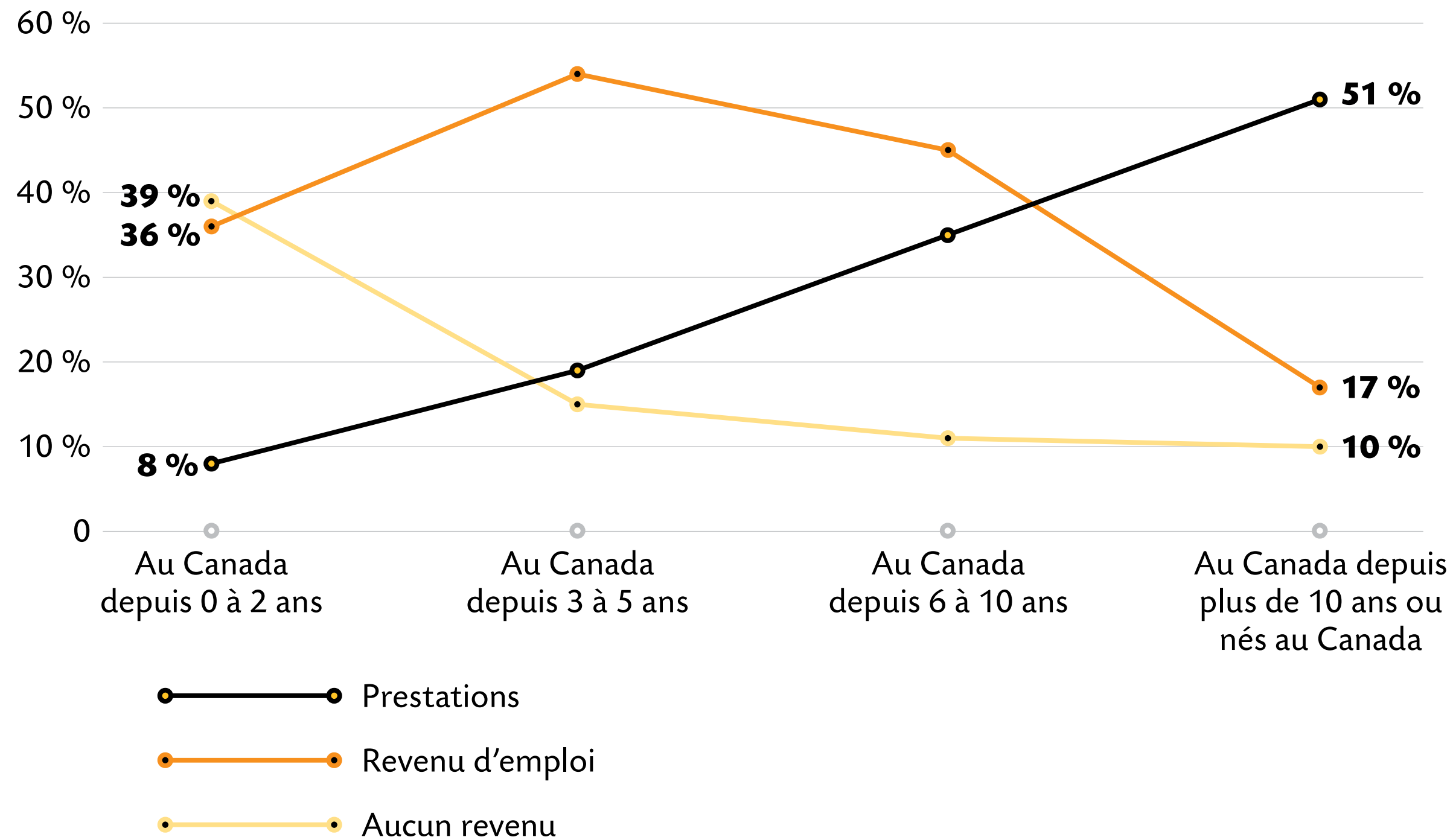
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240809/dq240809a-fra.htm>

⁵⁹ Nohl, A.-M., Schittenhelm, K., et Schmidtke, O. (2018). *Work in transition: Cultural capital and highly skilled migrants' passages into the labour market*. University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442668737>

Voir au-delà des tendances générales

Temps passé au Canada

FIGURE 17 : Principale source de revenu selon la période passée au Canada et pourcentage de ménages ayant recours aux banques alimentaires



SOURCE DES DONNÉES : Base de données sur les admissions de Banques alimentaires Canada. Les résultats pourraient ne pas être représentatifs géographiquement.

La figure 17 montre la trajectoire de l'expérience des immigrants. Au cours de leurs premières années, nombreux sont les nouveaux arrivants qui ont recours aux banques alimentaires et qui ne sont pas admissibles aux diverses prestations, comme l'aide sociale et les prestations d'invalidité provinciales et l'Allocation canadienne pour enfants versée par le gouvernement fédéral, ou qui en ignorent l'existence. Les clients des banques alimentaires qui sont nés au Canada ou qui y vivent depuis plus de 10 ans sont plus susceptibles de toucher des prestations gouvernementales.

Même lorsque les nouveaux arrivants travaillent, ils sont plus susceptibles que la population générale d'occuper un emploi précaire. Outre la vulnérabilité financière qui accompagne la précarité des emplois, les nouveaux arrivants ont également de la difficulté à trouver un logement abordable en tant que locataires récents, et doivent souvent déménager en conséquence. Les banques alimentaires de partout au pays ont signalé les répercussions de l'immigration et de la réinstallation.

« Quand elle et son mari sont arrivés au Canada, ils ont dû payer un loyer élevé. Elle avait un emploi, mais ne gagnait pas assez d'argent. Elle est maintenant aux études, et ils ont un bébé. Leur famille ne pouvait pas les soutenir, alors son mari devait rester à la maison avec le bébé pour qu'elle puisse terminer son cours. Elle n'a pas réussi à obtenir un bon emploi, et la nourriture coûte cher. »

– Réflexion d'un pair chercheur du projet de recherche communautaire

A black and white photograph of four people in a meeting. A woman is seated on the left, looking towards a man standing in the center who is holding a tablet. Another woman stands behind him, and a man is seated on the right. The scene is dimly lit, with the background showing what appears to be a whiteboard or screen.

**Insécurité alimentaire, accès
aux aliments et changements
climatiques dans le Nord canadien**

Insécurité alimentaire, accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

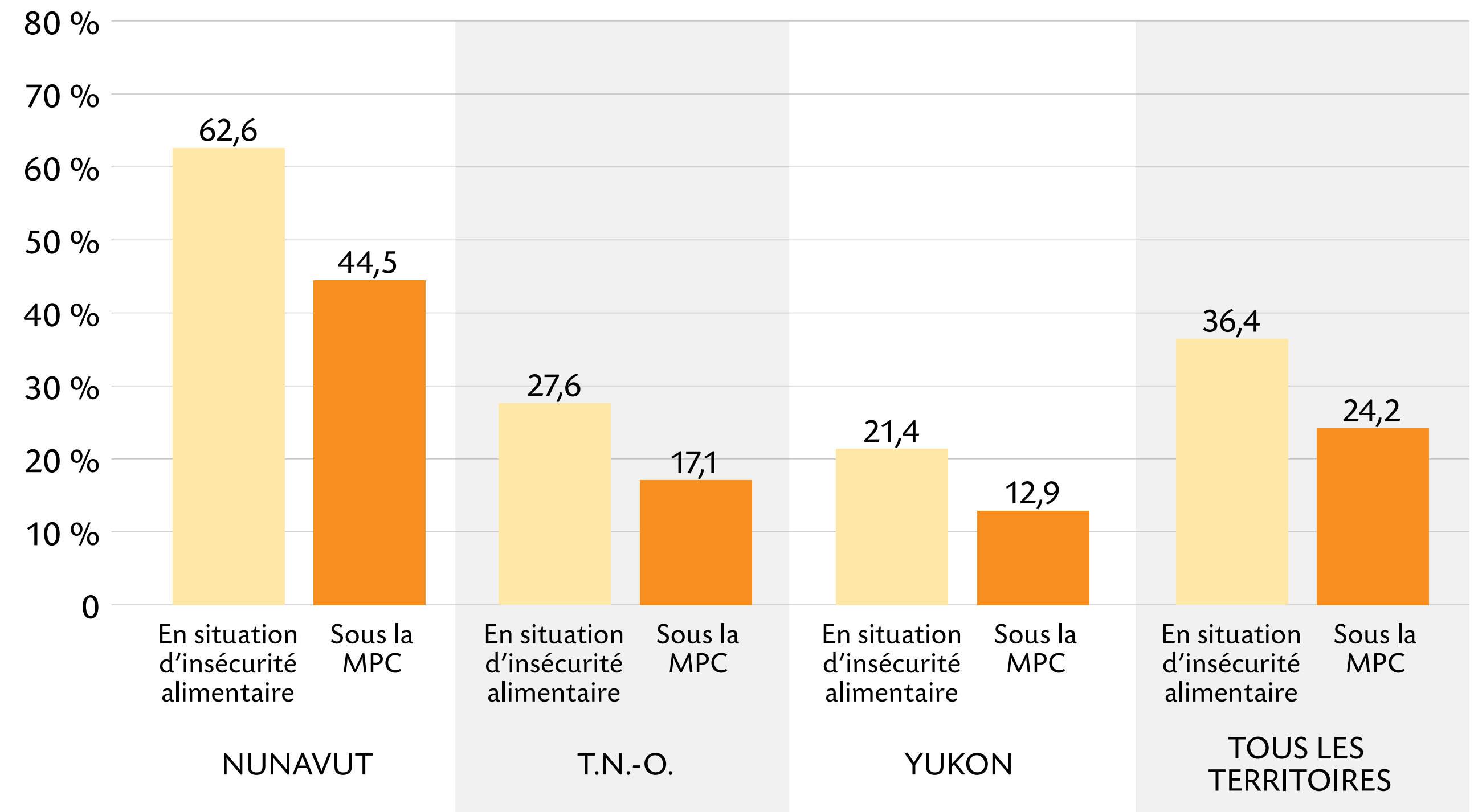
« Le recours à nos services a clairement augmenté, et ma clientèle a au moins triplé. Nos ressources sont limitées, et nous sommes à sec bien avant d’avoir servi tout le monde. Nous devons maintenant servir les clients seulement une fois tous les deux mois afin de pouvoir servir plus de clients. La pénurie de logements et l’augmentation du coût des aliments sont deux choses que nous constatons et qui reviennent constamment dans les conversations. »

– Répondant au sondage, Yukon

Les principaux facteurs de l’insécurité alimentaire et du recours aux banques alimentaires dans les régions du sud du Canada sont amplifiés dans le Nord. Les résidents du Nord font face à une combinaison explosive d’enjeux : faible revenu, taux de chômage élevé, coût élevé du logement et du carburant, et coût très élevé des aliments. De plus, ils subissent de plein fouet les effets des changements climatiques, qui exacerbent les difficultés en matière de transport et qui menacent la souveraineté alimentaire en limitant l’accès aux aliments traditionnels.

Les taux de pauvreté et d’insécurité alimentaire sont donc plus élevés dans l’ensemble des territoires que dans les provinces. Un peu plus de 24 % des résidents des territoires vivent sous le seuil de pauvreté officiel, contre 9,9 % des résidents des provinces. En 2024, le taux d’insécurité alimentaire dans les territoires était de 36,4 %, comparativement à 22,9 % dans les provinces. Les taux de pauvreté et d’insécurité alimentaire ont tous deux augmenté dans les territoires au cours de la dernière année; la pauvreté a augmenté de 4 points de pourcentage, et l’insécurité alimentaire, de 10 points de pourcentage en 2022 par rapport à 2021⁶⁰.

FIGURE 18 : Taux de pauvreté et d’insécurité alimentaire par territoire



SOURCE DES DONNÉES : Statistique Canada. (19 juin 2024). Enquête canadienne sur le revenu : estimations territoriales, 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240619/dq240619d-fra.htm>

⁶⁰ Statistique Canada. (19 juin 2024). Enquête canadienne sur le revenu : estimations territoriales, 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240619/dq240619d-fra.htm>

Insécurité alimentaire, accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

« Trop de familles, en particulier des enfants, souffrent de la faim la plupart du temps ou se privent d'au moins un repas par jour dans notre communauté éloignée de Pond Inlet. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, Nunavut

Le Nunavut affiche les taux de pauvreté (44,5 %) et d'insécurité alimentaire (62,6 %) les plus élevés de tous les territoires. Selon notre plus récente fiche de rendement sur la pauvreté, en plus d'être la région la plus pauvre du Canada, le Nunavut est l'endroit où la vie coûte le plus cher. Les taux de chômage y sont plus élevés que la moyenne, et plus du tiers de la population de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sont sans emploi, sans formation et sans éducation, soit le triple de la moyenne nationale⁶¹. Dans le Nord, une proportion beaucoup plus élevée de résidents ont recours à des régimes de soutien du revenu de dernier recours, comme l'assurance-emploi et l'aide sociale⁶².

« La demande de nourriture est forte dans notre communauté. De 150 à 170 ménages reçoivent actuellement de l'aide alimentaire aux deux semaines, le samedi. Avec une moyenne de 5 personnes par famille, c'est environ 300 personnes toutes les deux semaines ou 600 personnes par mois. Il s'agit d'une hausse constante par rapport aux 120 ménages que nous servions en moyenne avant la pandémie de COVID. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, Nunavut

« À Fort McPherson, plus de 70 % de nos membres vivent sous le seuil de pauvreté et n'ont pas les moyens de se chauffer et de se nourrir. Ils ne peuvent pas se tourner vers les banques alimentaires; ils n'ont pas les moyens d'accomplir ce qui leur a permis de survivre pendant des millénaires, soit la chasse et la cueillette; ils sont pris au piège et doivent choisir entre rester au chaud ou manger. Les familles n'ont aucun contrôle sur l'insécurité alimentaire extrême. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, T.N.-O.

« Notre territoire affiche l'un des taux les plus élevés en matière de chômage et de problèmes sociaux et mentaux entourant le suicide. La capacité de nourrir les personnes dans le besoin est une très grande priorité. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, Nunavut

« Environ 75 % des membres de notre communauté, peut-être même plus, dépendent du travail saisonnier. Environ 75 % des membres de notre communauté, voire plus, vivent aussi sous le seuil de pauvreté. Le carburant coûte cher dans notre communauté, et la nourriture aussi. Tout coûte cher. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, T.N.-O.

⁶¹ Banques alimentaires Canada. (2024). *Fiche de rendement du Nunavut*.

<https://foodbankscanada.ca/fr/poverty-report-card/report-card/?y=2024&p=nunavut>

⁶² Banques alimentaires Canada. (2024). *Fiche de rendement du territoire du Yukon*.

<https://foodbankscanada.ca/fr/poverty-report-card/report-card/?y=2024&p=yukon-territory>

Insécurité alimentaire, accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

Coûts des aliments et communautés du Nord

« Le coût des fruits et légumes frais est si élevé que les familles n'en achètent pas. Les fruits et légumes frais sont transportés par camion de l'Alberta sur la route de Dempster jusqu'à Inuvik, et ils sont ensuite transportés par avion d'Inuvik à Aklavik. Les frais d'expédition et de transport par camion et par avion jusqu'à notre communauté expliquent en partie le coût élevé des fruits et légumes frais. Lorsqu'ils sont prêts à être vendus, les fruits et légumes sont flétris ou pourris et n'offrent aucune valeur nutritive intéressante, alors les gens n'en achètent pas pour leur famille. »

– Bénéficiaire d'une subvention de capacité, T.N.-O.

« Fort McPherson est accessible par la route de Dempster toute l'année, sauf lors de la crue printanière et du gel automnal de la rivière Peel. Les livraisons de denrées se font principalement par la route de Dempster, mais celle-ci peut être fermée avec peu ou pas de préavis en raison de forts vents. Parfois, la fermeture de la route peut s'étendre sur une semaine et empêcher la livraison de denrées à la communauté. Lorsque les aliments doivent être livrés par avion, le coût des aliments augmente pour compenser les coûts d'expédition. »

– Demandeur de subvention de capacité, T.N.-O.

Dans le Nord, le coût des aliments peut être le double ou le triple du coût dans les régions du sud du pays. Par exemple, selon les derniers chiffres disponibles (2021), le coût mensuel moyen estimé d'un panier d'aliments nutritifs dans les communautés du Nord pour une famille de quatre personnes était de 1 676,44 \$, soit près de 600 \$ de plus que le coût d'un panier d'aliments nutritifs à Ottawa, même après l'application de subventions⁶³.

De nombreux facteurs contribuent à l'augmentation du coût des aliments dans le Nord, notamment les coûts plus élevés de construction et d'entretien d'un magasin et d'électricité, la nécessité de verser aux travailleurs un salaire tenant compte du coût de la vie plus élevé, le risque accru de détérioration en raison de la distance d'expédition et les frais de transport. Dans notre rapport « Le parcours alimentaire dans les communautés éloignées⁶⁴», nous présentons les tarifs d'expédition moyens d'une palette de denrées selon la méthode de transport, c'est-à-dire par voie terrestre, aérienne ou maritime. Le coût moyen par kilomètre varie de 0,37 \$ par voie terrestre à 10,27 \$ par voie aérienne. Les conditions de la route de glace, le mauvais temps ou le manque d'infrastructures font fluctuer les coûts d'expédition ainsi que le coût des aliments⁶⁵. Par exemple, un sac de pommes qui coûte 3,97 \$ à Winnipeg coûte de 6 \$ à 8 \$ dans une communauté éloignée du nord de l'Ontario, selon la saison.

⁶³ Gouvernement du Canada. (2021). *Coût du Panier de provisions nordique révisé pour l'exercice de 2020-2021*. <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fr/1634927939937/1634927989569> et Santé publique Ottawa. (2022). *Panier de provisions nutritif 2018 : Le prix de bien manger à Ottawa*. https://www.santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/resources/Documents/NFB_2022_Report-FR_FINAL-ua.pdf. Coût hebdomadaire du panier de provisions nutritif dans le Nord, multiplié par quatre aux fins de comparaison.

⁶⁴ <https://storymaps.arcgis.com/stories/0a2bc25da7454ee8b7c22cb98298d9a9>

⁶⁵ Banques alimentaires Canada. (06 septembre 2023). *Le parcours alimentaire dans les communautés éloignées*. <https://storymaps.arcgis.com/stories/0a2bc25da7454ee8b7c22cb98298d9a9>

Insécurité alimentaire, accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

Effets néfastes des changements climatiques sur l'insécurité alimentaire dans les communautés du Nord

« La pauvreté alimentaire risque maintenant d'atteindre des niveaux de plus en plus dangereux à mesure que les répercussions des changements climatiques dans l'ensemble du pays s'intensifient et s'accélèrent, réduisant l'accès des Premières Nations aux aliments et aggravant les résultats sur la santé, en particulier chez les adultes et les enfants atteints d'une maladie chronique, comme le diabète⁶⁶. »

– Séance d'information du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord sur la sécurité alimentaire dans les communautés nordiques, Human Rights Watch.

Les changements climatiques nuisent à l'accès aux aliments dans tout le Nord, qu'ils soient achetés au supermarché ou obtenus de sources traditionnelles.

Dans le cas des aliments dont le prix fluctue avec le marché, les effets des changements climatiques ont une incidence importante sur l'accessibilité des routes d'hiver et de glace, qui constituent une voie de transit cruciale pour les aliments et d'autres biens destinés aux communautés éloignées du Nord. Beaucoup de routes d'hiver ne sont ouvertes que pendant les trois ou quatre mois les plus froids de l'année, et le réchauffement climatique réduit cette fenêtre. Par conséquent, les aliments et d'autres produits sont plus souvent expédiés par avion et leur coût augmente encore plus⁶⁷. De nombreuses communautés du Nord courent également un risque moyen à élevé de perdre complètement leur route d'hiver ou leur route de glace au cours des 30 prochaines années⁶⁸. Actuellement, des membres de communautés nordiques sont parfois obligés d'utiliser au péril de leur vie des routes d'hiver même si leur sécurité n'est pas assurée⁶⁹.

⁶⁶ Human Rights Watch. (12 mars 2021). Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Mémoire sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/INAN/Brief/BR11271770/br-external/HumanRightsWatch-10426718-f.pdf>

⁶⁷ Human Rights Watch, *My fear is losing everything*.

⁶⁸ Banques alimentaires Canada, *Bilan-Faim 2022*.

⁶⁹ Banques alimentaires Canada. (28 avril 2023). *Comment les banques alimentaires établissent des partenariats significatifs pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le Nord canadien*, <https://foodbankscanada.ca/fr/comment-les-banques-alimentaires-etablissent-des-partenariats-significatifs-pour-lutter-contre-linsecurite-alimentaire-dans-le-nord-canadien/>

« Nos partenaires communautaires vivant sur les territoires traditionnels de la Première Nation de Kluane et de la Première Nation de White River nous disent que la chasse de subsistance (original) a été exceptionnellement difficile cet automne en raison du déclin de la population et des difficultés d'accès attribuables aux changements climatiques. Les clients de toutes les communautés parlent du coût élevé de l'épicerie et de l'essence, qui rend les déplacements à l'épicerie de Whitehorse inabordables. »

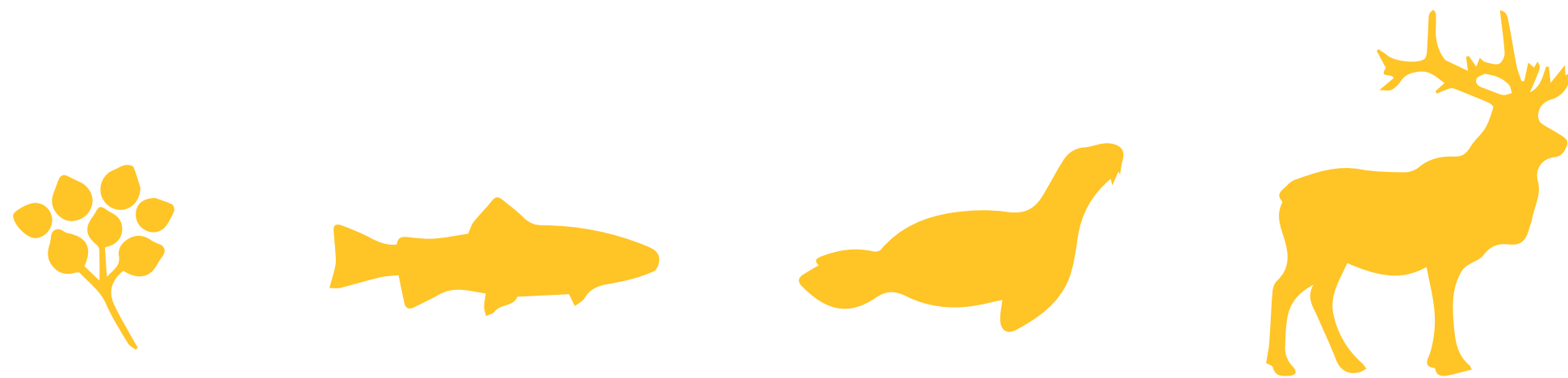
Bénéficiaire d'une subvention de capacité, Yukon

Insécurité alimentaire, accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

Effets néfastes des changements climatiques sur l'insécurité alimentaire dans les communautés du Nord

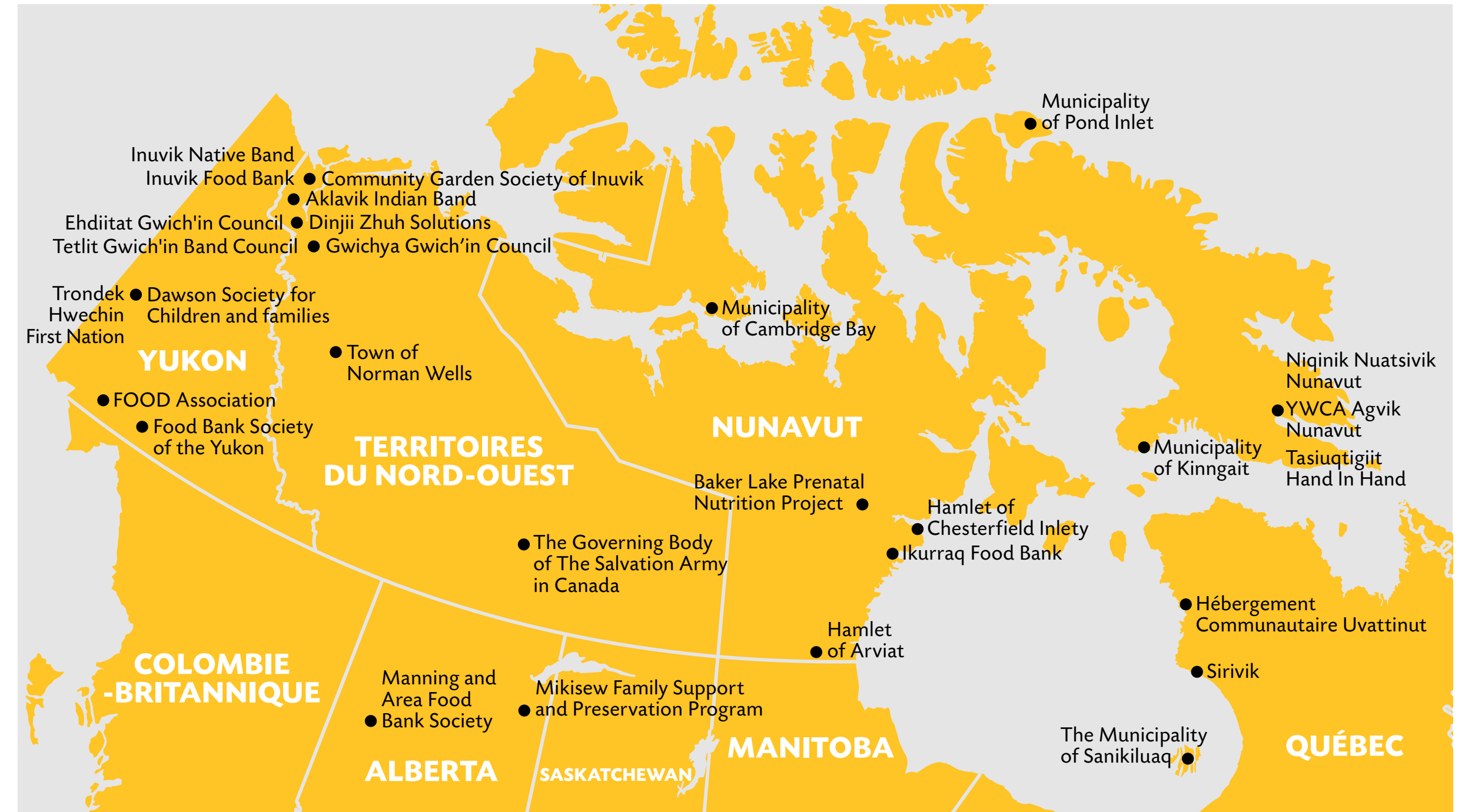
Pour ce qui est de l'accès aux aliments traditionnels, les effets des changements climatiques se font sentir partout; on constate notamment une réduction des populations d'animaux et de plantes, des saisons de récolte plus courtes, des conditions de chasse dangereuses et une augmentation des coûts liés à la chasse (par exemple, coût de l'essence plus élevé). Pour les communautés autochtones du Nord, l'accès aux aliments traditionnels, notamment ceux obtenus par la chasse et la pêche, constitue un élément essentiel de la sécurité alimentaire et enlève le stress de dépendre de produits importés coûteux.

FIGURE 19: Exemples d'aliments traditionnels : baies, poisson, phoque et caribou



Toutefois, les collectivités du Nord trouvent des façons novatrices de s'adapter à ces défis et de travailler à l'atteinte de la souveraineté alimentaire⁷⁰ au moyen d'initiatives qui favorisent un accès accru aux aliments traditionnels – par exemple, la chasse communautaire – et la production alimentaire locale – par exemple, la construction de serres, l'agriculture à petite échelle et la création de carrefours alimentaires⁷¹.

Bénéficiaires de Fonds de renforcement des capacités pour les régions nordiques de Banques alimentaires Canada, 2024



SOURCE DE LA CARTE : Banques alimentaires Canada.

⁷⁰ Lorsqu'il est question de souveraineté alimentaire dans le Nord, les notions de « savoir, de langue, de continuité culturelle et d'autosuffisance communautaire inuits » s'imposent. Voir le document *Food sovereignty and harvesting* publié en 2019 par la Qikiqtani Inuit Association (<https://www.qia.ca/wpcontent/uploads/2019/03/Food-Sovereignty-and-Harvesting.pdf>).

⁷¹ Zagar, A. (30 août 2023). *L'incidence des changements climatiques sur les systèmes alimentaires traditionnels*. Banques alimentaires Canada. <https://storymaps.arcgis.com/stories/7292a3b644374d0281f2e7c2260f3327>



**Mesures
recommandées**

Mesures recommandées

Introduction

La crise rencontre la crise

L'état de la pauvreté au Canada évolue rapidement. Selon les dernières données disponibles, la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont en hausse et augmentent rapidement.

Selon la plus récente Enquête canadienne sur le revenu, un Canadien sur 10 vit dans la pauvreté et près du quart (23 %) de la population est en situation d'insécurité alimentaire. Ces données correspondent à ce que nous avons constaté en première ligne dans les banques alimentaires. Avant la pandémie, les banques alimentaires canadiennes comptaient en moyenne 1 million de visites par mois. Cette année, les banques alimentaires ont vu les visites mensuelles grimper à plus de 2 millions. Les banques alimentaires ont atteint 1 million de visites en 25 ans d'existence. Ce chiffre a presque doublé en l'espace de cinq ans seulement. La demande a atteint un point critique. Jamais autant de personnes n'ont eu recours aux banques alimentaires dans l'histoire du Canada.

La hausse de fréquentation des banques alimentaires dénote une réalité économique considérablement modifiée. Entre 2015 et 2020, le Canada a connu le déclin de la pauvreté le plus spectaculaire et le plus complet jamais enregistré. Un Canadien sur sept (14,5 %) vivait sous le seuil de pauvreté en 2015. Cinq ans plus tard, ce chiffre est tombé à 6,4 %, soit moins de la moitié de l'ancien taux et une baisse d'environ 56 %.

Cependant, en 2022, soit seulement deux ans après que le taux de pauvreté du pays ait atteint son plus bas niveau historique, la tendance a commencé à s'inverser. Le taux de pauvreté a augmenté de 10 % dans la population canadienne entre 2020 et 2022, réduisant de moitié les progrès réalisés depuis 2015. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire – un des indicateurs des difficultés économiques - a augmenté de manière significative depuis 2021, année pendant laquelle 15,7 % de la population était concernée. En 2024, l'insécurité alimentaire a explosé en touchant près du quart des Canadiens, soit près de 9 millions de personnes dont 2 millions d'enfants.

Mesures recommandées

Introduction

La crise rencontre la crise

Un certain nombre de raisons expliquent cette hausse alarmante :

- 01** La hausse rapide des taux d'intérêt et le durcissement des conditions financières pour lutter contre des taux d'inflation élevés depuis des décennies.
- 02** Un manque de logements à l'échelle du pays, en particulier de logements à prix abordables.
- 03** La perte de mesures de soutien du revenu comme la PCU et d'autres mesures ponctuelles que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial avaient instaurées pour compenser à court terme à la fois les effets de la pandémie et ceux de la crise inflationniste subséquente a entraîné une diminution globale du revenu disponible pour beaucoup de familles, en particulier celles à faible revenu.
- 04** En raison du ralentissement de l'activité économique et d'une hausse (lente) du taux de chômage, la pression exercée poussant à offrir des salaires plus élevés et à poursuivre les progrès réalisés vers un marché du travail plus inclusif a été réduite.
- 05** La croissance démographique importante et rapide sans l'infrastructure sociale nécessaire pour absorber un tel afflux.

Ces facteurs combinés ont créé un changement dans le paysage économique. En effet, le coût des produits essentiels comme la nourriture et le logement a dépassé la croissance des salaires. En conséquence, nous devrions nous attendre à ce que les taux de pauvreté continuent d'augmenter à mesure que de nouvelles données seront disponibles dans les mois et années à venir. Cela signifie qu'il y aura plus de personnes âgées en difficulté, plus d'enfants en situation d'insécurité alimentaire et plus de personnes partout au Canada craignant de ne pas arriver à joindre les deux bouts.

On constate que cette pauvreté croissante ne vient pas du manque d'effort des personnes à faible revenu au Canada. Pour les deux quintiles de revenu les plus bas, le coût des produits essentiels comme la nourriture, le logement et le transport occupe la majorité du budget des ménages. Des millions de Canadiens consacrent maintenant la totalité de leur revenu voire plus aux besoins essentiels et doivent encore assumer d'autres coûts fixes comme les factures d'Internet et de téléphone, le remboursement des dettes et la garde d'enfants. Cela laisse des millions de foyers sans aucunes économies ni coussin de sécurité financière. Ils ont peu de possibilités d'améliorer leur situation puisqu'ils doivent se concentrer sur leur survie.

Mesures recommandées

Introduction

Une réponse inadéquate

Les détails décrits dans la section précédente ne sont une surprise pour personne au gouvernement.

En réponse à la crise actuelle croissante, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures indispensables pour aider à lutter contre certains des problèmes susmentionnés. Par exemple, ils se sont engagés à construire plus de logements, à augmenter les objectifs d'immigration, à investir dans les transports publics, dans l'internet à haute vitesse et dans la garde d'enfants. Malheureusement, les répercussions de ces programmes et de la plupart des autres mesures gouvernementales ne se feront pas sentir avant de nombreuses années. Nous ne saisissons pas encore à quel point ces changements aideront, mais nous savons qu'ils n'aideront pas les personnes qui éprouvent des difficultés aujourd'hui.

Malgré si le pire de l'inflation semble être derrière nous, le prix des aliments (entre autres coûts) devrait demeurer élevé tout au long de 2024 et au-delà. La pression financière exercée sur de nombreux ménages

a atteint un point critique, car les besoins essentiels mobilisent l'essentiel de leur revenu voire la totalité. De plus en plus de gens sautent des repas, s'endettent et perdent petit à petit leur dignité. Les Canadiens sont les plus endettés des pays du G7,⁷² et on s'attend à ce que la situation se détériore.

Les récents efforts visant à stimuler la concurrence dans le secteur de l'épicerie sont utiles pour favoriser la modération des prix, mais il est peu probable qu'ils entraînent une baisse de prix suffisante pour répondre aux besoins des personnes à faible revenu.

Même lorsque le chômage était à son plus bas niveau historique ou presque après la pandémie, les revenus se sont avérés insuffisants. Par exemple, il existe un écart d'environ 8,50 \$ l'heure entre le revenu nécessaire pour assumer les frais de base et le salaire minimum offert en Ontario. L'effet de cet écart est clairement visible dans les banques alimentaires. En 2023, alors que le pays enregistrait un taux de chômage élevé, les banques alimentaires ont reçu un taux de demandes sans précédent. Compte tenu de la hausse du chômage et du resserrement du marché du travail, nous pouvons nous attendre à ce que ces conditions s'aggravent.

Tandis que les gouvernements cherchent des solutions, ils doivent prendre en compte les stratégies précédemment utilisées dans le passé pour réduire la pauvreté. Des recherches approfondies montrent que les versements de transferts constituent la politique la plus efficace pour réduire la pauvreté. Selon des estimations récentes, l'ACE a permis de réduire l'insécurité alimentaire d'environ 5 % (et potentiellement jusqu'à 9 %), tandis que la PCU a été un facteur essentiel à la forte diminution de la pauvreté en 2021^{73/74}. De la même manière, le supplément de revenu garanti et la sécurité de la vieillesse réduisent de manière efficace la pauvreté chez les personnes âgées à faible revenu. Malheureusement, les programmes de soutien financier n'ont pas suffi dans les dernières années; les enfants et les personnes âgées continuent de représenter un pourcentage croissant parmi les personnes ayant besoin des banques alimentaires au Canada. Les gouvernements doivent s'assurer que les programmes suivent l'augmentation du coût de la vie s'ils veulent que ceux-ci soient efficaces.

⁷² Yousif, N. (24 mai 2023). *Les ménages canadiens sont les plus endettés du G7*. BBC News, Toronto. <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-65688460>

⁷³ Men, F., St-Germain, A. A., Ross, K., Remtulla, R., Tarasuk V. (2023). Effect of Canada Child Benefit on Food Insecurity: A Propensity Score-Matched Analysis, *American Journal of Preventive Medicine*, 64 (6) 0749-3797. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2023.01.027>

⁷⁴ Scott, K., et Hennessy, T. (juin 2023). *Canada Emergency Response Benefit: More than just an income program*. Centre canadien de politiques alternatives. https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2023/06/CERB_Final_June%2012%2C%202023.pdf

Mesures recommandées

Réparer le filet de sécurité sociale canadien

La dégradation de notre filet de sécurité sociale

Il y a 50 ans, le Canada disposait d'un filet de sécurité sociale relativement robuste. Les gouvernements offraient du soutien à plusieurs niveaux et dans de nombreux domaines, notamment le logement, les soins de santé, l'éducation et l'aide sociale.

Au cours des deux dernières décennies du XXe siècle, cependant, ce filet a commencé à se fragiliser considérablement. En effet, dans le but de réduire les dépenses à tout prix, les gouvernements ont commencé à transférer la responsabilité du bien-être économique et social aux personnes plutôt qu'à l'État. Les programmes sont devenus plus difficiles d'accès et moins efficaces pour soutenir les personnes et les familles à faible revenu.

Aujourd'hui, on se retrouve avec un filet de sécurité sociale fragilisé, qui laisse passer des millions de personnes au Canada à travers ses mailles. Ces dernières se retrouvent alors en situation de pauvreté. Le nombre record de visites aux banques alimentaires cette année démontre que, lorsque les systèmes gouvernementaux échouent à protéger la population, les Canadiens se tournent vers les banques alimentaires comme filet de sécurité sociale non officiel. Au courant du printemps 2024, près de la moitié des Canadiens ont déclaré que l'inflation influait grandement sur leur capacité à joindre les deux bouts et près d'une personne sur quatre affirmait envisager de recourir à une banque alimentaire au cours des prochains six mois.⁷⁵

Un filet de sécurité sociale efficace devrait faire en sorte qu'aucune personne au Canada ne tombe en dessous d'un niveau de revenu minimum ou ne vive dans la pauvreté. En d'autres mots, un filet de sécurité sociale fonctionnel fournit un seuil de revenu minimum et un niveau de vie minimum acceptable, sous lesquels personne ne peut tomber.

Les quatre piliers d'un seuil de revenu minimum pour tous

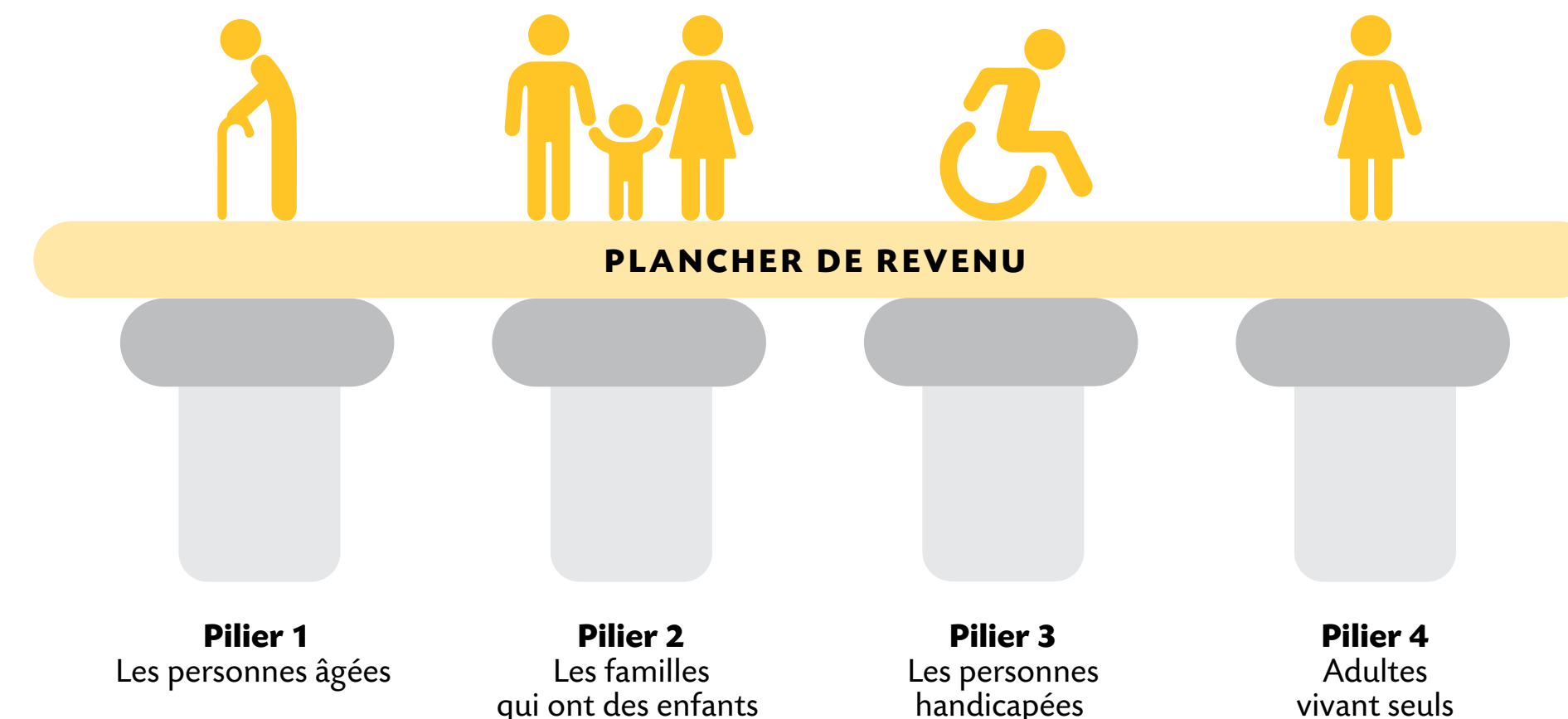
Dans le rapport *Bilan-Faim* de l'an dernier, Banques alimentaires Canada a souligné la nécessité d'élargir le filet de sécurité sociale du Canada en établissant un seuil de revenu minimum pour tous les Canadiens. Notre travail a mis en évidence la nécessité pour les gouvernements de mettre en place quatre piliers afin d'établir le seuil de revenu minimum au Canada.

Deux de ces piliers sont déjà en place pour :

1. **Les personnes âgées** (Régime de pensions du Canada, Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti) et
2. **Les familles** qui ont des enfants (Allocation canadienne pour enfants et la promesse de services de garde d'enfants abordables)

Deux autres piliers doivent encore être mis en place pour :

1. **les personnes handicapées**, et
2. **les adultes vivant seuls en âge de travailler (adultes vivant seuls).**



⁷⁵ Statistique Canada, Près de la moitié des Canadiens.

Mesures recommandées

Réparer le filet de sécurité sociale canadien

Les quatre piliers d'un seuil de revenu minimum pour tous

En 2023, Banques alimentaires Canada a demandé au gouvernement de se concentrer sur le développement des deux piliers manquants pour les adultes vivant seuls et les personnes handicapées. Même s'il y a eu de modestes progrès réalisés en faveur des personnes en situation de handicap, les Canadiens assistent maintenant à la dégradation des piliers pré-existants pour les personnes âgées et les familles. Le nombre de personnes âgées et de familles avec enfants qui se tournent vers les banques alimentaires est très préoccupant.

Pilier 1 : Personnes âgées

Comparativement aux chiffres avant la pandémie (2019), le nombre de personnes âgées ayant recours aux banques alimentaires a augmenté de manière spectaculaire. Les programmes de sécurité du revenu sur lesquels les personnes âgées ont pu compter durant des décennies ne suivent plus le coût de la vie. Un autre signe montre que le filet de sécurité sociale continue de se détériorer. Les personnes âgées qui ont recours aux banques alimentaires ont des revenus fixes de plus en plus maigres. Le risque est encore accru pour les personnes âgées vivant seules qui doivent affronter ces difficultés seules.

Pilier 2 : Familles avec enfant(s)

Les familles avec enfants ne bénéficient d'un seuil de revenu minimum que depuis 2016 avec la mise en place de l'ACE. Lors de sa mise en place, les familles admissibles bénéficiaient de centaines de dollars mensuels non imposables, ce qui leur permettait de faire face aux coûts liés à l'éducation des enfants. Cette aide a joué un rôle crucial dans la réduction des taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire au Canada durant les années suivantes. Malheureusement, comme c'est le cas des aides pour les personnes âgées, l'ACE ne suffit plus à combler les besoins. En effet, les familles représentent maintenant environ un client des banques alimentaires sur quatre, ce qui montre clairement leur besoin d'aide.

Pilier 3 : Personnes en situation de handicap

Une autre catégorie de population est en grande difficulté en raison de soutien insuffisant : les personnes qui dépendent des prestations d'invalidité, selon les données. En 2022, seulement 4,3 % de la population ontarienne recevait des prestations d'invalidité provinciales. Cependant, 30 % des utilisateurs des banques alimentaires ont déclaré que la prestation d'invalidité était leur principale source de revenu. Les chiffres ont atteint un sommet en Alberta, où les personnes recevant des prestations d'invalidité étaient 840 % plus représentées parmi les utilisateurs des banques alimentaires que les autres groupes. Cette réalité est déchirante quand on sait qu'environ 50 % des Canadiens en situation d'insécurité alimentaire vivent avec une incapacité.

Pilier 4 : Adultes vivant seuls

Les adultes vivant seuls sont un autre groupe de personnes qui soulève les préoccupations de Banques alimentaires Canada depuis de nombreuses années. Représentant à l'heure actuelle 42 % des utilisateurs des banques alimentaires, il s'agit de l'un des plus grands sous-ensembles de personnes ayant recours aux banques alimentaires. Encore une fois, ce problème survient en raison d'un manque de soutien gouvernemental pour les personnes qui n'ont pas de famille ou qui ont moins de 65 ans. Pour un grand nombre de personnes vivant seules qui font face au coût de la vie sans soutien, il reste peu d'argent à la fin du mois sinon rien pour se nourrir.

Une approche intersectionnelle de l'élaboration des politiques

Il est important de se rappeler que la pauvreté est une expérience qui est vécue très différemment selon les différents groupes sociaux. Les groupes de personnes vulnérables, comme par exemple les autochtones, les néo-canadiens, les Canadiens racisés, les sans-abri, les familles monoparentales, les jeunes et les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQIA+ sont non seulement plus à risque de présenter des taux de pauvreté plus élevés que les autres groupes, mais ils sont également plus susceptibles de vivre dans des conditions précaires, de recevoir moins de soutien ou d'être en mesure de sortir de la pauvreté. À mesure que les gouvernements recréent un filet de sécurité sociale au Canada, ils doivent tenir compte des différences de réalité de chacun des groupes afin qu'aucun ne soit négligé.

Mesures recommandées

Réparer le filet de sécurité sociale canadien

Le défi aujourd'hui

Les gens se retrouvent dans une situation difficile aujourd'hui. La preuve est que les banques alimentaires ont enregistré 2 millions de visites en mars 2024, soit le double d'avant la pandémie.

Par ailleurs, 44 % des Canadiens disent se sentir plus en insécurité financière que l'année dernière, 40 % dépensent plus de 30 % de leur revenu dans leur logement et 30 % craignent de ne pas pouvoir se nourrir ou de nourrir leur famille⁷⁶.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures mineures pour renforcer le filet de sécurité sociale en mettant en place la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Malheureusement, cette prestation et d'autres mesures, telles que la nouvelle assurance-médicaments restent très insuffisantes pour lutter contre l'appauvrissement de beaucoup de Canadiens. Cette année, le Canada s'est vu attribuer la note C pour les progrès législatifs dans les fiches de rendement sur la pauvreté. Cela indique que le gouvernement cible les bons enjeux, mais ne parvient pas à créer un impact suffisant. Tout comme la crise du logement abordable, l'effritement surpasse les progrès.

Le processus d'établissement et d'amélioration des seuils de revenu minimum prend du temps et de l'investissement : les gouvernements doivent donc mettre en place des mesures en ce sens dès aujourd'hui. En l'espace d'une année seulement, nous avons assisté à l'effritement du filet de sécurité des familles, notamment. En 2024, en plus des deux piliers du seuil de revenu minimum, on parle d'améliorer les deux piliers déjà existants qui ne sont plus aussi significatifs depuis quelques années. Si les gouvernements prenaient des mesures concrètes pour améliorer le filet de sécurité sociale, beaucoup moins de Canadiens seraient aux prises avec l'insécurité alimentaire et la pauvreté à long terme. À court terme, le gouvernement fédéral ne peut pas laisser les objectifs futurs entraver les mesures visant à remédier aux besoins actuels.

⁷⁶Banques alimentaires Canada a commandé une enquête. Pollara. Effectué en mars 2024.

Mesures recommandées

Réparer le filet de sécurité sociale canadien

Nos recommandations

01

Instaurer immédiatement une prestation pour l'épicerie et les besoins de base pour aider les Canadiens à faible revenu qui éprouvent des difficultés aujourd'hui.

Conformément au modèle mis en place par le Conseil d'action sur l'abordabilité, cette prestation devrait être maintenue au moyen du levier stratégique du crédit d'impôt pour la TPS.

02

En prévision des prochaines élections fédérales, tous les partis devraient s'engager à continuer d'améliorer la Prestation canadienne pour les personnes handicapées qui a été proposée.

03

À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple, subvention des services de garde, suppléments au logement abordable, assurance-médicaments et soins dentaires).

04

Considérer les adultes à faible revenu vivant seuls comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population ne soit plus laissée pour compte.

Dans cette optique, le gouvernement devrait établir un calendrier clair quant au moment où il présentera les réformes de la modernisation de l'assurance-emploi, qui sont continuellement promises depuis le discours du Trône de 2020, mais qui ne sont pas encore mises en place.

05

Élaborer de nouveaux programmes et stratégies en matière de santé mentale qui mettent l'accent sur l'incidence des faibles revenus sur la santé mentale et les besoins aigus des adultes vivant seuls en âge de travailler, des personnes en situation de handicap et des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance.

06

Veiller à ce que toutes les prestations fédérales soient indexées en fonction de l'inflation et à ce que les ententes conclues avec les gouvernements provinciaux interdisent explicitement la récupération des soutiens sociaux provinciaux pour les nouveaux programmes de prestations fédéraux comme la PCPH.

07

Améliorer la façon dont le gouvernement mesure et comprend l'expérience de la pauvreté au Canada en adoptant un indice de privation matérielle (IPM) dans son cadre de réduction de la pauvreté en complément de la mesure du panier de consommation (MPC).

08

Poursuivre le fonds d'équité menstruelle, avec un engagement d'au moins 25 millions de dollars par année, jusqu'à ce qu'une législation permanente soit adoptée pour rendre les produits menstruels gratuits et accessibles à toutes les personnes au Canada.

Mesures recommandées

Régler la crise du logement à loyer modique

Le logement reste l'un des problèmes majeurs, sinon le problème principal auquel les Canadiens en difficulté doivent faire face en 2024.

Depuis quelques années, les gouvernements et des défenseurs des droits à travers le pays ont travaillé à trouver des solutions à cette crise. Au printemps 2024, le gouvernement fédéral a fait un pas dans la bonne direction en lançant la Stratégie nationale sur le logement. Bien que Banques alimentaires Canada ait applaudi certaines de ces mesures dans le cadre de cette Stratégie, les progrès demeurent lents et il y a eu peu de mesures immédiates de secours pour les millions de Canadiens qui ne peuvent pas attendre l'entrée en vigueur des politiques à long terme.

L'écart de construction

Pour rétablir la crise de l'abordabilité du logement au pays, le Canada a besoin que 5,8 millions de maisons soient construites d'ici 2030⁷⁷. Autrement dit, entre 2023 et 2030, environ 830 000 logements doivent être construits chaque année. Malheureusement,

jusqu'à présent, un peu plus de 130 000 maisons sont en construction⁷⁸, soit seulement 16 % du nombre nécessaire. Dans l'ensemble, la construction de logements a effectivement ralenti au cours des dernières années. Ce résultat décevant intervient alors qu'un nombre encore plus faible de logements (123 000) ont été mis en chantier au cours de l'année civile 2023. Si le nombre de ces nouvelles constructions continue d'être inférieur à ce qui est nécessaire, la pression pour rétablir l'abordabilité du logement augmentera d'année en année.

Les chiffres démontrent clairement que les gouvernements à tous les niveaux doivent s'occuper de ce problème urgemment. L'abordabilité des logements est une question cruciale pour de nombreux Canadiens qui peinent à payer leurs loyers mensuels. Si les propriétaires éprouvent des difficultés, les locataires ont quand à eux un besoin criant d'aide.

Les besoins criants des locataires

Bien que près de 70 % des Canadiens soient propriétaires, sept clients des banques alimentaires sur 10 sont des locataires. Cette statistique nous indique que les personnes qui ont de la difficulté à payer pour les besoins les plus essentiels, comme la nourriture,

sont plus susceptibles d'être locataires. Les coûts du logement étant la deuxième raison la plus fréquente pour une personne d'avoir recours à une banque alimentaire, les gouvernements doivent examiner sérieusement comment ils peuvent aider les personnes aux prises avec des problèmes d'abordabilité du logement à court terme, et non seulement à long terme.

Une approche à deux volets

Avec le nouveau Plan national en matière de logement, le futur de l'abordabilité du logement au Canada est prometteur. Malheureusement, des millions de personnes au Canada sont encore à la recherche d'un logement abordable en ce moment. Si le gouvernement veut réussir à aider les résidents à avoir accès à un logement abordable, il devra se concentrer à la fois sur 1) la prise d'actions décisives en faveur du programme de logements qui vise à construire des millions de logements dans les prochains 10 ans et 2) l'aide visant à rendre le marché du logement existant plus abordable.

⁷⁷Société canadienne d'hypothèques et de logement. (23 juin 2022). Pénurie de logements au Canada : résoudre la crise de l'abordabilité.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/accroitre-loffre-de-logements/penurie-de-logements-au-canada--resoudre-la-crise-de-labordabilite>

⁷⁸Société canadienne d'hypothèques et de logement, Portail de l'information sur le marché de l'habitation. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada>

Mesures recommandées

Régler la crise du logement à loyer modique

Les programmes d'allocation pour le loyer

De solides programmes d'allocation pour le loyer peuvent contribuer grandement à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire chez tous les locataires. Le Manitoba a mis en place un modèle efficace de programme d'aide au loyer qui aide les ménages à faibles revenus à occuper des logements dont le loyer est inférieur au prix médian du marché. Bien qu'imparfait, le concept du programme est un moyen pratique de s'assurer que la population de la province puisse s'offrir leur droit au logement. Au-delà de l'abordabilité, le Centre canadien de politiques alternatives a constaté que le programme permettait aux personnes de se concentrer sur d'autres aspects de leur vie, comme leurs études, l'éducation ou l'obtention de la garde de leurs enfants, ainsi que le rétablissement de leur santé mentale et physique⁷⁹. De plus, 70 % des locataires sondés ont indiqué que l'allocation leur permettait d'acheter des produits d'épicerie plus sains. Comme le loyer est une dépense relativement fixe, l'allocation a permis aux résidents de prendre des décisions éclairées en matière de planification en fonction de leur budget limité. Un concept semblable de prestation transférable en matière de logement a été présenté dans le récent rapport de l'Accord national sur le logement portant sur l'abordabilité des loyers⁸⁰.

Vers un avenir meilleur

Tandis que le coût élevé du logement soit l'une des causes profondes du recours aux banques alimentaires depuis de nombreuses années, l'urgence de la question et la nécessité d'une intervention gouvernementale n'ont jamais été aussi évidentes. Un des meilleurs secteurs de dépenses qui puisse apporter une aide immédiate à des millions de Canadiens aux prises avec la pauvreté et les faibles revenus, c'est le logement.

Le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux et territoriaux doivent commencer à travailler en ayant conscience de l'urgence de remédier au nombre insuffisant de logements construits. Le Canada échouera probablement à atteindre son objectif de construction d'environ 600 000 unités cette année, mais le besoin de ces unités sera simplement remis à plus tard et reporté aux années à venir. Pendant ce temps-là, le besoin de logements continuera à croître.

Nous implorons le gouvernement de prendre de véritables mesures d'urgence pour la mise en place de programmes visant à réduire les coûts du logement dès aujourd'hui.

⁷⁹ Cooper, S., Hajer, J., et Plaut, S. (avril 2020). *Assisting renters. Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy*. Canadian Centre for Policy Alternatives, Manitoba Non-Profit Housing Association. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

⁸⁰ The National Housing Accord. (15 août 2023). *A multisector approach to ending Canada's rental housing crisis*.

https://assets.nationbuilder.com/caeh/pages/453/attachments/original/1692060486/2023_National_Housing_Accord.pdf?1692060486

Mesures recommandées

Régler la crise du logement à loyer modique

Nos recommandations

01

Examiner la possibilité d'instaurer un programme national d'allocation pour le loyer en collaboration avec les provinces et les territoires dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sur le logement.

Dans le processus d'élaboration, le gouvernement devrait tenir compte de ce qui suit :

- Utilisation d'un modèle fondé sur le programme d'allocation pour le loyer du Manitoba.
- Examen du rapport de l'Accord national sur le logement portant sur les logements locatifs abordables, recommandation 9.

04

Lancer de nouveaux investissements pour construire davantage de logements supervisés pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale et physique, en particulier parmi les populations marginalisées ou à faible revenu.

02

Le gouvernement fédéral devrait tenir sa promesse de mettre au point des outils qui s'attaqueraient aux coûts du logement, y compris un examen du traitement fiscal des fiducies de placement immobilier (FPI) résidentiel et des autres grandes sociétés propriétaires.

03

En s'appuyant sur ses récents engagements visant à s'attaquer aux droits d'aménagement, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces pour soutenir une nouvelle relation financière avec les villes et les communautés qui permettrait finalement d'éliminer tous les droits d'aménagement et de stimuler la création de nouveaux logements abordables.

05

Doubler le Fonds de protection du loyer du Canada, qui passerait de 1,5 milliard à 3 milliards de dollars.

Au cours de la dernière décennie, le Canada a perdu 10 logements abordables pour chaque nouvelle construction⁸¹. Pour renverser cette situation et s'assurer qu'un plus grand nombre de Canadiens disposent d'un logement abordable qu'ils peuvent acheter, le gouvernement fédéral devrait augmenter le Fonds de protection du loyer du Canada afin de permettre un plus grand nombre de locations détenues et gérées par des coopératives et des organismes sans but lucratif.

⁸¹ Burda, C. (11 juillet 2024). Il est temps de régler l'inadéquation de l'offre locative. *Policy Options Politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/juillet-2024/linadequation-loffre-locative/>

Mesures recommandées

Aider les travailleurs à faible revenu à joindre les deux bouts

L'un des constats les plus choquants du sondage Bilan-Faim de cette année est que le revenu d'emploi est la principale source de revenu de 18 % des utilisateurs des banques alimentaires. Jamais les banques alimentaires n'ont observé des besoins aussi criants au sein de la population active.

Pire encore, lorsque les personnes qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi sont incluses dans le calcul, la main-d'œuvre canadienne représente 22 % des utilisateurs des banques alimentaires. Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada. Ce sont des personnes qui, malgré leurs meilleurs efforts, rentrent encore à la maison avec trop peu d'argent pour se nourrir et nourrir leur famille.

Et bien qu'une personne sur cinq soit un chiffre frappant, les travailleurs pauvres représentent en fait 40 % des personnes vivant dans la pauvreté dans la plupart des régions du pays⁸². Plus choquant encore, 52 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire déclarent l'emploi comme principale source de revenus⁸³. Cela indique que le Canada a un problème croissant concernant les bas salaires et l'accès à un travail décent. Cette année, les salaires faibles ou retardés ont été la troisième raison la plus souvent citée pour avoir eu recours à une banque alimentaire.

Ce problème est nettement pire chez les nouveaux immigrants et les personnes racisées. En 2021, par exemple, le revenu médian après impôt des personnes racisées était de 36 800 \$, comparativement à 43 100 \$ pour les personnes non racisées⁸⁴. Un sondage mené par Pollara pour le compte de Banques alimentaires Canada en mars 2024 a révélé que plus de la moitié (54 %) des personnes racisées au Canada étaient d'accord pour dire que les faibles salaires nuisent à leur capacité de joindre les deux bouts. Ce pourcentage inquiétant est de 21 points de pourcentage supérieur au chiffre pour les Canadiens non racisés (33 %).

⁸² Stapleton, J. (novembre 2019). *The Working Poor in the Toronto Region: Mapping working poverty in Canada's richest city*. Metcalf Foundation. <https://metcalfoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf>

⁸³ Tarasuk, V., Li, T., et Fafard St-Germain, AA. (2022). *Household food insecurity in Canada, 2021*. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). <https://proof.utoronto.ca/> <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf>

⁸⁴ Emploi et Développement social Canada. (octobre 2016). *Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Document d'information sur la pauvreté au Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>



Mesures recommandées

Aider les travailleurs à faible revenu à joindre les deux bouts

La diminution du pouvoir d'achat

À la base de toutes ces statistiques préoccupantes se trouve l'augmentation du coût de la vie qui dépasse la croissance des salaires. L'augmentation rapide des coûts des aliments et du logement dépasse l'inflation globale (voir la section 2 de la politique), et l'inflation a rendu tous les autres coûts de la vie impossibles à gérer. De plus, le niveau d'endettement des ménages a considérablement augmenté au cours des 10 dernières années. Cela signifie que même si de nombreux salaires ont augmenté, la capacité des travailleurs à payer les factures et à joindre les deux bouts a diminué.

En raison de cette diminution du pouvoir d'achat, 60 % des travailleurs canadiens dépensent la totalité de leur salaire net et 30 % dépensent plus que ce qu'ils gagnent chaque mois⁸⁵. Un rapport du Conseil d'action sur l'abordabilité a révélé qu'en 2023, les personnes de la tranche de revenu la plus faible consacrent 103 % de leur revenu aux coûts essentiels (logement, nourriture et transport), une augmentation de 12 points de pourcentage depuis 2021, ce qui leur laisse aucun revenu pour d'autres besoins essentiels ou en cas d'urgences⁸⁶.

Diminution du soutien à un nombre croissant de chômeurs et de personnes en situation d'emploi précaire

Un autre groupe parmi la population active qui est laissé pour compte en raison de l'inaction du gouvernement est ceux qui se retrouvent sans travail à cause de mises à pied ou qui occupent un emploi précaire ou saisonnier.

Le taux de chômage au Canada repart constamment à la hausse après avoir atteint des creux historiques en 2022 et 2023. Bien que tous les travailleurs aient besoin d'un certain niveau de soutien, les nouveaux immigrants, les personnes qui ont immigré au cours des cinq dernières années et qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire sur le marché du travail au cours de leurs premières années au Canada, et les jeunes Canadiens, qui ont souvent moins d'expérience de travail, ont particulièrement besoin d'aide. Les deux groupes sont plus susceptibles d'être les premiers à être mis à pied et les moins susceptibles d'être admissibles à l'assurance-emploi. Alors que le taux de chômage dans la population générale est de 6,6 %, il est presque le double chez les nouveaux immigrants et les jeunes Canadiens.

Au Canada, les immigrants sont plus susceptibles d'occuper un emploi moins bien rémunéré, peu sûr et d'être locataires. Cela les rend plus vulnérables aux chocs tant sur le marché

du travail que sur le marché du logement. À l'heure actuelle, un nouvel immigrant sur 10 est sans emploi parce que les contraintes sur le marché du travail les touchent de façon disproportionnée. Toutefois, ils sont le moins en mesure d'accéder à l'assurance-emploi⁸⁷.

Dans un pays où travailler dur ne garantit plus un revenu adéquat, les gens ont besoin d'un système de sécurité sociale qui leur donne la tranquillité d'esprit. Alors que la nature du travail continue de changer, tous les Canadiens ont besoin d'un système d'assurance-emploi adapté auquel ils peuvent se tourner au besoin. En juin 2024, l'assurance-emploi couvrait moins de 34 % des chômeurs canadiens, un plancher record. Au début des années 1990, elle couvrait plus de 80 % des travailleurs sans emploi⁸⁸. Aujourd'hui, près de 40 % des ménages dont la principale source de revenu est l'assurance-emploi vivent un certain niveau d'insécurité alimentaire⁸⁹. Pour dire les choses simplement, le pays se dirige dans la mauvaise direction. Il existe un besoin très réel de soutien plus important auquel un plus grand nombre de travailleurs puisse avoir accès.

Bien que le gouvernement fédéral ait pris des engagements pour examiner le programme d'assurance-emploi actuellement inadéquat, il a fait très peu de progrès, et le processus semble s'arrêter lentement. Alors que les conditions économiques du Canada continuent de s'aggraver, il n'y a pas de temps pour des processus lents et fastidieux. Il faut agir dès aujourd'hui.

⁸⁵ Wilson, J. (03 octobre 2023). Half of Canadians 'overwhelmed' by debt : Report. HRD Canada. <https://www.hcamag.com/ca/specialization/financial-wellness/half-of-canadians-overwhelmed-by-debt-report/461753>

⁸⁶ Conseil d'action sur l'abordabilité. (12 décembre 2023). Allocation pour l'épicerie et les besoins de base : Aider les personnes à faible revenu à combler leurs nécessités quotidiennes. IRPP. <https://irpp.org/fr/research-studies/allocation-pour-epicerie-et-les-besoins-de-base/>

⁸⁷ Schimmele, C., Hou, F., et Stick, M. (23 août 2023). Pauvreté chez les groupes racisés d'une génération à l'autre. *Rapports économiques et sociaux*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/36-28-0001/2023008/article/00002-fra.pdf?st=otxDOjGZ>

⁸⁸ Busby, C., et Gray, D. (10 mars 2021). A new voluntary EI program would bring more workers under safety net. IRPP. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>

<https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>

⁸⁹ Tarasuk, V., Li, T., et Fafard St-Germain, AA. (2022). *Household food insecurity in Canada, 2021*.

Mesures recommandées

Aider les travailleurs à faible revenu à joindre les deux bouts

Nos recommandations

01

Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vienne spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.

02

Élargir de façon permanente la définition d'« emploi admissible » à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.

03

Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.

Inclure un volet particulier pour les travailleurs saisonniers qui travaillent parfois aussi peu que 12 à 16 semaines par année.

04

Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'AE afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'AE, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.

05

Prolonger la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 à 52 semaines, puis réduire progressivement de façon échelonnée les prestations en espèces tout en conservant l'accès aux mesures de soutien non pécuniaires de l'assurance-emploi (comme la formation et l'éducation), afin que les gens ne soient pas forcés de se retrouver dans notre système provincial d'aide sociale déficient et largement inadéquat une fois que leurs prestations d'assurance-emploi seront épuisées.

06

Collaborer avec les provinces et les territoires pour réduire le recouvrement et améliorer l'harmonie entre l'aide sociale et l'assurance-emploi.

07

Mieux soutenir les travailleurs qui occupent actuellement un emploi et qui ont un faible revenu.

Améliorer l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) en augmentant le versement maximal, surtout pour les personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, et veiller à ce que cela s'intègre efficacement à des crédits d'impôt provinciaux semblables, comme le crédit d'impôt de l'Ontario pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR).

Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.

08

Élaborer un plan pour éliminer progressivement les permis de travail temporaires propres à l'employeur d'ici la fin de 2028.

09

Offrir de meilleures voies aux travailleurs étrangers pour présenter une demande de citoyenneté en respectant l'engagement d'inclure les résidents temporaires dans le plan annuel des niveaux d'immigration.

De plus, accroître la quantité d'information à la disposition des travailleurs étrangers sur la façon de passer du travail temporaire à la résidence permanente et mettre en œuvre les recommandations du rapport⁹⁰ du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie sur les solutions pour la main-d'œuvre migrante temporaire au Canada, recommandation 3.

10

Collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer les résultats économiques des nouveaux immigrants en :

- Augmentant le financement de la formation linguistique et des services après leur arrivée.
- Assouplissant les règlements qui s'appliquent à l'agrément professionnel et qui empêchent les immigrants ayant suivi une formation dans des domaines comme le génie et les soins de santé d'occuper des rôles semblables au Canada.

⁹⁰ Rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. (mai 2024). *Agissez maintenant. Des solutions pour la main-d'œuvre temporaire et migrante du Canada*. Sénat Canada. <https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-44-1/soci-main-doeuvre-temporaire-et-migrante/>

Mesures recommandées

Pallier l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions nordiques et éloignées

Depuis de nombreuses années, Banques alimentaires Canada surveille l'insécurité alimentaire et la pauvreté de plus en plus alarmantes dans les régions nordiques et éloignées du Canada.

Compte tenu de l'aggravation des conditions climatiques – source de feux de forêt, de routes de glace praticables moins longtemps et de changements des comportements des animaux – et de l'augmentation des coûts des produits de première nécessité comme la nourriture et le carburant qui est exponentielle dans le Nord, l'inquiétude n'a jamais été aussi grande.

Pour le contexte, plus d'une personne sur trois vivant dans les territoires vit dans un certain degré d'insécurité alimentaire, et cette proportion grimpe à 63 % au Nunavut⁹¹. Malgré ces niveaux inacceptables, personne ne tire la sonnette d'alarme pour cette crise. Les taux de pauvreté sont également très préoccupants dans le Nord. Selon la Mesure du panier de consommation du Nord, le seuil officiel de pauvreté dans le Nord, un peu plus de 24 % de la population des territoires vivait dans la pauvreté en 2022. Il s'agit d'une augmentation de 4 points de pourcentage en seulement un an, ce qui est le deux fois plus élevé que dans le reste du pays. Au Nunavut, où un résident sur trois a moins de 15 ans, près de la moitié (44,5 %) des personnes vivent dans la pauvreté.

⁹¹ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, estimations territoriales, 2022.



Mesures recommandées

Pallier l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions nordiques et éloignées

Le coût des aliments dans le Nord

D'une année à l'autre, les représentants du gouvernement promettent qu'ils travaillent à améliorer les conditions de vie dans le Nord, mais ces conditions continuent de s'aggraver. Selon les plus récentes statistiques (2021), un panier de provisions pour une famille de quatre dans le Nord coûtait 420 \$ par semaine⁹². La même année, le panier moyen au Canada coûtait environ 267 \$ par semaine⁹³.

Vu le niveau d'insécurité alimentaire inacceptable des ménages dans les territoires et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Banques alimentaires Canada, ainsi que de nombreuses banques alimentaires du réseau, font de leur mieux pour soutenir les communautés en difficulté dans le Nord, mais les coûts d'expédition élevés dépassent leur financement déjà limité, surtout en raison des récentes pressions inflationnistes.

Les données comme obstacle

Malheureusement, la collecte de données exactes est difficile dans le Nord, de sorte qu'il est difficile d'évaluer avec précision à quel point les gens éprouvent des difficultés aujourd'hui. Une grande partie des renseignements recueillis par le gouvernement du Canada date de plusieurs années

et ne reflète pas la nouvelle réalité d'inflation et de stress économique. Dans le reste du Canada, le prix d'un panier de provisions pour une semaine a augmenté de 46 \$ entre 2021 et 2023⁹⁴ et il n'est pas exagéré de s'attendre à ce qu'il soit plus près de 100 \$ d'augmentation par semaine dans le Nord.

La collecte de données jouera un rôle clé pour permettre de véritables changements dans le Nord. Les solutions stratégiques ne peuvent être mises en œuvre et leur efficacité ne peut être surveillée si les gouvernements ne collaborent pas avec les collectivités pour recueillir des données plus fréquemment au moyen de méthodes culturellement sécuritaires dans la région. Il s'agit donc de la première étape du long parcours pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la qualité de vie dans les régions nordiques et éloignées.

Au-delà de la nourriture

La nourriture n'est pas le seul défi dans le Nord. Les taux élevés d'insécurité alimentaire peuvent s'expliquer par des salaires insuffisants, des coûts élevés du logement et de l'énergie, un financement gouvernemental incohérent et un filet de sécurité sociale inadéquat. Ces échecs sont exacerbés par les répercussions dévastatrices à long terme du colonialisme et du racisme systémique, mais aussi par les changements climatiques qui empêchent les communautés d'obtenir leurs aliments traditionnels⁹⁵. La liste de défis est longue et une nouvelle approche est nécessaire pour les résoudre.

Le gouvernement offre une déduction pour les habitants de régions éloignées afin d'aider les résidents à assumer le coût de la vie. Il l'a révisé à deux reprises depuis 2015 pour répondre à la hausse des coûts. Bien que chaque version révisée ait été une évolution bienvenue, à titre de déduction fiscale, la déduction pour les habitants de régions éloignées profite davantage aux personnes ayant des revenus plus élevés qu'à ceux ayant des revenus plus faibles. La structure du programme devrait être réexaminée pour s'assurer que les personnes ayant les revenus les plus faibles reçoivent le plus de soutien.

La gestion des prix des aliments et la mise en œuvre de solutions axées sur l'alimentation ne peuvent qu'alléger le fardeau des résidents. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.

⁹² Gouvernement du Canada. *Coût du Panier de provisions nordique révisé pour l'exercice de 2020-2021*. <https://www.nutritionnordcanada.gc.ca/fra/1634927939937/1634927989569>

⁹³ Charlebois, S. (2023). *Rapport sur les prix alimentaires du Canada, 11e édition, 2021*. Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Saskatchewan, Université de la Colombie-Britannique. [https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Food%20Price%20Report%202021-FR%20\(December%201\).pdf](https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Food%20Price%20Report%202021-FR%20(December%201).pdf)

⁹⁴ Charlebois, S. (2023). *Rapport sur les prix alimentaires du Canada, 13e édition, 2023*.

⁹⁵ Rapport du Comité permanent sur les Autochtones et les Affaires du Nord. (juin 2021). *Insécurité alimentaire dans les communautés nordiques et isolées : Garantir à tous l'accès équitable à des aliments sains en quantité suffisante*. Chambre des communes, Canada. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/432/INAN/Reports/RP11420916/inanrp10/inanrp10-f.pdf>

Mesures recommandées

Pallier l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions nordiques et éloignées

Nos recommandations

01

Examiner les options pour améliorer la conception de la déduction.

En faisant de cette déduction une aide progressive et remboursable, le gouvernement soutiendrait mieux les personnes dans le besoin et réduirait la pauvreté dans les régions les plus touchées, tout en maintenant un niveau d'aide de base pour tous les habitants du Nord en reconnaissance du coût différentiel de la vie. Si cette nouvelle mesure est correctement élaborée, la nouvelle déduction améliorée pourrait constituer la base d'un seuil de revenu minimum régional.

02

En collaboration avec les communautés et les organismes autochtones, le gouvernement doit continuer d'examiner le programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint que minimalement ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord et étudier des façons novatrices qui permettraient au programme de mieux soutenir les communautés.

03

Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à accroître le commerce dans des secteurs économiques stratégiques tels que le tourisme, les ressources naturelles et les entreprises locales et régionales.

Dans le cadre de ce plan, travailler avec les gouvernements territoriaux et autochtones à l'élaboration d'une vision à long terme de l'infrastructure communautaire qui comblera les lacunes en matière d'accès au logement, de produits alimentaires et d'Internet haute vitesse, afin d'assurer une certaine parité avec le niveau de vie dont jouissent les Canadiens du Sud.

04

Élaborer du financement pour un programme national de représentants communautaires dont l'objectif est de mettre leurs communautés en contact avec les fonds et les ressources mises à la disposition des communautés du Nord, mais qui sont trop souvent inutilisés en raison d'un manque de sensibilisation. Ces représentants offriraient une occasion de partage des connaissances entre les communautés du Nord.

05

Dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques du gouvernement fédéral, l'accent doit être mis sur le développement d'infrastructures communautaires dans les communautés nordiques, comme le logement, les établissements d'enseignement et l'Internet haute vitesse pour que les résidents bénéficient de ces ressources; et sur l'élaboration d'incitatifs et de stratégies pour conserver les capitaux dans le Nord et réduire la dépendance à l'égard des travailleurs temporaires.

06

Offrir une formation supplémentaire sur les compétences en télétravail et du financement pour l'approvisionnement en fournitures de travail à domicile.



**Notre
méthodologie**

Notre méthodologie

Le *Bilan-Faim* est le rapport annuel phare de Banques alimentaires Canada qui fait état de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Il s'agit d'une enquête transversale par recensement menée auprès de la plupart des organismes et programmes de banques alimentaires, à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de Banques alimentaires Canada. Le *Bilan-Faim* fournit un aperçu à un instant donné de l'utilisation des banques alimentaires au Canada.

Banques alimentaires Canada cherche toujours des moyens d'améliorer le *Bilan-Faim*. Si vous avez des questions au sujet du rapport ou des idées sur la façon dont nous pourrions améliorer cette recherche, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez communiquer avec nous à info@foodbanksCanada.ca en écrivant *Bilan-Faim* dans l'objet de votre message.

Le monde des banques alimentaires

Le réseau de banques alimentaires compte 10 associations provinciales, 770 banques alimentaires affiliées, plus de 3 000 organismes associés aux banques affiliées et quatre membres directement affiliés dans les trois territoires. Des banques alimentaires indépendantes, donc extérieures au réseau, ont également participé au sondage.

Collecte de données

Le sondage *Bilan-Faim* est envoyé aux banques alimentaires en février de chaque année, et les données sont recueillies en mars. Le mois de mars a été choisi comme période à l'étude puisqu'il s'agit d'un mois habituel, sans tendances prévisibles de forte ou de faible utilisation. Comme le mois de mars est utilisé de façon constante, nous pouvons suivre les tendances d'utilisation au fil du temps.

Pour maximiser l'intégrité des données et limiter les erreurs d'interprétation, le sondage comprend des exemples de la façon dont les données doivent être recueillies et classées. Les définitions des catégories sont également incluses.

Le sondage est accessible par un lien en ligne et en formats PDF et Word. Il est envoyé aux banques alimentaires par l'entremise d'organismes provinciaux, et directement aux banques alimentaires qui ne font pas partie de Banques alimentaires Canada. Des entretiens par téléphone sont également nécessaires dans certains cas. Le réseau de banques alimentaires de Feed Ontario, de Feed Nova Scotia et d'environ 180 banques alimentaires d'autres provinces, y compris les banques alimentaires non affiliées de l'Armée du Salut, utilise un programme en ligne appelé Link2Feed. Ces banques alimentaires avaient la possibilité de sauter les questions portant sur l'utilisation de leur service puisque ces données pouvaient être obtenues par l'entremise de Link2Feed.

En complément des données du sondage *Bilan-Faim* de cette année se trouvent les expériences et les points de vue des participants à nos projets de recherche communautaires passés et actuels. Ces projets sont menés par des pairs chercheurs ayant eux-mêmes vécu de l'insécurité alimentaire et qui interrogent d'autres personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire ou qui font actuellement appel à une banque alimentaire.

Remarque à propos des visites

Depuis le *Bilan-Faim* 2018, Banques alimentaires Canada fait rapport du nombre de visites aux banques alimentaires durant le mois de mars afin d'offrir une meilleure représentation du besoin de recourir à des banques alimentaires partout au Canada.

On compte une « visite » pour chaque personne, chaque fois qu'elle reçoit un panier de provisions, et pour chaque membre de son ménage. Par exemple, si une personne célibataire s'est rendue quatre fois à la banque alimentaire en mars, on compte quatre visites. Par contre, si un parent célibataire avec deux enfants s'est rendu deux fois à la banque alimentaire en mars, on compte six visites.

Chaque banque alimentaire détermine le nombre de fois que les gens de la localité recourent à ses services, en mettant l'accent sur son mandat, les besoins de la localité

Notre méthodologie

et les ressources accessibles. Dans certains cas, les gens peuvent visiter une banque alimentaire plusieurs fois par mois alors que dans d'autres cas, ils la visitent moins d'une fois par mois. Au Canada, les clients ont recours aux banques alimentaires une fois par mois dans la plupart des cas.

Le nombre total de visites comprend les visites aux banques alimentaires pour un panier de provisions qui comprend généralement un mélange de denrées périssables et non périssables allant de quelques jours à quelques semaines. Certaines banques alimentaires ont récemment commencé à participer à de grandes initiatives de récupération alimentaire qui s'ajoutent à leurs programmes de paniers de provisions, leur permettant ainsi de distribuer rapidement les aliments en abondance à un moment précis (par exemple, fruits, légumes, pain). Puisque ces banques alimentaires doivent distribuer un grand nombre de ces aliments très rapidement en raison de leur caractère périssable, elles offrent des visites plus fréquentes pour permettre une meilleure rotation. Comme ces initiatives touchent habituellement des aliments bien précis, elles ne font pas partie des programmes de paniers de provisions traditionnels. Par souci d'uniformité des données, les collectes de récupération alimentaire sont exclues du nombre total de visites.

Analyse des données

Les données du sondage sont saisies dans une base de données, puis nettoyées dans le cadre d'une analyse rigoureuse, qui comprend le filtrage des résultats pour n'inclure que ceux des banques alimentaires et des programmes de repas. Elles sont ensuite vérifiées afin que des valeurs aberrantes n'altèrent pas les résultats globaux.

Nous reconnaissons que des erreurs peuvent survenir pendant les processus de collecte des données. Banques alimentaires Canada effectue un suivi plus approfondi des banques alimentaires qui ont affiché des valeurs aberrantes en enregistrant une fréquentation d'environ 25 % plus élevée qu'à l'habitude. Toutefois, cette augmentation s'explique par la hausse spectaculaire de clients observée partout au

pays au cours de la dernière année. Cette fourchette a donc été modifiée province par province pour cibler les valeurs aberrantes réelles. L'analyse a été effectuée par le personnel de Banques alimentaires Canada, qui s'est appuyé sur l'Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales. Pour déterminer le nombre global d'utilisations, les données primaires sont directement fournies par les organismes. Nous additionnons le nombre de visites totales selon tous les sondages valides reçus et calculons les résultats des ménages en nous fiant uniquement aux sondages contenant des données complètes dans ces catégories.

Les données ont été traitées dans SPSS et une analyse descriptive a été effectuée. Les proportions de variables assignées ont été calculées et comparées aux autres catégories de variables et aux résultats des enquêtes précédentes. Les résultats ont également été compilés et représentés dans une feuille de calcul Excel.

Dans les cas où les banques alimentaires n'avaient pas rempli pas le sondage, nous avons produit des estimations prudentes en vérifiant l'existence du programme alimentaire et en utilisant les données régionales pour augmenter ou diminuer le pourcentage par rapport aux chiffres déjà rapportés. Les données aberrantes sont supprimées des données régionales afin que les tendances ne soient pas exagérées.

Un échantillon des banques alimentaires qui ont répondu aux questions pertinentes a été utilisé pour analyser les données démographiques. Les taux de réponse aux questions démographiques demeurent les mêmes d'une année à l'autre. Les données démographiques sont analysées à l'échelle nationale pour assurer une représentativité robuste de l'échantillon, les cas manquants étant exclus de l'analyse. Lorsque des comparaisons d'éléments démographiques sont présentées, les échantillons ont été testés pour déterminer la signification statistique au moyen de tests t afin de repérer les différences entre deux échantillons indépendants.

Une analyse supplémentaire sur les caractéristiques démographiques a été effectuée à l'aide de données désagrégées provenant des statistiques de Banques

Notre méthodologie

alimentaires Canada selon les admissions qu'ils ont enregistrées. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de banques alimentaires utilisant le système et consentant à partager leurs données avec Banques alimentaires Canada. Bien que l'échantillon soit fiable d'un point de vue numérique, il peut ne pas être représentatif géographiquement.

Limites

Les ressources et la capacité de documentation des banques alimentaires du pays sont limitées. Il peut arriver que Banques alimentaires Canada effectue un suivi en cas de données aberrantes afin de vérifier si des données erronées ont été consignées pour une année antérieure. Si c'est le cas, les données des années antérieures peuvent être corrigées. Il s'agit souvent d'erreurs mineures qui n'ont aucune incidence sur les grandes tendances. Banques alimentaires Canada fait tout ce qui est en son pouvoir pour présenter les données les plus exactes possible.

Examen de la méthodologie

À l'automne 2018, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) a passé en revue la méthodologie du Bilan-Faim et formulé plusieurs recommandations pour les années à venir. Dans l'ensemble, la SRSA a relevé que le Bilan-Faim est un programme d'enquête qui fournit de précieuses données sur les populations vulnérables et habituellement sous-représentées. Le sondage Bilan-Faim offre un bon aperçu de l'utilisation des banques alimentaires pour une année donnée ainsi que des données démographiques clés liées aux populations qui ont recours aux banques alimentaires au Canada. Plusieurs mesures de contrôle de la qualité sont en place pour limiter les erreurs de mesure et de réponse durant les phases de collecte de données.

Enquête sur les programmes alimentaires ayant participé au Bilan-Faim 2024

Province	Nombre de banques affiliées	Nombre d'organismes participants	Banques alimentaires seulement	Programmes de repas seulement	Les deux	Nombre d'organismes regroupés sous les banques affiliées	Nombre total d'organismes représentés
Alb.	112	124	93	1	30	884	1 008
C.-B.	108	129	90	0	39	875	1 004
Man.	1	12	10	1	1	389	401
N.-B.	67	69	47	8	14	81	150
T.-N.-L.	52	52	42	1	9	6	58
N.-É.	137	136	87	34	15	94	230
T.N.-O.	2	2	2	0	0	2	4
Nt	1	0	0	0	0	0	0
Ont.	139	653	498	80	75	498	1 151
Î.-P.-É.	7	7	6	0	1	22	29
Qc	30	1 342	345	495	502	0	1 342
Sask.	36	39	28	1	10	78	117
Yn	1	2	2	0	0	6	8
Total	693	2 567	1 250	621	696	2 935	5 502



Remerciements

Banques alimentaires Canada tient à remercier les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires et les milliers d'employés et de bénévoles qui, chaque année, fournissent des renseignements pour le Bilan-Faim. Sans les efforts et la participation de ces personnes, cette recherche ne serait pas possible. Nous remercions tout particulièrement Geranda Notten, professeure à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa, Craig Gundersen, titulaire de la Chaire de la famille Snee pour le Collectif Baylor sur la faim et la pauvreté et professeur au département d'économie de l'Université Baylor et Andrew Parkin, directeur général de l'Environics Institute for Survey Research, pour leur soutien. Nous tenons également à remercier Mohy Tabbara et Alexi White de Maytree pour leur aide.

Nous tenons également à remercier les coordonnateurs provinciaux du Bilan-Faim 2024 :

Dan Huang-Taylor, Food Banks BC (Colombie-Britannique)
Shawna Bissell, Food Banks Alberta (Alberta)
Kim Williston, Food Banks Alberta (Alberta)
Michael Kincade, Food Banks of Saskatchewan (Saskatchewan)
Meaghan Erbus, Harvest Manitoba (Manitoba)
Amanda Colella-King, Feed Ontario (Ontario)
Erin Waddington, Feed Ontario (Ontario)
Claudia Gastonguay, Banques alimentaires du Québec (Québec)
Stephane Sirois, Food DEPOT Alimentaire (Nouveau-Brunswick)
Epiphany Spielman, Feed Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)
Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)
Tina Bishop, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

Design réalisé par The Garden
Travail éditorial par Lesley Cameron

BILAN-FAIM PRÉPARÉ PAR

Richard Matern, Sofia Seer, Phil Ozga, Isaac Smith, Dana Vreeswijk, Jay Stevens, Sarah Faubert et Khoaja Khaled

© Banques alimentaires Canada, 2024. Tous droits réservés.

Citation recommandée : Banques alimentaires Canada 2024 *Bilan-Faim 2024*.

Mississauga, Banques alimentaires Canada.



Food Banks
Canada



Banques alimentaires
Canada